



7104-M030-00

**DÉMONTE-PNEU SÉRIE
CAPTURE 4**

MANUEL D'INSTRUCTIONS
Applicable aux modèles suivants
ROT.CAPTU.201652

FR

TRADUCTION DES
INSTRUCTIONS ORIGINALES

Pour les tables partie des rechanges se référer au document « LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES » à demander au fabricant.

- Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au revendeur le plus proche ou directement à :

VEHICLE SERVICE GROUP ITALY S.r.l

Via Filippo Brunelleschi, 9 - 44020 Ostellato - Ferrara - Italy

Phone (+39) 051 6781511 - Fax (+39) 051 846349 - e-mail: aftersales.emea@vsgdover.com

7104-M030-00 - Rév. n. 00 (04/2024)

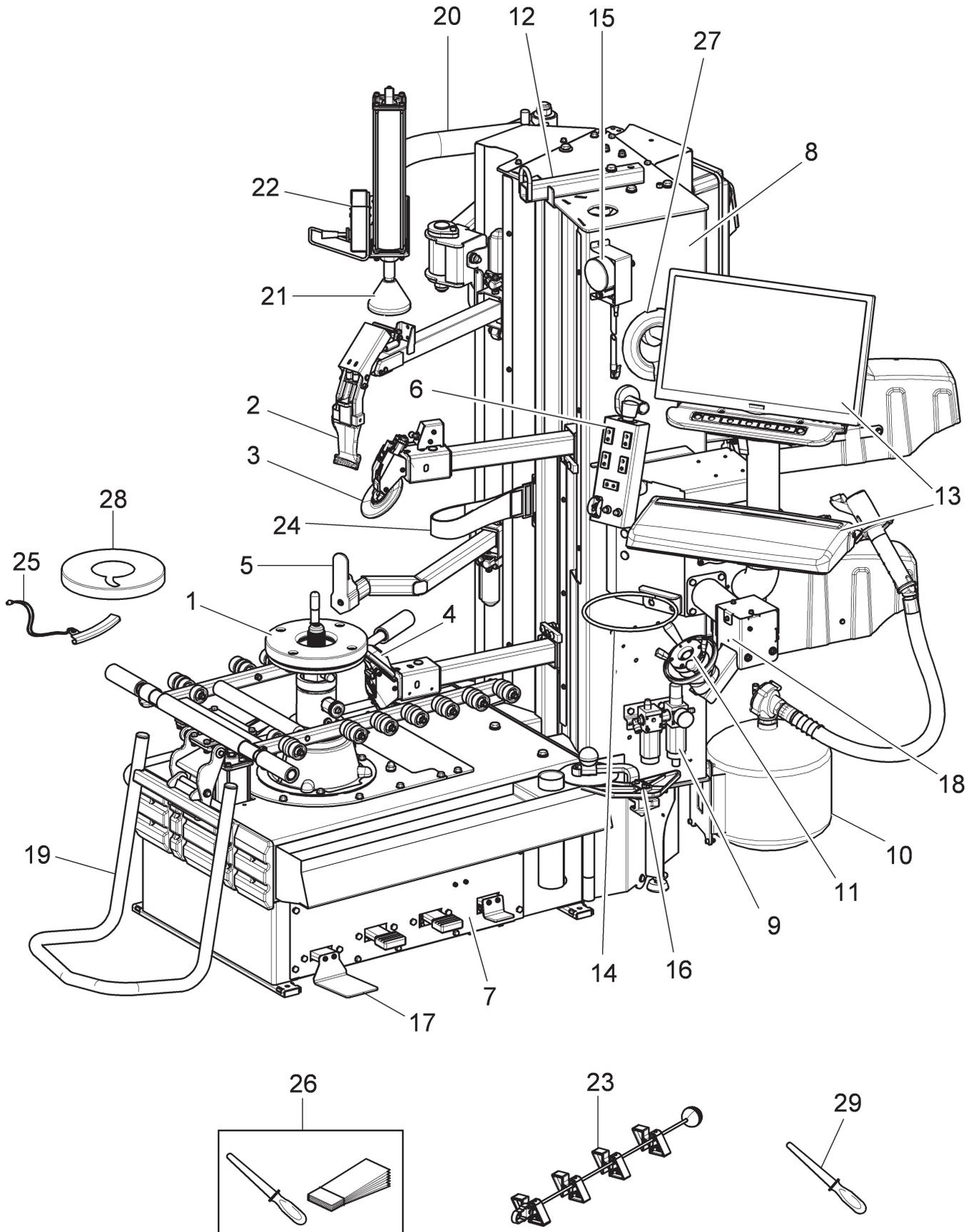
SOMMAIRE

DESCRIPTION GÉNÉRALE _____	4		
SYMBOLES UTILISÉS DANS LA NOTICE _	6		
TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES _____	7		
1.0 GÉNÉRALITÉS _____	9		
1.1 <i>Introduction</i> _____	9		
2.0 DESTINATION D'EMPLOI _____	9		
2.1 <i>Préparation du personnel préposé</i> _	9		
3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ _____	10		
3.1 <i>Risques résiduels</i> _____	10		
4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES _____	11		
4.1 <i>Normes générales de sécurité</i> _____	11		
5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT _____	12		
6.0 DÉBALLAGE _____	13		
7.0 DÉPLACEMENT _____	13		
8.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE _	14		
8.1 <i>Système d'ancrage</i> _____	14		
8.2 <i>Accessoires contenus dans l'emballage</i> _____	15		
8.3 <i>Procédures d'assemblage</i> _____	15		
8.4 <i>Branchement pneumatique</i> _____	16		
9.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES __	17		
9.1 <i>Contrôles électriques</i> _____	18		
10.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ____	18		
10.1 <i>Position de travail</i> _____	18		
10.2 <i>Aire d'installation</i> _____	18		
10.3 <i>Éclairage</i> _____	19		
10.4 <i>Modification du champ de travail</i> ____	19		
11.0 COMMANDES _____	20		
11.1 <i>Console multifonctions</i> _____	20		
11.2 <i>Unité de commande dispositif pousse-talon</i> _____	21		
11.3 <i>Ordinateur</i> _____	22		
11.3.1 <i>Description du panneau de commande</i> _____	22		
11.3.2 <i>Menu assistance</i> _____	24		
11.3.3 <i>Mémorisation de la combinaison jante/pneu dans la base de données</i> _____	25		
11.3.4 <i>Sauvegarde des données</i> _____	27		
11.3.5 <i>Démontage du pneu en mode « AUTO » (par PC)</i> _____	28		
11.3.6 <i>Montage du pneu en mode « AUTO » (par PC)</i> _____	30		
11.4 <i>Utilisation de l'équipement en mode « AUTO sans la commande du PC »</i> _	31		
11.5 <i>Pédalier</i> _____	32		
12.0 MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DE L'ÉQUIPEMENT _____	33		
12.1 <i>Carte à puce pour la protection du programme et de la base de données</i> _____	33		
13.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT _____	33		
13.1 <i>Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus</i> _	33		
13.2 <i>Opérations préliminaires - Préparation de la roue</i> _____	35		
13.3 <i>Emploi de l'enrouleur courroie avec arrêt (standard pour certains modèles)</i> _____	36		
13.4 <i>Emploi de l'élevateur</i> _____	36		
13.5 <i>Blocage de la roue</i> _____	37		
13.5.1 <i>Réglage hauteur du mandrin</i> ____	40		
13.5.2 <i>Protection plateau roues renversées</i> _____	40		
13.6 <i>Détalonnage et démontage du pneu</i> _	41		
13.6.1 <i>Détalonnage et démontage automatique du pneu en mode « AUTO » (par PC)</i> _____	41		
13.6.2 <i>Détalonnage du pneu avec commandes manuelles (en mode « MAN »)</i> _____	41		
13.6.3 <i>Démontage du pneu (en mode « MAN »)</i> _____	42		
13.7 <i>Montage du pneu</i> _____	45		
13.7.1 <i>Montage automatique du pneu</i> ____	45		
13.7.2 <i>Montage manuel du pneu</i> ____	45		
13.8 <i>Utilisation spéciale du décolle-pneus en mode « AUTO sans la commande du PC »</i> _____	47		
13.9 <i>Utilisation spéciale du décolle-pneus (uniquement en mode « MAN »)</i> _____	47		
13.10 <i>Gonflage du pneu</i> _____	47		
13.10.1 <i>Gonflage du pneu sur l'équipement sans utiliser de gonflage Tubeless</i> _____	47		
13.10.2 <i>Gonflage du pneu sur l'équipement avec gonflage Tubeless</i> _____	48		
13.11 <i>Instructions pour le remplacement des pneus RF (Run-Flat) et UHP (Ultra High-Performance)</i> _____	49		
13.11.1 <i>Préparation de la roue</i> _____	49		
13.11.2 <i>Blocage de la roue</i> _____	50		
13.11.3 <i>Décollage des talons par les rouleaux verticaux</i> _____	51		

13.11.4 Démontage du pneu	53	18.0 MISE À LA FERRAILLE	70
13.11.5 Montage du pneu	56	19.0 DONNÉES DE LA PLAQUE	70
13.11.6 Gonflage de la roue	60	20.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS	70
14.0 MAINTENANCE ORDINAIRE	61	Table A - Schéma électrique	71
14.1 Réglage de l'étranglement	62	Table B - Schéma pneumatique	91
14.2 Calibration des bras jante	65	Table C - Schéma pneumatique	94
15.0 TABLEAU RECHERCHE		Table D - Schéma pneumatique	96
INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS	66	CONTENU DE LA DÉCLARATION DE	
16.0 DONNÉES TECHNIQUES	68	CONFORMITÉ CE	98
16.1 Dimensions	69	CONTENT OF THE UK DECLARATION	
17.0 MISE DE CÔTÉ	70	OF CONFORMITY	99

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Fig. 1



LÉGENDE (Fig. 1)

- | | |
|--|---|
| 1 –Mandrin | 16 –Ensemble pousse-pneu avec guide |
| 2 –Tête outil | 17 –Pédale de consentement des opérations |
| 3 –Rouleau décolle-pneus supérieur | 18 –Support activateur |
| 4 –Rouleau décolle-pneus inférieur | 19 - Élévateur frontal |
| 5 –Tête outil inférieure | 20 - Dispositif pousse-talon |
| 6 –Console multifonctions | 21 - Rouleau presseur |
| 7 –Pédalier | 22 - Unité de commande dispositif pousse-talon |
| 8 –Ensemble colonne | 23 - Rallonge pousse-talon 22-28 |
| 9 –Ensemble traitement air | 24 - Enrouleur courroie avec arrêt |
| 10 –Réservoir système de gonflage tubeless | 25 - Protecteur talon |
| 11 –Bague de blocage | 26 - Kit protection talon + 50 feuilles pour protection talon |
| 12 –Dispositif de soulèvement | 27 - Cône deux-faces |
| 13 –Console | 28 - Protection pour roues renversées |
| 14 –Bague de support pâte de montage | 29 - Palette décolle-talon WDK |
| 15 –Ensemble manomètre de gonflage | |

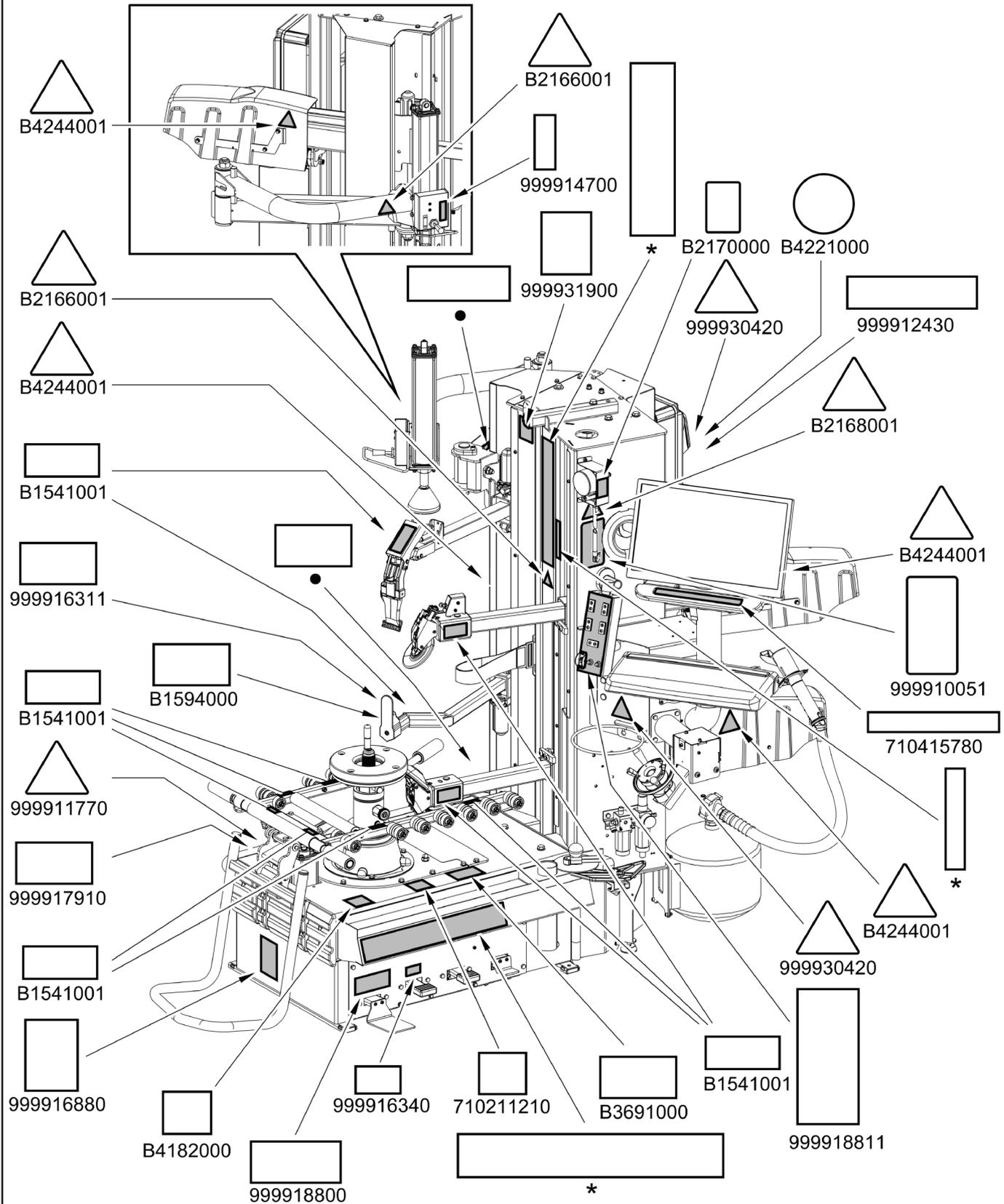
SYMBOLES UTILISES DANS LA NOTICE

Symboles	Description
	Lire le mode d'emploi.
	Porter des gants de travail.
	Mettre des chaussures de travail.
	Porter des lunettes de sécurité.
	Obligation. Opérations ou interventions à réaliser obligatoirement.
	Note. Indication et/ou information utile.

Symboles	Description
	Attention. Prêter particulier attention (possibles dommages matériels).
	Danger! Faire très attention.
	Déplacement avec chariot élévateur ou transpalette.
	Levage par le haut.
	Attention : charges suspendues.
	Assistance technique nécessaire. Interdiction d'exécuter toute opération de maintenance.

TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES

Fig. 2



Codification des plaques

B1541001	<i>Plaquette de danger</i>
B1594000	<i>Plaquette date</i>
B2166001	<i>Plaquette danger décolle-pneus</i>
B2168001	<i>Plaquette danger éclatement pneu</i>
B2170000	<i>Plaquette indication maximum pression gonflage</i>
B3691000	<i>Plaquette pédale de gonflage</i>
B4182000	<i>Plaquette spécifications moteur électrique</i>
B4221000	<i>Plaquette mise à la terre</i>
B4244001	<i>Plaquette danger parties en rotation</i>
710211210	<i>Plaquette sens rotation</i>
710415780	<i>Plaquette clavier colorée</i>
999910051	<i>Plaquette utilisation dispositifs de protection</i>
999912430	<i>Plaquette tension 230 V - 1 Ph - 50 Hz</i>
999914700	<i>Plaquette commandes pousse-talon</i>
999916311	<i>Plaquette poubelle déchets</i>
999916340	<i>Plaquette pédale élévateur</i>
999916880	<i>Plaquette portée max. 80 kg (176 lbs)</i>
999918800	<i>Plaquette pédale consentement</i>
999918811	<i>Plaquette commandes</i>
999930420	<i>Plaquette danger électricité</i>
999931900	<i>Plaquette WDK</i>
●	<i>Plaquette matricule</i>
*	<i>Plaquette du fabricant ou nom de la machine</i>



EN CAS D'ABSENCE OU DE DÉCHIFFREMENT NON PARFAIT D'UNE OU DE PLUSIEURS PLAQUES PRÉSENTES SUR L'ÉQUIPEMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE REMPLACER LA/LES PLAQUES ET DE LES COMMANDER EN CITANT LE NUMÉRO DE CODE RELATIF.



QUELQUES ILLUSTRATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL, ONT ÉTÉ OBTENUES DE PHOTOS DE PROTOTYPES, DONC LES ÉQUIPEMENTS ET LES ACCESSOIRES DE LA PRODUCTION STANDARD PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DE CEUX ILLUSTRÉS.

1.0 GÉNÉRALITÉS

Le présent manuel fait partie intégrante de l'équipement et devra accompagner toute la vie opérationnelle de l'équipement même.

Lire attentivement le présent manuel car ils fournissent des indications importantes au sujet le **FONCTIONNEMENT, la SÉCURITÉ DE L'EMPLOI et DE L'ENTRETIEN.**



GARDER DANS UN ENDROIT BIEN CONNU ET FACILEMENT ACCESSIBLE POUR ÊTRE CONSULTÉ PAR LES TECHNICIENS DE MAINTENANCE EN CAS DE DOUTE.



LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES À LE GARAGE, À L'ÉQUIPEMENT OU À LA ROUE/PNEU DU CLIENT QUI POURRAIENT SURVENIR SI LES INSTRUCTIONS INDIQUÉES DANS CE MANUEL NE SONT PAS OBSERVÉES. LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS POURRAIT ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

1.1 Introduction

Merci d'avoir acheté cette démonte-pneu ! Le démonte-pneu a été conçu et construit pour les garages professionnels. Le démonte-pneus est facile à utiliser et a été conçu avec la sécurité comme objectif. En suivant les soins et l'entretien décrits dans ce manuel, votre démonte-pneus sera en mesure de garantir des années de service.

2.0 DESTINATION D'EMPLOI

L'équipement objet de ce manuel est un démonte-pneus qui utilise deux systèmes :

- un moteur électrique couplé à un réducteur pour gérer la rotation des pneumatiques, et
- un système d'air comprimé pour gérer le mouvement des cylindres pneumatiques avec de multiples outils de montage/démontage.

L'équipement est destiné à être utilisé exclusivement pour le montage et le démontage de n'importe quel type de roue avec jante entière (à creux et avec talon), avec diamètre et largeur comme décrit dans le chapitre « Spécifications techniques ».



CET ÉQUIPEMENT NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉ POUR LEQUEL IL A ÉTÉ EXPRESSÉMENT CONÇU. TOUT AUTRE EMPLOI EST À CONSIDÉRER IMPROPRE ET PAR CONSÉQUENT DÉRAISONNABLE.



ON NE PEUT DONC CONSIDÉRER LE CONSTRUCTEUR RESPONSABLE DE DÉGÂTS ÉVENTUELS QUI SERAIENT CAUSÉS POUR DES EMPLOIS IMPROPRES, ERRONÉS ET DÉRAISONNABLES.

2.1 Préparation du personnel préposé

L'emploi de l'appareillage n'est consenti qu'au personnel entraîné expressément et autorisé.

Étant donné la complexité des opérations nécessaires pour gérer l'équipement et pour effectuer les opérations avec efficacité et sécurité, il est nécessaire que le personnel préposé soit entraîné d'une façon correcte pour qu'il apprenne les informations nécessaires afin d'atteindre une façon opérationnelle en ligne avec les indications fournies par le constructeur.



UNE LECTURE SOIGNEUSE DU PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN ET UNE BREF PÉRIODE D'ACCOMPAGNEMENT AU PERSONNEL EXPERT PEUVENT CONSTITUER UNE PRÉPARATION PRÉVENTIVE SUFFISANTE.

3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



CONTRÔLER CHAQUE JOUR L'INTÉGRITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION SUR L'ÉQUIPEMENT.

L'équipement est équipé de :

- **disposition logique des commandes.**

Il sert pour éviter des erreurs dangereuses de l'opérateur ;

- **dispositif de protection du moteur (pour les modèles avec alimentation avec inverseur).**

Le moteur avec inverseur est équipé avec dispositifs de protection électroniques qui arrêtent le moteur pour protéger l'intégrité du moteur lui-même et éviter de compromettre la sécurité de l'opérateur (sur-tension, surcharge, surchauffe).

Pour des autres informations, consulter le chapitre 15 « Tableau de recherche des inconvénient éventuels ».

- **poussoir d'urgence.**

Le « poussoir d'urgence » (**Fig. 17 réf. I**) a deux positions de fonctionnement stables :

- la première, avec le poussoir actionné, interrompt toutes les fonctions de l'unité de commande et coupe l'alimentation du tableau électrique de l'équipement, à l'exception du PC de contrôle.

- la seconde, avec le poussoir relevé, rétablit les fonctions de l'équipement ;

- **démarrage d'urgence.**

En cas d'arrêt anormal (à cause d'une coupure de courant par exemple), l'équipement est équipé d'un mécanisme de contrôle nécessitant l'accomplissement de certaines opérations et/ou contrôles. Après confirmation par clavier, les fonctions sont rétablies et l'équipement quitte la modalité d'urgence ;

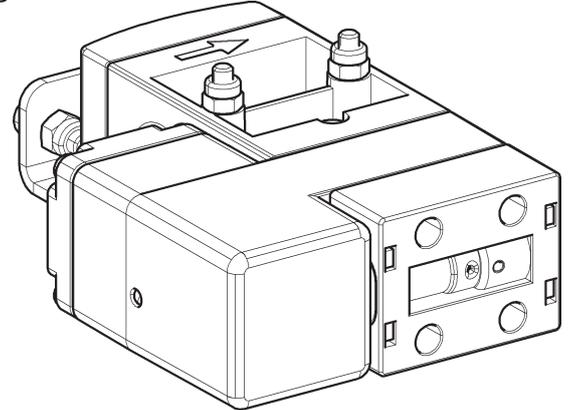
- **pédale de consentement.**

C'est une pédale qui en mode automatique (par PC) autorise le fonctionnement de l'équipement en cycle automatique. En la relâchant, l'équipement s'arrête automatiquement. En la appuyant, l'équipement reprend son fonctionnement ;

- **limiteur de pression (soupape balancement) non recalibrable.**

Il sert à gonfler la roue dans des conditions de sécurité raisonnables. En effet, ce limiteur ne permet pas un gonflage à une pression supérieure à $4,2 \pm 0,2$ bar (60 ± 3 psi) (voir **Fig. 3**) ;

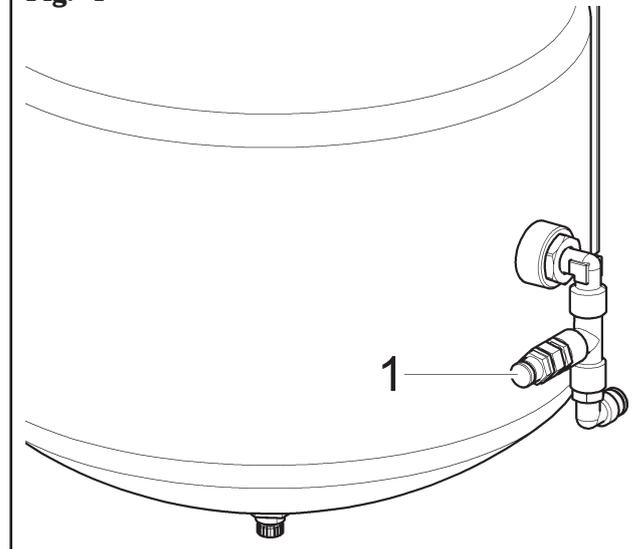
Fig. 3



- **soupape de sécurité 12 bar sur le réservoir (pour le modèle avec système de gonflage tubeless).**

La soupape de sécurité (**Fig. 4 réf. 1**) évite que le réservoir système Tubeless soit soumis à une pression supérieure aux 12 bar (174 psi).

Fig. 4



3.1 Risques résiduels

L'équipement a été soumis à une analyse complète des risques selon la norme de référence EN ISO 12100. Les risques ont été réduits, autant que possible, par rapport à la technologie et à la fonctionnalité de l'équipement.

D'éventuels risques résiduels ont été mis en évidence par les pictogrammes et les avertissements dont le positionnement est indiqué dans le « TABLEAU POSITIONNEMENT PLAQUES » (voir **Fig. 2**).

4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lorsque vous utilisez un équipement de garage, vous devez toujours suivre les précautions de sécurité de base, y compris les suivantes :

1. Lisez toutes les instructions.
2. Des précautions doivent être prises car des brûlures peuvent survenir en touchant des pièces chaudes.
3. N'utilisez pas l'équipement avec un câble endommagé ou si l'équipement est tombé ou est endommagé jusqu'à ce qu'il ait été examiné par un technicien de service qualifié.
4. Ne laissez pas un cordon pendre du bord de la table, de la surface de travail ou du comptoir ou entrer en contact avec des collecteurs chauds ou des lames de ventilation en mouvement.
5. Si une extension est nécessaire, utilisez un câble avec un courant nominal égal ou supérieur à celui de l'équipement. Les câbles prévus pour un courant inférieur à celui de l'équipement peuvent surchauffer. Il faut prendre soin de disposer le câble de manière à ne pas créer de trébuchement ou qu'il n'est pas tendu.
6. Débranchez toujours l'équipement de la prise électrique lorsqu'il n'est pas utilisé. N'utilisez jamais le câble pour débrancher la fiche de la prise. Saisissez la fiche et tirez pour la déconnecter.
7. Laissez l'appareil refroidir complètement avant de le ranger. Enroulez le câble autour de l'équipement lorsque vous le rangez.
8. Pour réduire le risque d'incendie, n'utilisez pas l'équipement à proximité de conteneurs ouverts de liquides inflammables (essence).
9. Lors de travaux sur des moteurs à combustion interne, une ventilation adéquate doit être fournie.
10. Gardez les cheveux, les vêtements amples, les doigts et toutes les parties du corps éloignés des pièces mobiles.
11. Pour réduire le risque de choc électrique, n'utilisez pas l'équipement sur des surfaces humides ou ne l'exposez pas à la pluie.
12. Utilisez uniquement comme décrit dans ce manuel. N'utilisez que les accessoires recommandés par le fabricant.
13. PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ. Les lunettes de tous les jours ont des verres résistants aux chocs, mais ce ne sont pas des lunettes de sécurité.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

4.1 Normes générales de sécurité



- Toute altération ou modification de l'équipement, quelles qu'elles soient, qui n'aient pas été autorisées auparavant par le constructeur libèrent ce dernier des dommages dérivant des actes indiqués ci-dessus ou pouvant s'y référer.
- L'enlèvement ou la manipulation des dispositifs de sécurité ou des signaux d'avertissement placés sur l'équipement, peut causer un grave danger et implique une violation des Normes Européennes sur la sécurité.
- L'emploi de l'équipement n'est permis que dans des lieux privés de risques d'explosion ou d'incendies.
- On recommande l'emploi d'accessoires et de pièces de rechange originaux. Nos équipements sont prévues pour n'accepter que des accessoires originaux.
- L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié, en plein respect des instructions rapportées ensuite.
- Contrôler que, au cours des manœuvres opérationnelles, il ne se produisent pas des conditions de danger. Arrêter immédiatement l'équipement au cas où l'on rencontrerait des dysfonctionnements, et interpellé le service d'assistance du revendeur autorisé.
- En cas d'urgence et avant toute opération d'entretien ou de réparation, isoler l'équipement des sources d'énergie, en coupant l'alimentation électrique en activant l'interrupteur principal et/ou pneumatique.
- L'installation électrique d'alimentation de l'équipement doit disposer d'une mise à la terre appropriée, à laquelle on devra brancher le conducteur jaune-vert de protection de l'équipement.
- Contrôler que l'aire autour de l'équipement soit libre d'objets potentiellement dangereux et qu'il ne s'y trouve pas d'huile afin d'éviter que le caoutchouc puisse en être endommagé. De plus, l'huile répandue sur le sol présente un danger de glissade de l'opérateur.



LE CONSTRUCTEUR DÉCLINE CHAQUE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES CAUSÉS PAR INTERVENTIONS NON AUTORISÉES OU PAR L'EMPLOI DE COMPOSANTES OU ACCESSOIRES NON ORIGINAUX.



L'OPÉRATEUR DOIT PORTER DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL ADÉQUATS, DES LUNETTES DE PROTECTION ET GANTS POUR ÉVITER DES DOMMAGES DÉRIVANT DE LA PROJECTION DE POUSSIÈRE NUISIBLE, D'ÉVENTUELLES PROTECTIONS SACRUM-LOMBAIRES POUR LE SOULÈVEMENT DES PARTIES LOURDES. IL NE DOIT PAS PORTER D'OBJETS QUI PENDENT COMME DES BRACELETS OU AUTRES OBJETS SEMBLABLES. LES CHEVEUX LONGS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS AVEC DES PRÉCAUTIONS OPPORTUNES, LES CHAUSSURES DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES AU TYPE D'OPÉRATION À EFFECTUER.

- Les poignées et les points d'appui servant au fonctionnement de l'équipement doivent être maintenus propres et dégraissés.
- L'environnement de travail doit toujours être bien propre, sec et non à l'extérieur. Assurez-vous que les environnements de travail sont suffisamment éclairés.
L'équipement ne peut être utilisé que par un seul opérateur à la fois. Les personnes non autorisées doivent rester à l'extérieur de la zone de fonctionnement, suivant la **Fig. 14**.
Éviter absolument toute situation de danger. En particulier ne pas utiliser cet équipement dans des milieux humides ou glissants ou à l'extérieur.
- En phase de gonflage, ne pas s'appuyer sur le pneu et ne pas se mettre dessus ; en phase de collage de talon, garder les mains éloignées du pneu et du bord de la jante.
- Au cours des opérations de gonflage, toujours rester à côté de l'équipement et jamais devant.
- Au cours du fonctionnement et de l'entretien de cet équipement respecter rigoureusement toutes les normes en vigueur en matière de sécurité et de protection contre les accidents.
L'équipement ne doit être manœuvré que par du personnel formé.
- Ne jamais activer le dispositif de gonflage si le pneu n'a pas été bloqué correctement.



MAINTENEZ TOUJOURS LES COMMANDES EN POSITION NEUTRE.

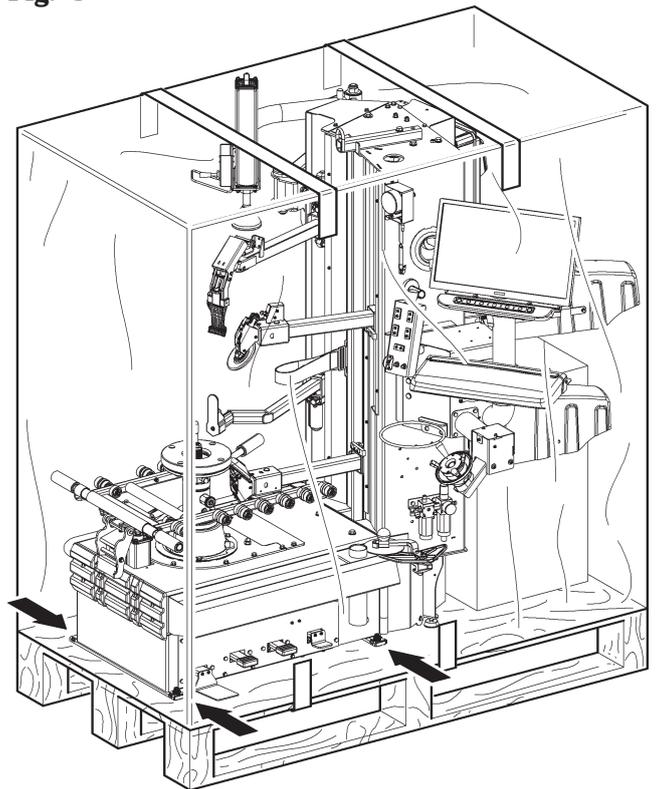
5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT



LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION DES CHARGES NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ. LE DISPOSITIF DE LEVAGE DOIT AVOIR UNE PORTÉE CORRESPONDANT AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT EMBALLÉ (VOIR PARAGRAPHE DES « SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES »).

L'équipement est emballée partiellement montée. Le déplacement doit être effectué au moyen de transpalette ou chariot gebeur. Les points de prise des fourches sont indiqués par des marques placées sur l'emballage (voir **Fig. 5**).

Fig. 5



6.0 DÉBALLAGE



AU COURS DU DÉBALLAGE PORTER TOUJOURS DES GANTS AFIN D'ÉVITER TOUTES SORTES D'ÉGRATIGNURES POUVANT ÊTRE PROVOQUÉES PAR LE CONTACT AVEC LE MATÉRIEL D'EMBALLAGE (CLOUS, ETC.).



La boîte en carton se présente entourée de feuilards consistant en rubans en matière plastique. Couper ces feuilards avec des ciseaux adéquats. Avec un petit couteau, pratiquer des coupures le long des axes latéraux de la boîte et l'ouvrir à éventail.

Il est aussi possible d'effectuer le déballage en déclouant la boîte en carton de la palette sur laquelle elle est fixée. Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité de l'équipement elle-même en contrôlant qu'il n'y ait pas de parties visiblement endommagées. En cas de doute **ne pas employer l'équipement** et s'adresser à un personnel professionnellement qualifié (à son propre revendeur).

Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, clous, vis, bois, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants en tant que sources potentielles de danger. Déposer les susdits matériaux dans des lieux spéciaux pour le ramassage s'ils sont polluants ou non biodégradables.



LA BOÎTE CONTENANT LES ACCESSOIRES EST CONTENUE DANS L'ENVELOPPE. NE PAS LA JETER AVEC L'EMBALLAGE.

7.0 DÉPLACEMENT

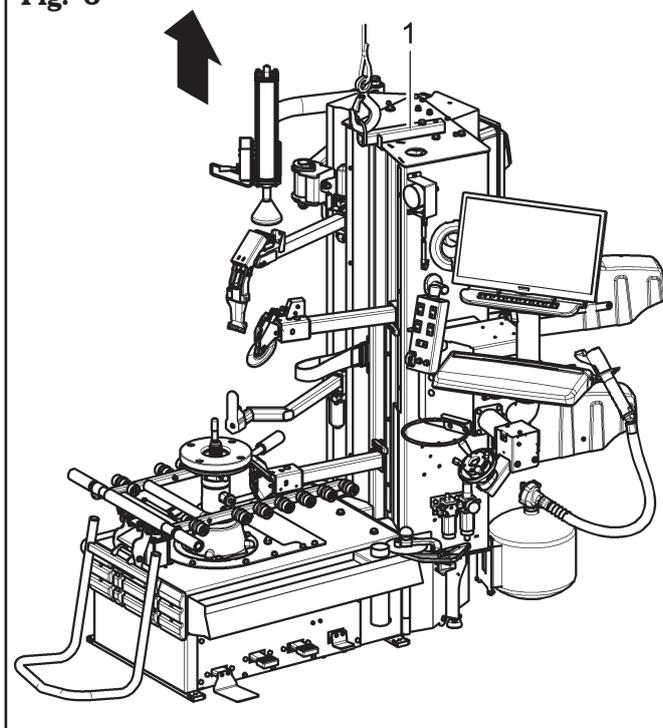


IL DISPOSITIF DE LEVAGE DEVE AVERE UNA PORTÉE CORRESPONDANTE AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT (VOIR PARAGRAPHE DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES). IL NE FAUT ABSOLUMENT PAS FAIRE OSCILLER L'ÉQUIPEMENT SOULEVÉ.

Dans le cas où l'équipement devrait être déplacé de son emplacement de travail habituel à un autre le transport de l'équipement doit être effectué suivant les instructions énumérées ci-dessous.

- Protéger les arêtes vives aux extrémités par un matériau adéquat (pluribol-carton).
- Ne pas employer de câbles métalliques pour la soulever.
- S'assurer que l'équipement soit débranchée du réseau électrique.
- Élinguer avec courroie au moins de 450 cm (177.17") de longueur avec une porté supérieur de 2500 kg (5512 lbs). Soulevez-le en suite en utilisant la bride (**Fig. 6 réf. 1**).

Fig. 6



8.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE

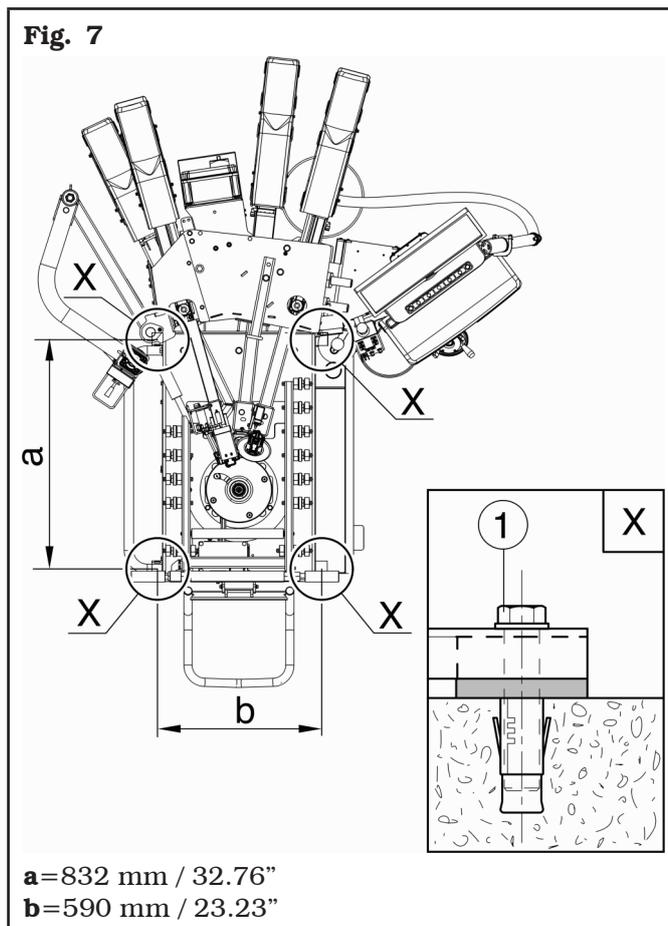


TOUTE OPÉRATION DE MONTAGE OU DE RÉGLAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.

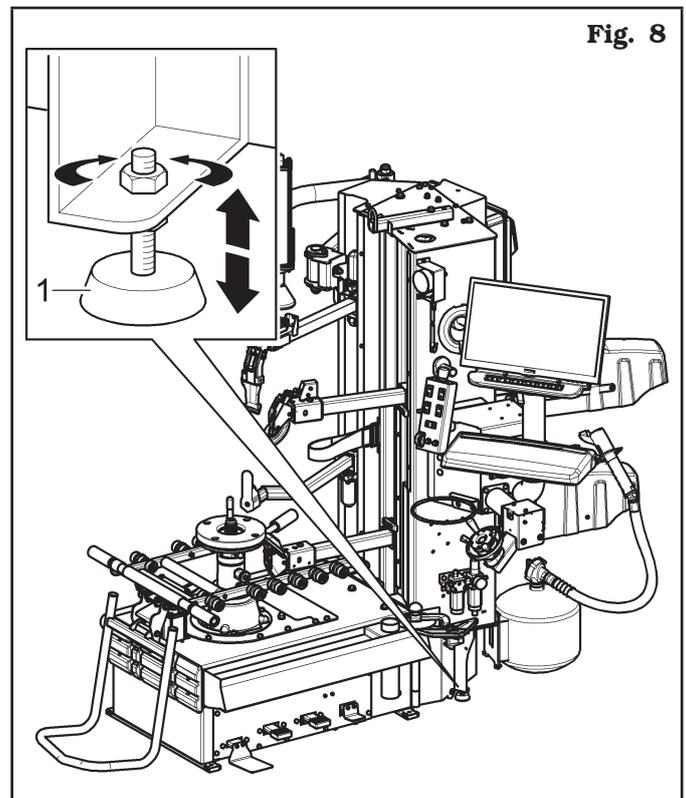
Après avoir libéré de l'emballage les différentes pièces détachées, contrôler leur état d'intégrité, et qu'il n'y ait pas de pièces manquantes ou endommagées, et ensuite, observer les instructions suivantes pour pourvoir à l'assemblage des pièces elles-mêmes en suivant, comme référence, la série d'illustrations ci-jointe.

8.1 Système d'ancrage

L'équipement emballé est fixé à la palette de support par des trous sur le châssis indiqué dans la figure ci-dessous. Ces trous doivent également être utilisés pour la fixation au sol, en utilisant des ancrages appropriés pour le béton (non inclus). Avant de fixer au béton, vérifiez que tous les points d'ancrage sont plats, de niveau et en contact avec le sol. Dans le cas contraire, caler entre l'équipement et le sol, comme indiqué sur la Fig. 7.



- Pour fixer l'équipement au sol, utilisez des boulons et goupilles d'ancrage (**Fig. 7 réf. 1**) avec une tige fileté M8 (UNC 5/16) adaptée au sol sur lequel sera fixé le démonte-pneu et en nombre égal au nombre de trous de montage sur le châssis inférieur ;
- percer des trous dans le sol, adaptés pour insérer les ancrages choisis, en correspondance avec les trous sur le châssis inférieur ;
- insérer les ancrages dans les trous pratiqués dans le sol à travers les trous du châssis inférieur et serrer les ancrages ;
- serrer les ancrages sur le châssis comme indiqué par le fabricant des ancrages elles-mêmes ;
- avant de serrer complètement l'équipement à terre, niveler la part postérieure de celui-ci en tournant les pieds (**Fig. 8 réf. 1**).



8.2 Accessoires contenus dans l'emballage

La boîte des accessoires se trouve à l'intérieur de la caisse d'emballage.

Contrôler qu'il s'y trouve toutes les pièces énumérées ci-dessous.

Code	Description	N.
B1157000	Cône deux-faces	1
710013421	Protection pour roues renversées	1
G1000A36	Rallonge pousse-talon 22-28	1
G800A32	Protecteur talon	1
G1000A100K	Kit protection talon + 50 feuilles pour protection talon	1
299213	Palette de protection talon	1

À côté de l'écran, dans une boîte distincte, chaque équipement est fourni avec un kit d'activation (**ATTENTION : NE PAS JETER !**) comprenant:

- CARTE À PUCE (réf. 1) avec le numéro de série (**ATTENTION : NE PAS JETER !**);
- Clé USB (réf. 2) marquée du même numéro de série et contenant les fichiers pour l'installation du PC à l'équipement. Cette clé peut être utilisée pour la sauvegarde et la récupération des données du PC.



CONSERVER SOIGNEUSEMENT CE MATÉRIEL CAR IL NE PEUT ÊTRE FOURNI COMME PIÈCE DE RECHANGE.



LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ÉGAREMENT OU DE PERTE DE LA CARTE ET/OU DE LA CLÉ USB.

8.3 Procédures d'assemblage

1. Monter le système réservoir gonflage tubeless à l'équipement suivant les instructions suivantes :

- fixer le réservoir (Fig. 9 réf. 6) à la bride de support (Fig. 9 réf. 7) en utilisant les vis (Fig. 9 réf. 4) et les écrous (Fig. 9 réf. 5) fournies en dotation ;
- fixer la bride (Fig. 9 réf. 7) à l'équipement (Fig. 9 réf. 3) en utilisant les vis (Fig. 9 réf. 1) et les écrous (Fig. 9 réf. 2) fournies en dotation ;

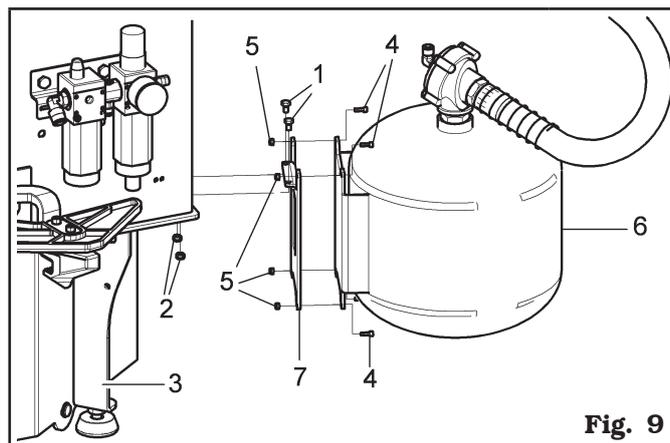


Fig. 9

2. Joindre le tuyau noir (Fig. 10 réf. 1) et le tuyau bleu (Fig. 10 réf. 2) dans les attaches rapides spéciaux comme indiqué dans la Fig. 10.

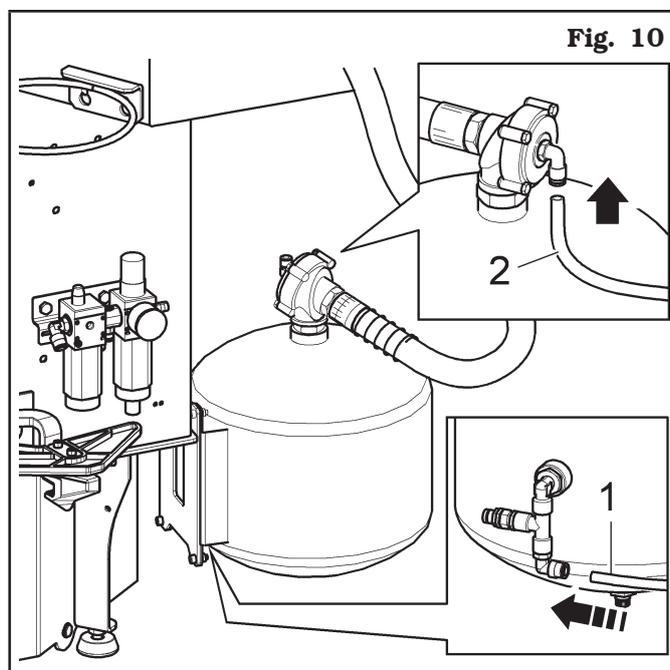
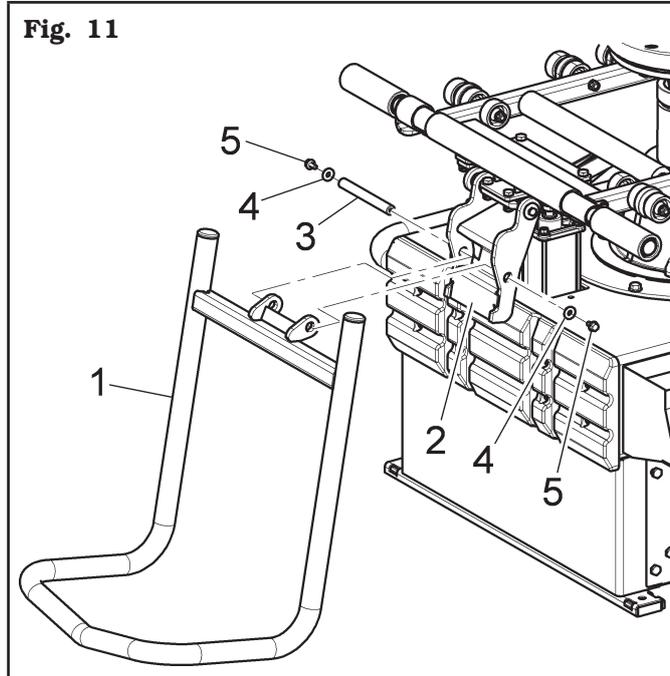


Fig. 10



EN CAS DE COUPURE D'ALIMENTATION, ET/OU AVANT DE CHAQUE CONNEXION PNEUMATIQUE, PLACER LES PÉDALES EN POSITION DE POINT MORT.

3. fixer le tuyau de support du basculeur (**Fig. 11 réf. 1**) à la bride du support de base (**Fig. 11 réf. 2**) en utilisant le goujon (**Fig. 11 réf. 3**), les rondelles (**Fig. 11 réf. 4**) et les vis (**Fig. 11 réf. 5**), fournies en dotation ;



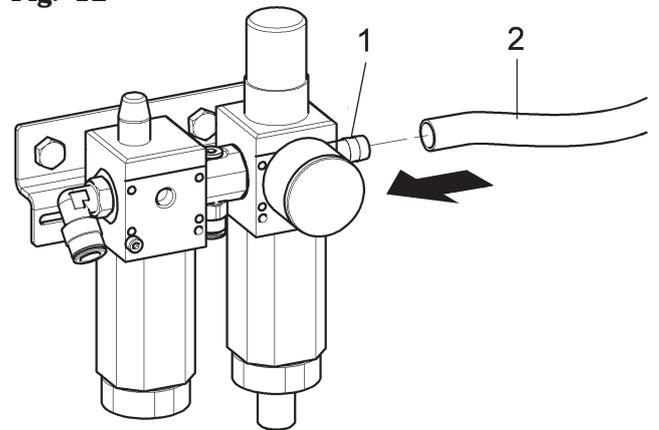
8.4 Branchement pneumatique



TOUTE INTERVENTION PNEUMATIQUE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.

Connecter l'alimentation pneumatique de réseau au moyen du raccord (**Fig. 12 réf. 1**) positionné sur l'ensemble filtre de l'équipement. Le tuyau à pression (**Fig. 12 réf. 2**) venant du réseau doit avoir un diamètre intérieur minimum de 10 mm (3/8") et un diamètre extérieur minimum de 19 mm (3/4") (voir **Fig. 12**) pour avoir un débit suffisant (voir **Fig. 12**).

Fig. 12



LA PRESSION DE FONCTIONNEMENT MINIMALE DU TUYAU D'ALIMENTATION ET DES RACCORDS INSTALLÉS DOIT ÊTRE D'AU MOINS 300 psi. LA PRESSION D'ÉCLATEMENT MAXIMALE DE CELUI-CI DOIT ÊTRE D'AU MOINS 900 psi.



UTILISEZ UN RUBAN D'ÉTANCHÉITÉ POUR RACCORD FILETÉ PNEUMATIQUE APPROPRIÉ POUR TOUS LES RACCORDS PNEUMATIQUES.



POUR EXÉCUTER ULTÉRIEURS BRANCHEMENTS PNEUMATIQUES, SE RÉFÉRER AUX SCHÉMAS PNEUMATIQUES ILLUSTRÉS DANS LE CHAPITRE 20.



EN CAS DE COUPURE D'ALIMENTATION, ET/OU AVANT DE CHAQUE CONNEXION PNEUMATIQUE, PLACER LES PÉDALES EN POSITION DE POINT MORT.

9.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



TOUS LES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EXCLUSIVEMENT PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.



AVANT DE BRANCHER L'ÉQUIPEMENT VÉRIFIER ATTENTIVEMENT :

- **QUE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CORRESPONDENT AUX QUALITÉS REQUISES DE L'ÉQUIPEMENT REPORTÉES SUR LA PLAQUE D'IDENTIFICATION ;**
- **QUE TOUS LES COMPOSANTS DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SOIENT EN BON ÉTAT ;**
- **LA PRÉSENCE D'UNE MISE À LA TERRE EFFICACE ET DE DIMENSION APPROPRIÉE (SECTION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À LA SECTION MAXIMALE DES CÂBLES D'ALIMENTATION) ;**
- **QUE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE EST DOTÉE DE INTERRUPTEUR PRINCIPAL VERROUILLABLE ET DISJONCTEUR AVEC PROTECTION DIFFÉRENTIELLE ÉTALONNÉE À 30 mA.**

L'équipement est fournie avec un câble. Au câble doit être connectée une fiche répondante aux indications suivantes.



APPLIQUER AU CÂBLE DE L'ÉQUIPEMENT UNE FICHE CONFORME AUX CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS (LE FIL DE MISE À LA TERRE EST DE COULEUR JAUNE/VERTE ET NE DOIT ÊTRE JAMAIS CONNECTÉ À A UNE DES PHASES OU AU NEUTRE).



L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE COMPATIBLE AVEC LES CONDITIONS DE PUISSANCE NOMINALE SPÉCIFIÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL ET DOIT POUVOIR GARANTIR UNE CHUTE DE TENSION A PLEINE CHARGE NON SUPÉRIEURE A 4% (10% EN PHASE DE DÉMARRAGE) DE LA VALEUR NOMINALE.



LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAINE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE ET PEUT ENDOMMAGER L'ÉQUIPEMENT.

Alimentation, moteur	Conformité norme	Tension	Amperage	Pôles	Degré de protection IP minimum
Alimentation 1 Ph, moteur à inverseur	IEC 309	200/240V	16A	2 Pôles + Sol	IP 44

9.1 Contrôles électriques



AVANT LA MISE EN SERVICE DU DÉMONTE-PNEUS, IL FAUDRA CONNAÎTRE LA POSITION ET LA MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE COMMANDE ET EN VÉRIFIER LEUR EFFICACITÉ (À CE PROPOS, CONSULTER LE PARAGRAPHE « COMMANDES »).



VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.

Une fois le branchement prise/bonde a été effectué, mettre l'équipement en marche au moyen de l'interrupteur général (Fig. 13 réf. A).

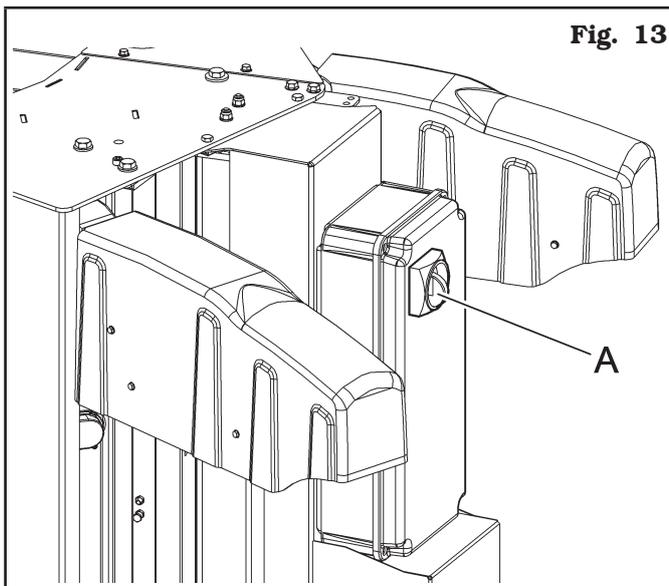


Fig. 13

10.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les caractéristiques de l'environnement de travail de l'équipement doivent respecter les limites suivantes :

- température : +5 °C - +40 °C (+41 °F - +104 °F);
- humidité relative : 30 - 95 % (sans rosée) ;
- pression atmosphérique : 860 - 1060 hPa (mbar) (12.5 - 15.4 psi).

Toute utilisation de l'équipement dans des environnements ne présentant pas les caractéristiques spécifiées ne sera admise qu'après approbation et autorisé par le constructeur.

10.1 Position de travail

Sur la Fig. 14 il est possible de repérer les positions de fonctionnement **A** et **B**.

La position **A** est considérée la principale pour le montage et le démontage de la roue sur le mandrin tandis que la position **B** est la meilleure pour suivre les opérations de détalonnage de la roue.

En tout cas, le fait d'opérer dans les positions indiquées permet d'obtenir une plus grande précision et vitesse au cours des phases opérationnelles et permet à l'opérateur de travailler en toute sécurité.

10.2 Aire d'installation

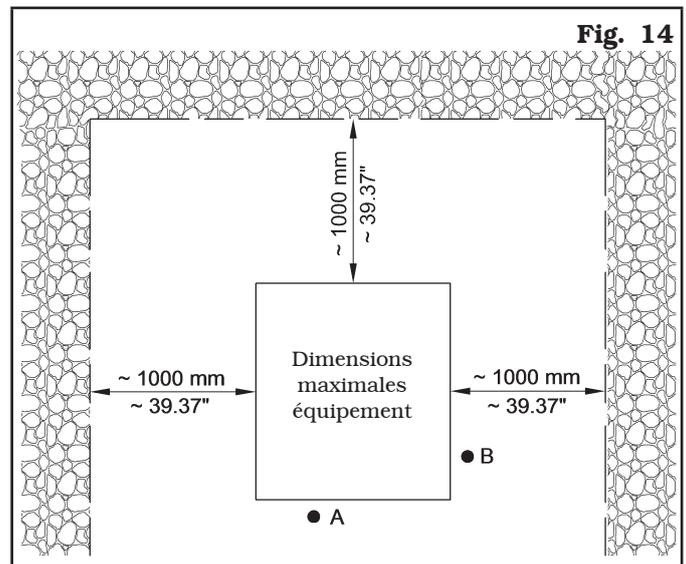


Fig. 14



UTILISER L'ÉQUIPEMENT DANS UN ENDROIT SEC ET SUFFISAMMENT ÉCLAIRÉ, FERMÉ, PROTÉGÉ DE TOUTES LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR CONCERNANT LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

L'installation de l'équipement a besoin d'un espace utile, (comme il est indiqué dans la **Fig. 14**). Le positionnement de l'équipement doit s'effectuer en suivant les proportions indiquées. De sa position de commande l'opérateur est à même de visualiser tout l'équipement et l'aire qui l'entoure. L'opérateur doit empêcher que ne se trouvent, dans cette aire, des personnes non autorisées et des objets qui pourraient représenter des sources de danger. L'équipement doit être montée sur un plan horizontal, de préférence recouvert de ciment ou de carrelage. Éviter les plans instables ou disjoints.

La plan d'appui de l'équipement doit supporter les charges transmises au cours de la phase opérationnelle. Ce plan doit avoir une portée de 500 kg/m² au moins (100 lb/ft²).

La profondeur du sol solide doit garantir la tenue des tampons d'ancrage.

10.3 Éclairage

L'équipement doit être installé dans un endroit suffisamment éclairé en conformité avec toutes les mesures normatives.

10.4 Modification du champ de travail

Après la livraison, l'équipement peut travailler sur roues avec un diamètre maximum de 50" et diamètre jante (10" - 30"). Il y a également la possibilité de déplacer la colonne outils pour agrandir le champ de travail jusqu'à 52" (avec diamètre de la jante 12" - 32") et jusqu'à 54" (avec diamètre de la jante 14" - 34") (voir **Fig. 15**).

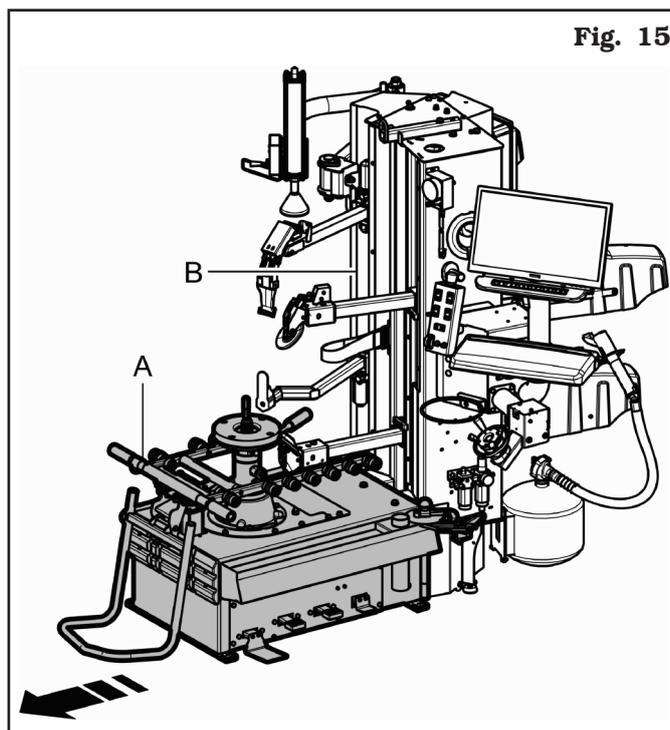


Fig. 15

La manutention de la colonne se passe en relâchant les vis de fixation au bâti (**Fig. 15 réf. A**) à la colonne (**Fig. 15 réf. B**) et en faisant glisser le bâti (**Fig. 15 réf. A**) dans les rainures appropriées jusqu'à la mesure souhaitée.



S'ASSURER QUE LA COLONNE DU DÉMONTE-PNEUS SOIT STABLE À TRAVERS L'UTILISATION D'UN CÂBLE SUPPORTÉ PAR UN PALAN, À APPUYER SUR LA SPÉCIALE TRAVERSE DE SOULÈVEMENT (FIG. 16 RÉF. 7).

1. Enlever les carters latéraux (**Fig. 16 réf. 1-2**) de l'équipement ;
2. Desserrer les vis (**Fig. 16 réf. 3**) et les écrous voisin les fentes centrales (**Fig. 16 réf. 4**) avec soin de n'enlever pas les écrous des vis respectives.
3. Enlever les six vis restantes (**Fig. 16 réf. 5**).

4. Déplacer le bâti (**Fig. 16 réf. 6**) dans la position demandée (à 52" ou 54") et si nécessaire s'aider avec un dispositif de soulèvement (**Fig. 16 réf. 7**).
5. Procéder au serrage de trois vis (**Fig. 16 réf. 3**) du bâti avec une couple de 80 Nm.
6. Positionner les six vis (**Fig. 16 réf. 5**) enlevées précédemment et les serrer sur les côtés du bâti avec une couple de 80 Nm.
7. Remonter les carters latéraux (**Fig. 16 réf. 1-2**) de l'équipement.



APRÈS LE MONTAGE, VÉRIFIER LA CORRECTE POSITION DES OUTILS. DANS CE BUT, BLOQUER UNE JANTE DANS LE CENTRE DU MANDRIN. EN S' AidANT AVEC LE BRAS DÉCOLLE-PNEUS INFÉRIEUR, CONTRÔLER QUE LA DISTANCE ENTRE LE ROULEAU ET LE BORDS DE LA JANTE (SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR) SOIT PRESQUE IDENTIQUE. AU CONTRAIRE RÉPÉTER LA PROCÉDURE À PARTIR DU POINT 1.

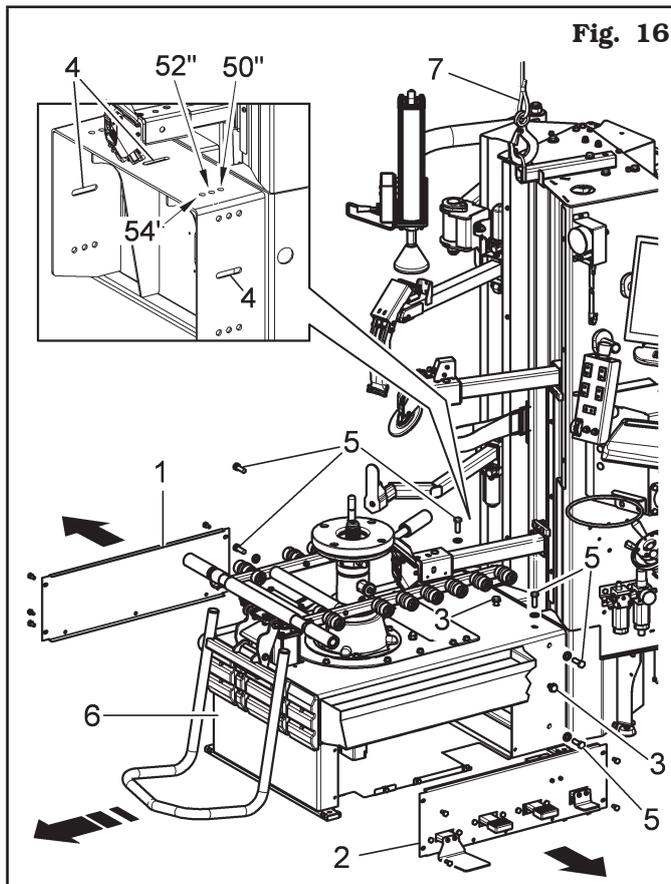


Fig. 16

11.0 COMMANDES

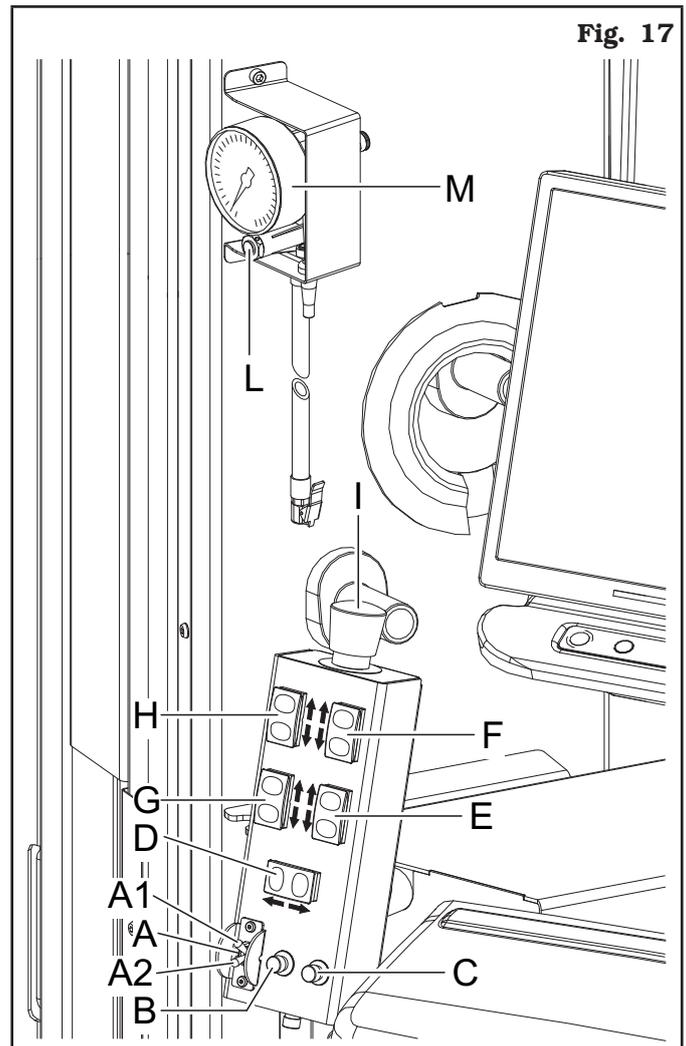


Fig. 17

11.1 Console multifonctions

La console multifonctions est composée d'un panneau avec des poussoirs et des poussoirs.

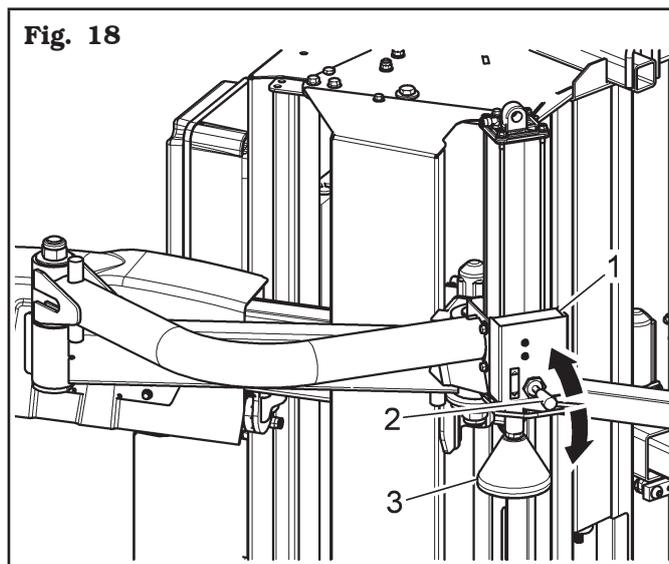
- Le sélecteur « **A** » permet de sélectionner le mode de fonctionnement de l'équipement : automatique (par PC) ou manuel.
 - « **A1** » : Automatique (AUTO) : autorise le fonctionnement de l'équipement par PC (si la fonction interface utilisateur est activée).
 - « **A2** » : Manuel (MAN) : permet d'effectuer toutes les opérations avec des commandes « manuelles ».
- Le poussoir « **B** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande l'activation de la came d'insertion rouleau décolle-pneus supérieur dans la jante en modalité « MAN ». Dans le fonctionnement « AUTO » ce poussoir n'est pas activé.
- Le poussoir « **C** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande l'activation de la came d'insertion rouleau décolle-pneus inférieur dans la jante en modalité « MAN ». Dans le fonctionnement « AUTO » ce poussoir n'est pas activé.

- Retourne automatique des bras dans la position de travail (point zéro de l'équipement).
 En modalité AUTO, en poussant dans le même temps les poussoirs « B » et « C », les bras outils retournent automatiquement dans la position de fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser un des poussoirs qui contrôlent la translation verticale des bras (Fig. 17 réf. E ou F).
- Le poussoir « D » a une position à action maintenue et pressé (◀) il commande la translation en avant des outils. S'il est pressé (▶) il commande la translation en arrière des outils.
En mode « MAN » :
 - les quatre bras maintiennent la synchronisation : en cas d'erreur de positionnement relatif aux quatre bras, le mouvement se fera uniquement sur les bras qui doivent être resynchronisés avec les autres. Les bras peuvent être déplacés un à la fois en sélectionnant sur le clavier à sept touches, uniquement en mode « MAN ».**En mode « AUTO » :**
 - les quatre bras maintiennent la synchronisation : en cas d'erreur de positionnement relatif aux quatre bras, le mouvement se fera uniquement sur les bras qui doivent être resynchronisés avec les autres. Dans ce mode, les bras ne peuvent pas être déplacés un à un.
- Le poussoir « E » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande la translation verticale du rouleau décolle-pneus inférieur. Si pressé, dans la partie inférieure (↓), il commande le déplacement vers le bas. Si pressé, dans la partie supérieure (↑), il commande le déplacement vers le haut. En le pressant pour un temps supérieur à un second, le déplacement continue automatiquement jusqu'à emmener le bras à la fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser de nouveau la touche « E ».
- Le poussoir « F » a une position à action maintenue, et il commande la translation verticale du rouleau décolle-pneus supérieur. Si pressé, dans la partie inférieure (↓), il commande le déplacement vers le bas. Si pressé, dans la partie supérieure (↑), il commande le déplacement vers le haut. En le pressant pour un temps supérieur à un second, le déplacement continue automatiquement jusqu'à emmener le bras à la fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser de nouveau la touche « F ».
- Le poussoir « G » a une position à action maintenue et il commande la translation verticale de la tête outil inférieure. Si pressé, dans la partie inférieure (↓), il commande le déplacement vers le bas. Si pressé, dans la partie supérieure (↑), il commande le déplacement vers le haut. En le pressant pour un temps supérieur à un second, le déplacement continue automatiquement jusqu'à emmener le bras à la fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser de nouveau la touche « G ».

- Le poussoir « H » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande le déplacement vertical de la tête outil supérieure. Si pressé, dans la partie inférieure (↓), il commande le déplacement vers le bas. Si pressé, dans la partie supérieure (↑), il commande le déplacement vers le haut. En le pressant pour un temps supérieur à un second, le déplacement continue automatiquement jusqu'à emmener le bras à la fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser de nouveau la touche « H ».
- Poussoir d'urgence « I ». il a deux positions de fonctionnement stables :
 - la première, avec le poussoir actionné, interrompt toutes les fonctions de l'unité de commande et coupe l'alimentation du tableau électrique de l'équipement, à l'exception du PC de contrôle.
 - la seconde, avec le poussoir relevé, rétablit les fonctions de l'équipement.
- Le poussoir de gonflage « L », qui permet, si pressé, de dégonfler le pneu pour atteindre-le à la pression désirée.
- Le manomètre de gonflage « M » visualise la pression à l'intérieur du pneu.

11.2 Unité de commande dispositif pousse-talon

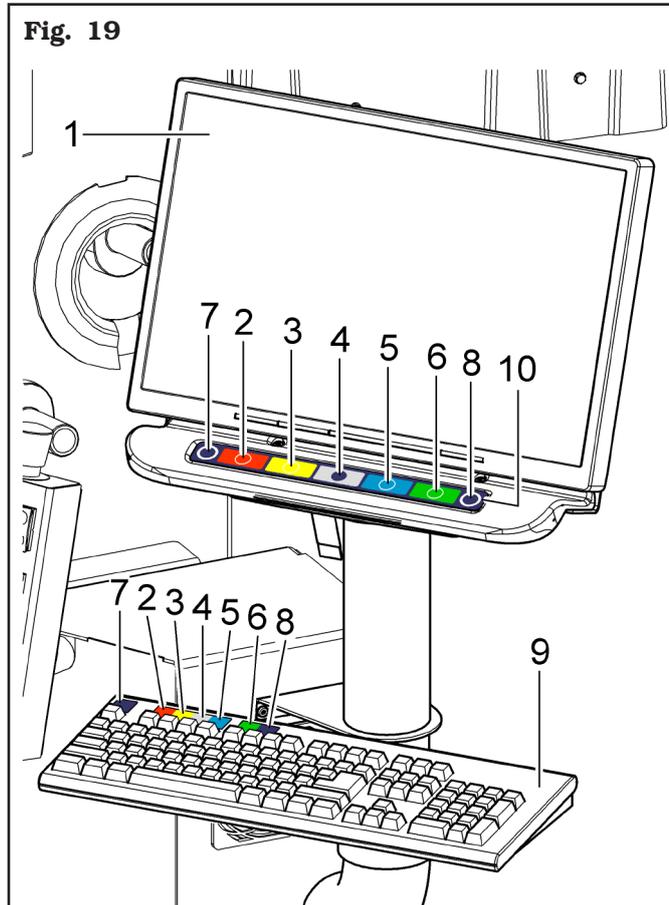
Elle est formée par un manipulateur (Fig. 18 réf. 1), placé sur le dispositif. Avec ce manipulateur il est possible de commander la translation verticale du rouleau presseur (Fig. 18 réf. 3). Soulever le levier (Fig. 18 réf. 2) pour ordonner le déplacement vers le haut, tandis que la baisse du levier (Fig. 18 réf. 2) ordonne le déplacement vers le bas. Le positionnement des bras du dispositif en correspondance du pneumatique est une opération complètement manuel.



11.3 Ordinateur

L'équipement est équipé d'un ordinateur qui contrôle et qui gère les opérations de démontage et de montage du pneu, à partir de la jante, en cycle automatique.

11.3.1 Description du panneau de commande



LÉGENDE

- 1 – Écran
- 2 – Poussoir fonctions (rouge) (F1)
- 3 – Poussoir fonctions (jaune) (F2)
- 4 – Poussoir fonctions (gris) (F3)
- 5 – Poussoir fonctions (bleu) (F4)
- 6 – Poussoir fonctions (vert) (F5)
- 7 – Poussoir « Esc » (Esc)
- 8 – Poussoir « More » (F6)
- 9 – Clavier de saisie des données
- 10 – Boîtier de commande fonctions rapides (clavier à 7 poussoirs)

Au démarrage du démonte-pneu, l'écran du PC affiche la fenêtre principale de l'équipement (Home) :



Au bas de la fenêtre principale et de chaque fenêtre que nous décrirons ci-dessous, se trouvent des carrés colorés avec des icônes identifiant les fonctions. Ces fonctions s'activent en appuyant sur le poussoir coloré correspondante, sur le « boîtier de commande fonctions rapides » (Fig. 19 réf. 10) ou sur le « clavier de saisie des données » (Fig. 19 réf. 9).



EN CAS D'ARRÊT ANORMAL DU DÉMONTE-PNEUS (NON EFFECTUÉ AVEC LA TOUCHE « ARRÊT PC »), L'IMAGE DE DÉMARRAGE « D'URGENCE » APPARAÎT À LA MISE EN ROUTE, COMMENT VISUALISÉ CI-APRÈS.



Dans la fenêtre principale s'affiche un triangle clignotant et le poussoir  n'est pas activé. Les poussoirs non plus (Fig. 17 réf. B-C) ne sont pas activées. Seulement les mouvements de translation verticale des 4 bras (Fig. 17 réf. E-F-G-H) et la rotation du mandrin (Fig. 22 réf. A) restent activés.

POUR SORTIR DE L'URGENCE, EXÉCUTER LE SUIVANTE PROCÉDURE :

APPUYER SUR LE POUSSOIR  LE TRIANGLE DE LA FENÊTRE PRINCIPALE ARRÊTE DE CLIGNOTER ET LE POUSSOIR  EST REACTIVÉ (DE NOUVEAU AVEC ARRIÈRE-PLAN JAUNE). LES POUSSOIRS (FIG. 14 RÉF. B ET C) SONT DE NOUVEAU ACTIVÉS.

Maintenant il est possible remettre à zéro l'équipement avec le poussoir .

Liste des fonctions :



Accès à la page suivante.



Défilement cyclique des valeurs à personnaliser.



Sauvegarde des valeurs dans la base de données.



Activation de la procédure automatique/activation de l'opération visualisée.



Choix du dispositif tête outil supérieur.



Choix du dispositif tête outil inférieur.



Annule la sélection/quitte le menu choix du dispositif.



Choix du dispositif rouleau décolle-pneus supérieur.



Choix du dispositif rouleau décolle-pneus inférieur.



Choix du dispositif d'entraînement.



Choix du dispositif Plus.



Tri des données mémorisées par type de roue.



Tri des données mémorisées par plaque d'immatriculation.



Tri des données mémorisées par nom du propriétaire.



Champ remarques.



Arrêt PC.



Activation de la procédure de démontage/montage des pneus.



Sous-menu réservé à l'assistance.



Visualisation manque d'informations pour l'activation de la procédure automatique.



Retour à la page « Home ».



Défilement vers le haut.



Défilement vers le bas.



Validation du choix effectué.



Accès à la base de données.



Sortie de page.



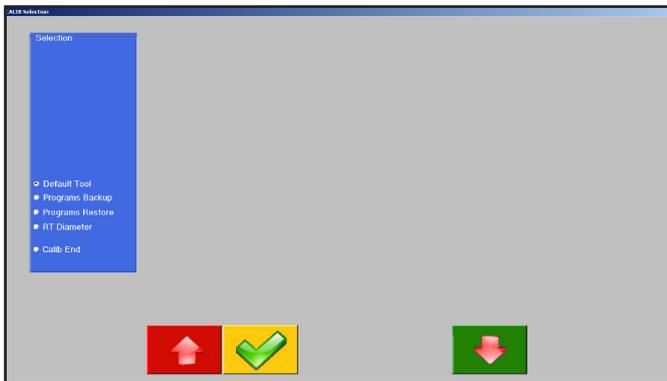
Activation du mode « voiture ».



Activation du mode « transport léger ».

11.3.2 Menu assistance

Au démarrage de l'équipement, en appuyant sur le poussoir  et en insérant le mot de passe utilisateur, la fenêtre ci-dessous s'affiche. À partir de cette fenêtre, il est possible de sélectionner les sous-menus figurant sur le côté gauche :

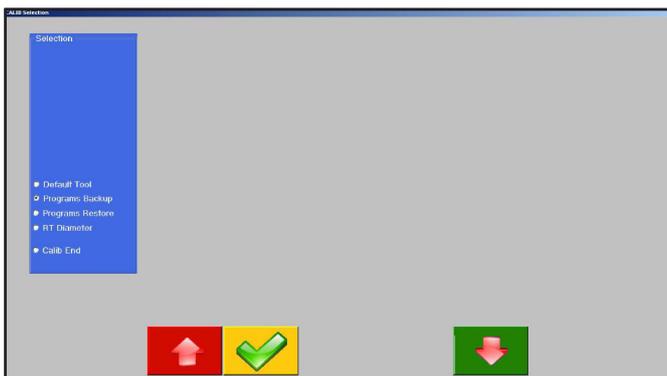


Sauvegarde / Récupération: pour éviter de perdre les données de la base de données des véhicules et des clients, il est conseillé de créer fréquemment une copie de sauvegarde. Utiliser pour cette opération, une clé USB « flash disk »

Il est possible de récupérer les données perdues ou effacées avec la procédure de restore (récupération) (si une opération de sauvegarde a déjà été effectuée précédemment).

À l'aide des flèches   sélectionner le sous-menu désiré.

Confirmer votre sélection en appuyant sur le poussoir .



Il est possible de sauvegarder les données mémorisées par le PC (ex : base de données) sur la clé USB en sélectionnant « Programs backup ».

En appuyant sur le poussoir  on passe à la fenêtre ci-dessous.



Après avoir vérifié la présence de la clé USB dans le « port » adéquat, en appuyant sur le poussoir  la fenêtre ci-dessous s'affiche.

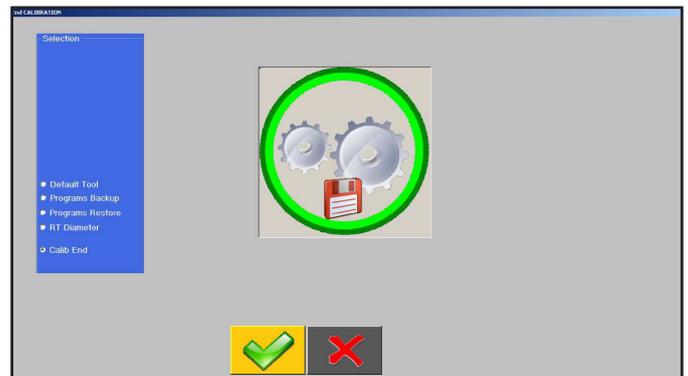
En appuyant sur le poussoir  l'opération peut être annulée.



Pour confirmer l'opération de sauvegarde sur la clé, appuyer sur le poussoir .

Pour quitter le menu assistance, se positionner, à l'aide des flèches  , sur « Calib end » puis appuyer

sur le poussoir  pour confirmer et passer à la page suivante.

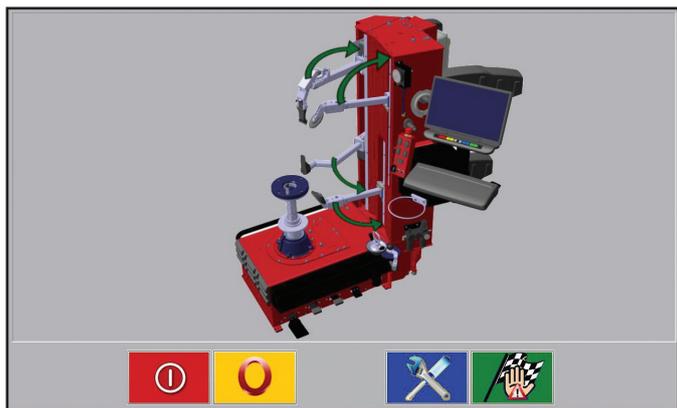


Pour conserver les variations faites précédemment (DEFAULT TOOL ou RT DIAMETER), appuyer sur le poussoir , sinon, à l'aide du poussoir , quitter la page sans sauvegarder les modifications.

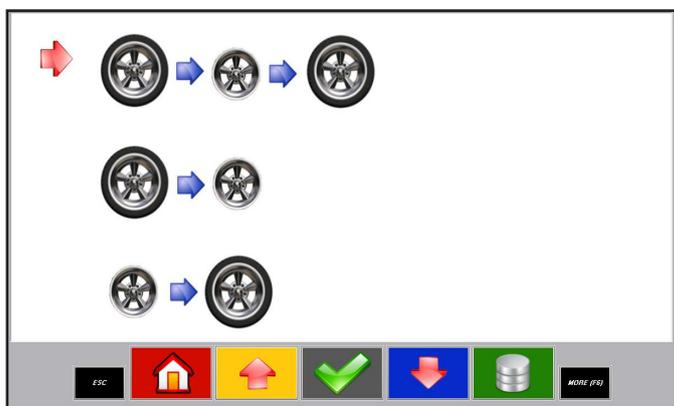
11.3.3 Mémorisation de la combinaison jante/pneu dans la base de données

L'ordinateur dispose d'une base de données permettant de mémoriser les combinaisons jante/ pneu. Pour insérer une nouvelle combinaison jante/pneu, en partant de la page principale (Home), procéder comme ceci :

1. Appuyer sur le poussoir pour réinitialiser l'équipement.



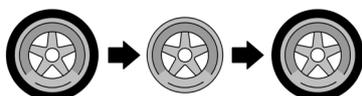
À la fin de la réinitialisation, la fenêtre ci-dessous apparaît.



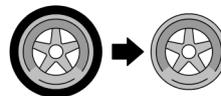
2. À l'aide des flèches sélectionner le type de cycle souhaité.

DANS CETTE PAGE, EN APPUYANT SUR LE POUSSOIR L'ÉQUIPEMENT SE PRÉPARE À ENTRER EN MODE « AUTO » SANS LA GESTION DU CYCLE PAR PC (VOIR CHAP. 11.4 « UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT EN MODE « AUTO » SANS LA GESTION DU PC »).

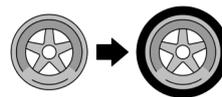
A. Démontage/montage des pneus (fonctionnement normal).



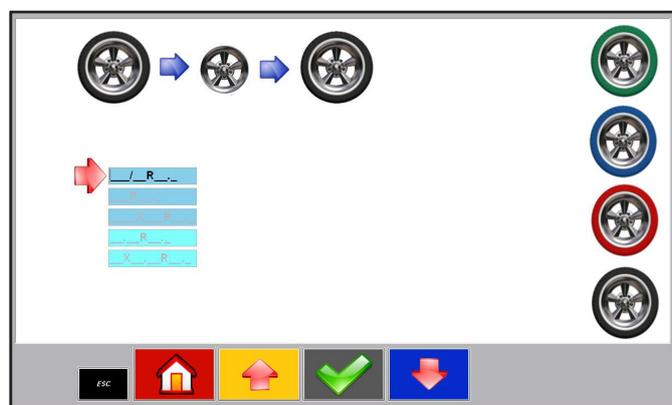
B. Démontage répété (à la fin d'un démontage, l'équipement se prépare automatiquement pour le démontage suivant).



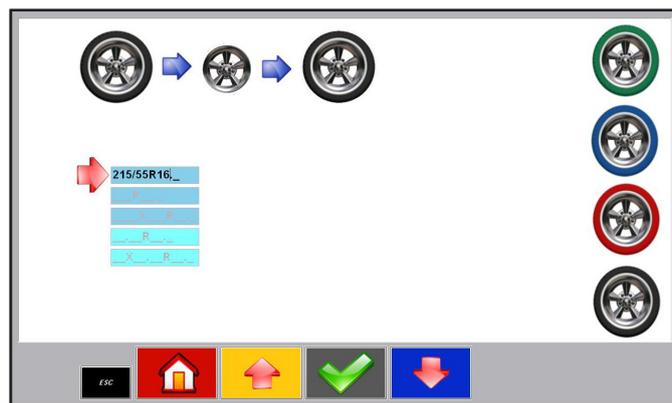
C. Montage répété (à la fin d'un montage, l'équipement se prépare automatiquement pour le montage suivant).



3. Confirmer votre sélection en appuyant sur le poussoir .



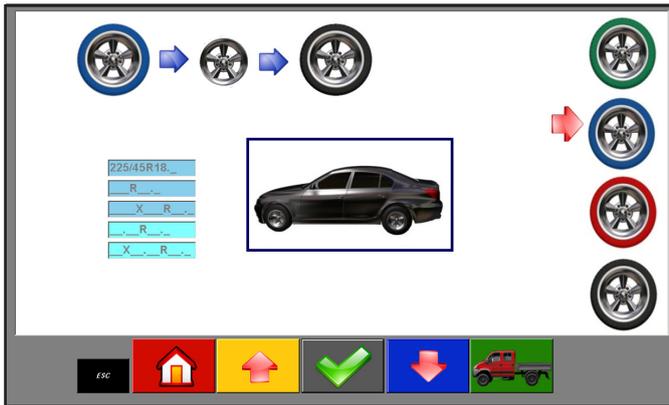
4. Saisissez, à l'aide du clavier, les dimensions du pneu. Ces informations permettront, par la suite, de récupérer cette combinaison pneu/jante dans la base de données (ex : 215/55R16.0).



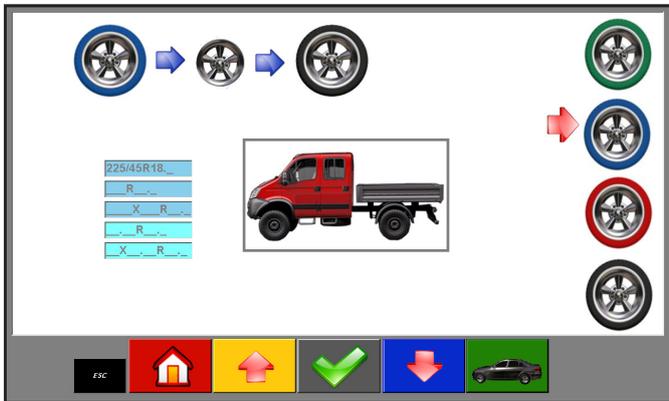
5. Confirmer votre saisie en appuyant sur .

En analysant les dimensions insérées, l'équipement choisira automatiquement le programme de démontage le plus approprié pour ces dimensions :

- Pneu vert (programme soft) ;
- Pneu bleu (programme standard) ;
- Pneu rouge (programme Run-Flat ou UHP - Ultra High Performance).



En appuyant le poussoir  l'équipement passe à le mode « transport léger » : la page-écran suivante est visualisée.

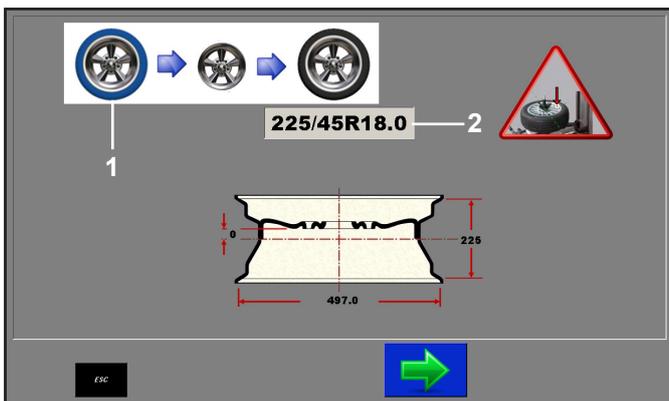


En appuyant le poussoir  l'équipement retourne au mode « voiture » .
L'opérateur peut cependant décider d'utiliser un programme différent de celui proposé par l'équipement en choisissant à l'aide des flèches   .



LE LOGICIEL NE PERMET PAS L'UTILISATION DE PROGRAMMES INAPPROPRIÉS AU TYPE DE PNEU SÉLECTIONNÉ.

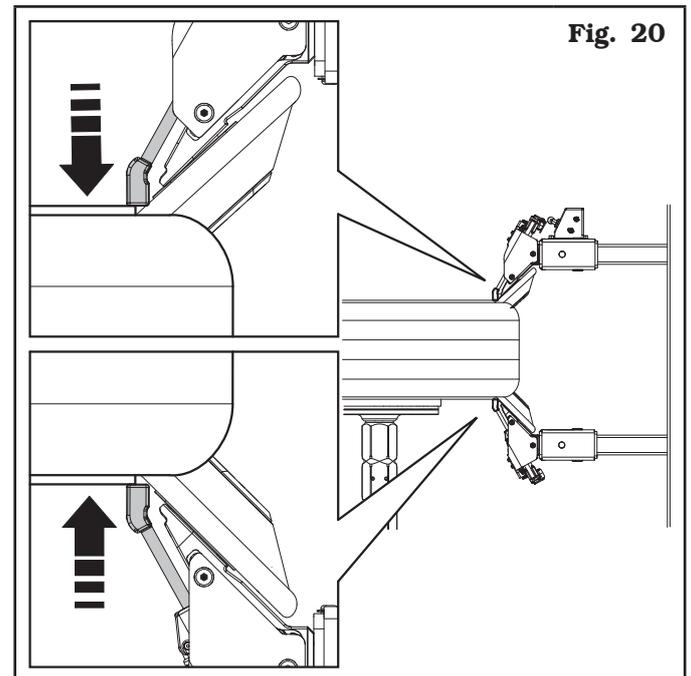
6. Confirmer votre sélection en appuyant sur .



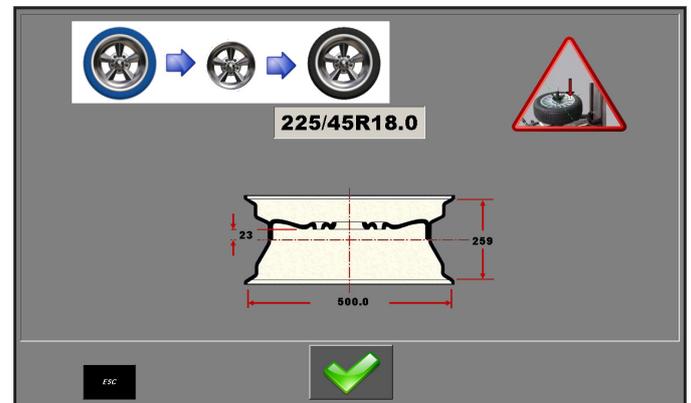
La fenêtre indique le type de programme choisi en colorant le pneu et en affichant les données insérées (respectivement en position 1 et 2 dans la fenêtre ci-dessus).

7. Appuyer sur  pour continuer. L'équipement prédéfinit automatiquement les rouleaux décolle-pneus près du diamètre jante.

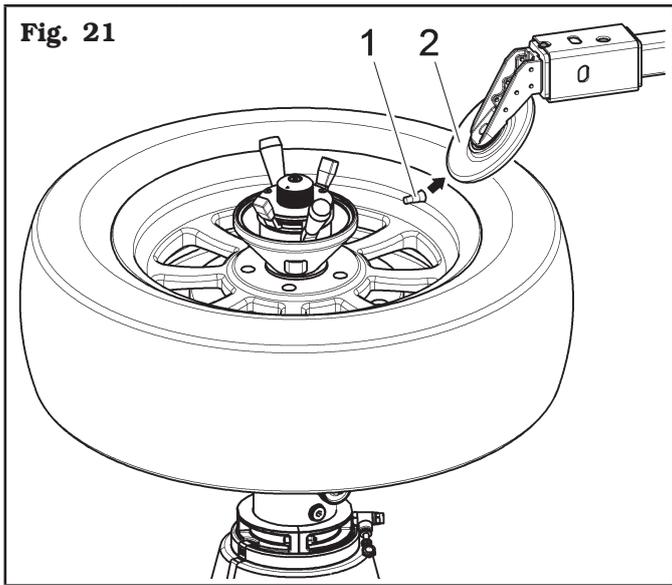
Ensuite, appuyer la pédale de consentement (**Fig. 20 réf. C**) et les rouleaux décolle-pneus porteront les tâteurs relatifs a contact avec le bord de la jante: la largeur de la roue est automatiquement acquise (voir **Fig. 20**).



Si les rouleaux décolle-pneus ne sont pas correctement mises en contact avec le bord de la jante, utiliser le poussoir (**Fig. 17 réf. D**) pour les déplacer diamétralement jusqu'à l'emplacement correct.



8. À la fin de l'opération de acquisition de la mesure largeur roue, appuyer le poussoir  pour confirmer la mesure, puis positionner la soupape (**Fig. 21 réf. 1**) près du rouleau (**Fig. 21 réf. 2**).



11.3.4 Sauvegarde des données

1. Pour sauvegarder les valeurs dans la base de données, appuyer sur le poussoir
2. Dans la fenêtre qui apparaîtra, d'autres informations pourront être ajoutées afin de faciliter une nouvelle recherche :



i TOUT AU LONG DU CYCLE DE DÉMONTAGE/MONTAGE DU PNEU, L'ÉQUIPEMENT MÉMORISE LA POSITION DE LA SOUPE. L'ÉQUIPEMENT PLACERA DONC LA SOUPE DANS LA BONNE POSITION AVANT TOUT DÉMONTAGE/MONTAGE DE PNEU.



- Plaque d'immatriculation du véhicule.
- Nom du propriétaire du véhicule.
- Remarques.

i POUR PASSER D'UN CHAMP À L'AUTRE, APPUYER SUR LE POUSSOIR « TAB » DU CLAVIER.

3. Confirmer l'exactitude des données saisies en appuyant sur le poussoir .

i EN CAS DE SAISIE INCORRECTE DES DONNÉES, UN MESSAGE SPÉCIAL AVERTIRA L'OPÉRATEUR.

Procédure rapide (« Quick mode »)

Alternativement, après l'insertion de les données roue, l'exécution des opérations de acquisition de la largeur est possible par un double clic sur la pédale de consentement.

i DANS LE MODE AUTO ET MANUEL, LES TÂTEURS SONT DÉSACTIVÉS.

11.3.5 Démontage du pneu en mode « AUTO » (par PC)

Le fonctionnement automatique de l'équipement, commandé par PC, peut être effectué de deux manières :

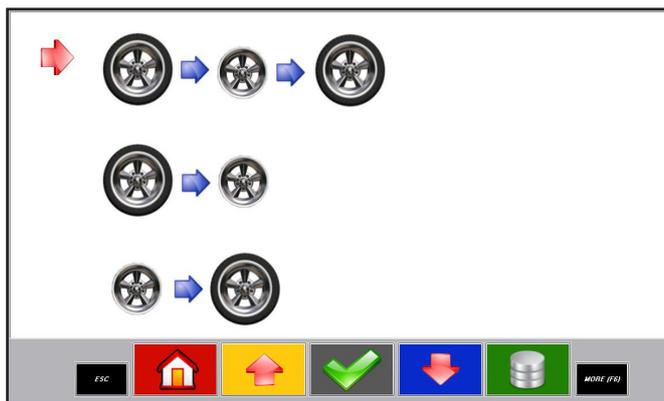
A. Saisie manuelle des données et activation des opérations automatiques.

Dans ce cas, il est indispensable de répéter les opérations décrites du point 1 au point 9 dans le paragraphe « 11.3.3 Mémoire de la combinaison jante/pneu dans la base de données » puis appuyer, sans relâcher, sur la pédale de consentement (Fig. 22 réf. C) pour activer les opérations automatiques. L'équipement effectue automatiquement toutes les opérations de démontage du pneu.

B. Chargement des valeurs de la base de données puis activation des opérations automatiques.

Lorsque la combinaison jante/pneu existe déjà dans la base de données, il suffit, en quelques pas, d'activer le fonctionnement automatique de l'équipement, et plus précisément :

1. À partir de la page « Home » appuyer sur le poussoir



2. Accéder à la base de données en appuyant sur le poussoir



Toutes les combinaisons jante/pneu apparaissent sur l'écran.

3. Sélectionner la combinaison jante/pneu existant dans la base de données.



IL EST POSSIBLE D'UTILISER LES CHAMPS DE RECHERCHE ROUE, PLAQUE OU PROPRIÉTAIRE (RESPECTIVEMENT EN POSITION 1, 2 ET 3 DANS LA FENÊTRE CI-DESSUS) AFIN DE RÉDUIRE AU MINIMUM LA LISTE DES CHOIX, EN INSÉRANT LES DONNÉES DANS LES CHAMPS PRÉVUS.



IL EST ÉGALEMENT POSSIBLE, EN APPUYANT SUR LES POUSSOIRS COLORÉES SITUÉES AU BAS DE L'ÉCRAN, DE CLASSER LA BASE DE DONNÉES RESPECTIVEMENT PAR ROUE (POUSSOIR JAUNE), PAR PLAQUE (POUSSOIR GRISE) OU PAR NOM DU PROPRIÉTAIRE (POUSSOIR BLEUE).

4. À la fin, confirmer votre sélection en appuyant sur le poussoir



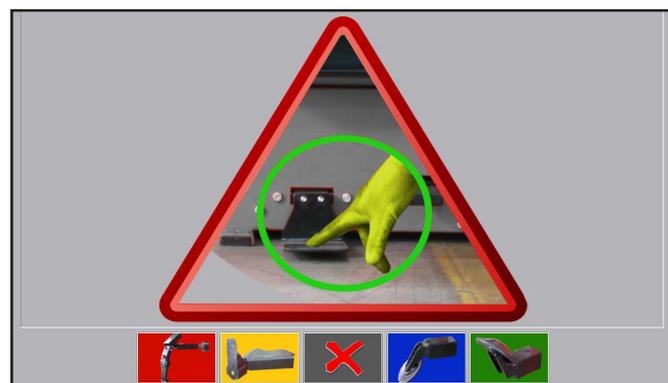
Puis, en appuyant sur le poussoir



et, ensuite, sur la pédale de consentement (Fig. 22 réf. C), l'équipement commence à fonctionner en cycle automatique.



IL EST POSSIBLE D'ACTIVER LE MÊME CYCLE EN APPUYANT RAPIDEMENT DEUX FOIS SUR LA PÉDALE DE CONSENTEMENT (FIG. 16 RÉF. C) (DOUBLE CLIC).



5. En appuyant, sans la relâcher, sur la pédale de consentement (**Fig. 22 réf. C**), l'équipement effectue automatiquement toutes les opérations de démontage du pneu. Au cours du démontage, l'écran affichera des images expliquant l'opération en cours, et plus précisément :

- Rouleau décolle-pneus supérieur.



- Rouleau décolle-pneus inférieur.



- Tête outil supérieur.



- Tête outil inférieure.



À la fin du démontage du pneu, le poussoir  indiquant la fin des opérations automatiques, apparaîtra sur l'écran.

Les outils et les rouleaux décolle-pneus demeurent en place.



**11.3.6 Montage du pneu en mode « AUTO »
(par PC)**

À la fin du démontage automatique du pneu, l'équipement se positionne tel que l'indique la fenêtre ci-dessous :



En appuyant rapidement deux fois sur la pédale de consentement (**Fig. 22 réf. C**), l'équipement se prépare pour le montage automatique (ce type de fonctionnement se produit si l'activité de « démontage/montage

des pneus » a été choisie).

La tête outil inférieure se place en position de montage. Placer le pneu sur la tête outil inférieure.



L'opération de montage avec la tête outil inférieure s'effectue en appuyant rapidement deux fois sur la pédale de consentement (**Fig. 22 réf. C**) sans la relâcher.



À la fin de l'opération précédente, l'équipement place la tête outil supérieure et le rouleau décolle-pneus supérieur pour le positionnement du montage du talon supérieur.

La soupape se place juste avant le point d'ancrage du dispositif d'entraînement.



Choix des accessoires. Dans cette opération de montage, il est possible de choisir le type d'accessoires à utiliser pour terminer le montage.



Avant d'assembler le talon inférieur, une fenêtre spéciale permet de choisir l'accessoire le plus adéquat pour poursuivre les opérations.

Pour utiliser le Dispositif Plus, il n'est pas nécessaire

d'appuyer sur le poussoir mais il suffit d'appuyer deux fois sur la pédale de consentement (**Fig. 22 réf. C**) pour commencer le montage du talon supérieur.



EN REVANCHE, POUR UTILISER LE DISPOSITIF D'ENTRAÎNEMENT, IL EST NÉCESSAIRE D'APPUYER SUR LE POUSSOIR PUIS SUR LA PÉDALE DE CONSENTEMENT (FIG. 16 RÉF. C). L'ÉQUIPEMENT PRÉDÉFINIT COMMENCE LE MONTAGE DU TALON SUPÉRIEUR. AU COURS DE L'INSERTION DES BLOCS POUSSE-PNEU, ÔTER LE PIED DE LA PÉDALE DE CONSENTEMENT (FIG. 22 RÉF. C).



À LA FIN DU MONTAGE, L'ÉQUIPEMENT TOURNE LE MANDRIN DANS LE SENS INVERSE DU MONTAGE, DE SORTE QUE L'OPÉRATEUR PUISSE FACILEMENT ENLEVER LES BLOCS PRÉCÉDEMMENT INSÉRÉS.



À LA FIN DU MONTAGE DU TAILLON SUPÉRIEUR, L'ÉQUIPEMENT S'ARRÊTE.

En appuyant rapidement deux fois sur la pédale de consentement (**Fig. 22 réf. C**), les outils et les rouleaux décolle-pneus sont portés en position complètement ouverte.

La fenêtre ci-dessous apparaît sur l'écran.



L'équipement est désormais prête pour un nouveau cycle avec la même jante et le même pneu.

Ôter la roue montée par le mandrin et y placer une autre roue à démonter.

Bloquer la roue et positionner la soupape au niveau du rouleau décolle-pneus supérieur.

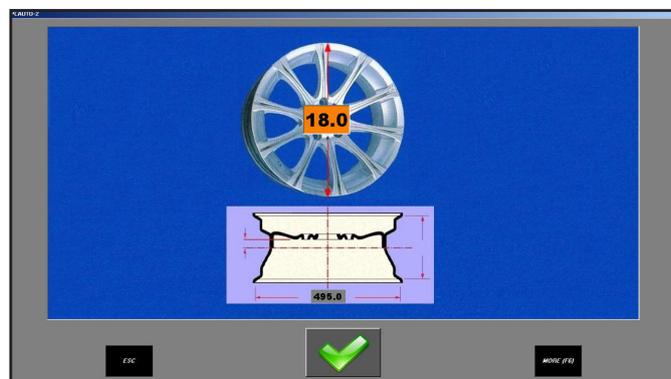
Appuyer deux fois sur la pédale de consentement (**Fig. 22 réf. C**) pour commencer un nouveau cycle de démontage/montage du pneu.

11.4 Utilisation de l'équipement en mode « AUTO sans la commande du PC »

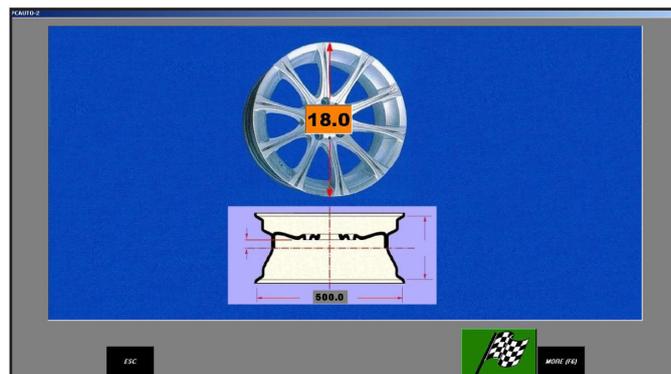
Appuyer sur le poussoir **ESC** de l'afficheur avec la sélection du type de programme à exécuter (voir **Chap. 11.3.3: « Mémorisation combinaison jante/pneu en la banque de données »**), l'équipement se rend en le mode « AUTO » sans la gestion du cycle par le PC. Il est désormais possible de définir le diamètre de la jante sur laquelle on souhaite travailler en appuyant sur les poussoirs **+1**, **+0.5**, **-0.5** et **-1**.



En appuyant sur le poussoir  on passe à la fenêtre ci-dessous.



En appuyant sur le poussoir  on confirme le diamètre sur lequel on souhaite travailler et l'équipement passe à la fenêtre ci-dessous.



En appuyant sur le poussoir  les outils se positionnent diamétralement sur la base de la jante insérée, et il est donc possible de commencer les opérations en utilisant les poussoirs du panneau de commande.

11.5 Pédalier

La « **pédale A** » a deux positions opérationnelles à action maintenue. Une pression vers le bas produit un mouvement rotatif du mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre. Le soulèvement de la pédale vers le haut produit le mouvement contraire.



SEULEMENT EN SENS HORAIRE IL EST POSSIBLE DE DOSER AVEC CONTINUITÉ LA VITESSE DE L'ENSEMBLE MANDRIN JUSQU'À ATTEINDRE LA VITESSE MAXIMUM PAR LA PRESSION PROGRESSIVE SUR LA PÉDALE.

La « **pédale B** » de gonflage a deux fonctions : la distribution de l'air à pression max. contrôlée à action maintenue (max 4,2 ± 0,2 bar / 60 ± 3 psi) et une deuxième fonction d'éjection du jet d'air à partir du tuyère de gonflage pour contribuer au collage des talons du pneu.

« Pédale de consentement C »

C'est une pédale qui en mode « AUTO » (par PC) autorise le fonctionnement de l'équipement en cycle automatique. En relâchant l'équipement s'arrête immédiatement.

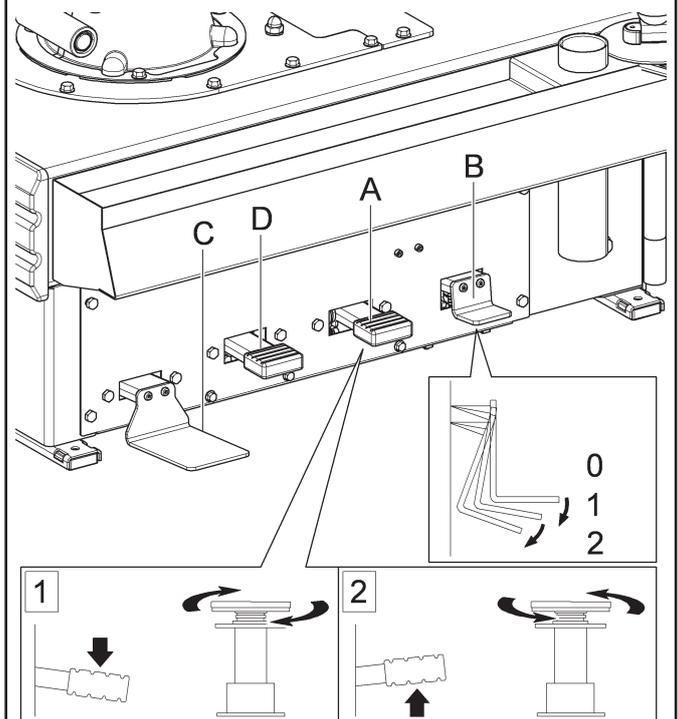
L'équipement peut aussi s'arrêter en fonction d'interruptions programmées : dans ce cas, il sera nécessaire de relâcher et réappuyer rapidement sur la pédale de consentement, ce qui équivaudra à « Start » (démarrage) sur la console.



CETTE PÉDALE N'EST PAS ACTIVE EN MODE « MAN » ET « AUTO », CAR ELLE NE S'UTILISE QU'EN MODE « AUTO COMMANDÉE PAR PC ».

La « **pédale D** » a deux positions opérationnelles à action maintenue. Une pression vers le bas soulève le support de roue de l'élévateur. Le soulèvement de la pédale vers le haut produit le mouvement contraire.

Fig. 22



LÉGENDE (pédale réf. B)

Réf. 1 - Gonflage pneumatique avec manomètre

Réf. 2 - Gonflage pneumatique avec manomètre + buse de gonflage

12.0 MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DE L'ÉQUIPEMENT



AVANT D'ALLUMER L'ÉQUIPEMENT, S'ASSURER QUE LA CARTE À PUCE (FIG. 23 RÉF. 3) POUR L'ACTIVATION DU PROGRAMME ET DE LA BASE DE DONNÉES SOIT INSÉRÉE DANS LE LECTEUR PRÉVU À CET EFFET, À L'ARRIÈRE DE L'ORDINATEUR (VOIR FIG. 23).

12.1 Carte à puce pour la protection du programme et de la base de données

Les équipements sont tous équipés d'un PC (Fig. 23 réf. 1) avec lecteur de CARTE À PUCE (Fig. 23 réf. 2). Cette CARTE À PUCE (Fig. 23 réf. 3), insérée dans le lecteur permet le fonctionnement du programme et l'accès à la BASE DE DONNÉES des véhicules.

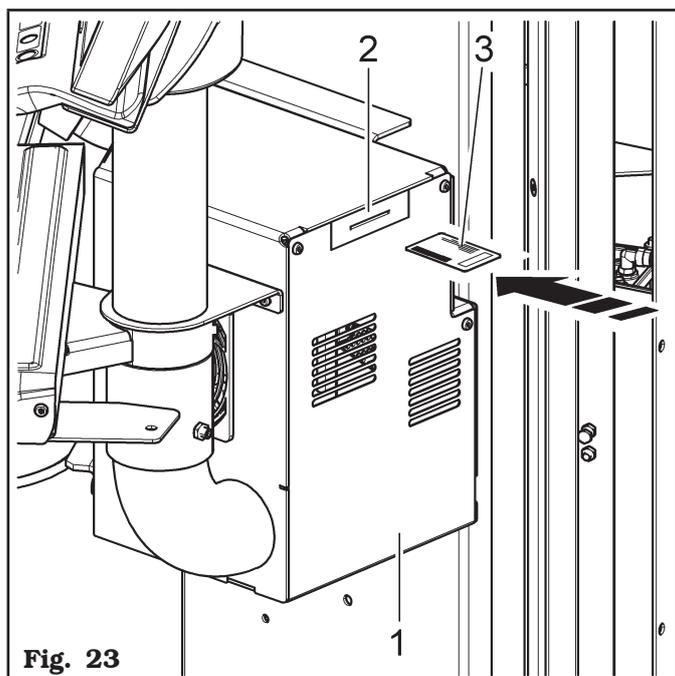


Fig. 23

Chaque équipement possède sa propre CARTE À PUCE, unique, qui ne peut absolument pas être remplacée par celle d'un autre appareil.

En cas de retrait ou de remplacement de cette CARTE À PUCE, le programme affiche un message d'erreur et n'autorise pas la poursuite des opérations.



EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DE LA CARTE À PUCE AU COURS DE LA MISE EN MARCHÉ DU PC, CONTACTER LE FABRICANT QUI AUTORISERA LA RESTITUTION DE LA CARTE À PUCE DÉFECTUEUSE. ELLE SERA REMPLACÉE AVEC UNE NOUVELLE CARTE À PUCE AYANT LE MÊME NUMÉRO DE SÉRIE INDICÉ SUR LA CLÉ USB.

13.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT

13.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus



Avant d'effectuer le montage des pneus, suivre les normes de sécurité ci-dessous :

- utiliser toujours des jantes et pneus bien propres, secs et en bon état ; en particulier, si nécessaire, nettoyer les jantes et effectuer les contrôles suivants :
 - les talons, les flancs et la bande de roulement du pneu ne sont pas endommagés ;
 - la jante ne doit pas présenter de bosses et/ou de déformations (en particulier sur les jantes en alliage, les bosselures causent souvent des microfractures internes, non visibles à l'œil nu, mais qui peuvent compromettre la solidité de la jante et représenter un danger même dans la phase de gonflage) ;
- lubrifier abondamment la surface de contact de la jante ainsi que les talons du pneu à l'aide d'un lubrifiant spécial pour pneus ;
- remplacer la soupape de la jante par une nouvelle ou, dans le cas de soupapes en métal, remplacer la bague d'étanchéité ;
- vérifier toujours que le pneu et la jante ont les bonnes dimensions pour l'accouplement toujours ; ou dans l'impossibilité de vérifier les dimensions susdites, il ne faut pas effectuer le montage (généralement les dimensions nominales de la jante et du pneu sont imprimées sur ceux-ci) ;
- Ne pas utiliser de jet d'eau ou d'air comprimé pour nettoyer les roues.



LE MONTAGE D'UN PNEU AVEC UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT ET/OU UN FLANC ENDOMMAGÉ SUR UNE JANTE RÉDUIT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DE LA ROUE ET PEUT ENTRAÎNER DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION, DES BLESSURES GRAVES OU MÊME LA MORT. SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC DE PNEU EST ENDOMMAGÉ PENDANT LE DÉMONTAGE, NE JAMAIS REMONTER LE PNEU SUR UNE ROUE. SI VOUS PENSEZ QU'UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC D'UN PNEU PEUT AVOIR ÉTÉ ENDOMMAGÉ LORS DU MONTAGE, RETIREZ LE PNEU ET INSPECTEZ-LE ATTENTIVEMENT. NE JAMAIS LE REMONTER SUR UNE ROUE SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC EST ENDOMMAGÉ.



UNE LUBRIFICATION INADÉQUATE DU PNEU, DE LA JANTE, DE LA TÊTE OUTIL ET/OU DU LEVIER PEUT PROVOQUER UN FROTTEMENT ANORMAL ENTRE LE PNEU ET CES ÉLÉMENTS LORS DU DÉMONTAGE ET/OU DU MONTAGE DU PNEU ET CAUSER DES DOMMAGES AU PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU. LUBRIFIEZ TOUJOURS SOIGNEUSEMENT CES ÉLÉMENTS AVEC UN LUBRIFIANT SPÉCIFIQUE POUR PNEUS EN SUIVANT LES INDICATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.



L'UTILISATION D'UN LEVIER INADÉQUAT, USÉ OU ENDOMMAGÉ POUR RETIRER LES TALONS DE PNEU PEUT ENDOMMAGER UN TALON ET/OU UN FLANC DE PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE. UTILISER UNIQUEMENT LE LEVIER FOURNI AVEC L'ÉQUIPEMENT ET VÉRIFIER SON ÉTAT AVANT CHAQUE DÉMONTAGE. S'IL EST USÉ OU ENDOMMAGÉ, NE L'UTILISEZ PAS POUR RETIRER LE PNEU, MAIS REMPLACEZ-LE PAR UN LEVIER FOURNI PAR LE FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT OU L'UN DE SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS.



LE FAIT DE NE PAS INSÉRER UNE SECTION APPROPRIÉE D'UN TALON À L'INTÉRIEUR DE LA BASE DE LA JANTE, COMME INDIQUÉ DANS CE MANUEL PENDANT LE MONTAGE OU LE DÉMONTAGE DU TALON, ENTRAÎNE UNE TENSION ANORMALE SUR LE TALON. CELA PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES AU TALON ET/OU AU FLANC DU PNEU AUQUEL LE TALON EST RELIÉ, EN RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU. SUIVEZ TOUJOURS LES INSTRUCTIONS DU MANUEL CONCERNANT L'ALIGNEMENT D'UNE SECTION D'UN TALON SUR LA BASE DE LA JANTE. NE PROCÉDEZ PAS AU DÉMONTAGE OU AU MONTAGE D'UN TALON SI VOUS N'ÊTES PAS CAPABLE D'ALIGNER UNE SECTION D'UN TALON AVEC LA BASE DE JANTE INDIQUÉE DANS CE MANUEL.



UN POSITIONNEMENT INCORRECT DE LA SOUPAPE, AU DÉBUT DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE ET/OU DE MONTAGE DE CHAQUE TALON DE PNEU, PEUT CONDUIRE LA SOUPAPE, PENDANT CES OPÉRATIONS, DANS OU À PROXIMITÉ D'UNE ZONE OÙ LE TALON S'EST INSÉRÉ DANS LA BASE DE LA JANTE.

LE TALON POURRAIT APPUYER SUR LE CAPTEUR DE PRESSION, SITUÉ SOUS LA SOUPAPE À L'INTÉRIEUR DE LA BASE, PROVOQUANT SA RUPTURE.

TOUJOURS RESPECTER LE POSITIONNEMENT DE LA SOUPAPE AU DÉBUT DE CHAQUE DÉMONTAGE ET/OU MONTAGE D'UN TALON INDICÉ DANS CE MANUEL.

13.2 Opérations préliminaires - Préparation de la roue

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue.



ENLEVER LA TIGE DE LA SOUPAPE ET LAISSER LE PNEU SE DÉGONFLER COMPLÈTEMENT.

- Vérifier de quel côté on devra démonter le pneu, en regardant où se trouve la base.
- Vérifier le point de blocage de la jante.
- Essayer de reconnaître les roues spéciales telles que, par exemple, les types « EH2 » et « EH2+ », dans le but d'améliorer les opérations de blocage, de décolage des talons, de montage et de démontage.



AU CAS OÙ ON BOUGERAIT DES ROUES AVEC UN POIDS SUPÉRIEUR À 10 kg (22 lbs) ET/OU AVEC UNE FRÉQUENCE PLUS ÉLEVÉE DE 20/30 CHAQUE HEURE, IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN ÉLÉVATEUR.

13.3 Emploi de l'enrouleur courroie avec arrêt (standard pour certains modèles)

L'utilisation de la courroie lors des opérations de montage facilite l'insertion du talon du pneu dans la base de la jante.

1. Lors du montage, étendre la courroie autour du périmètre du pneu jusqu'à environ « 11 heures » ;
2. le verrouiller en exerçant une petite traction dessus ;



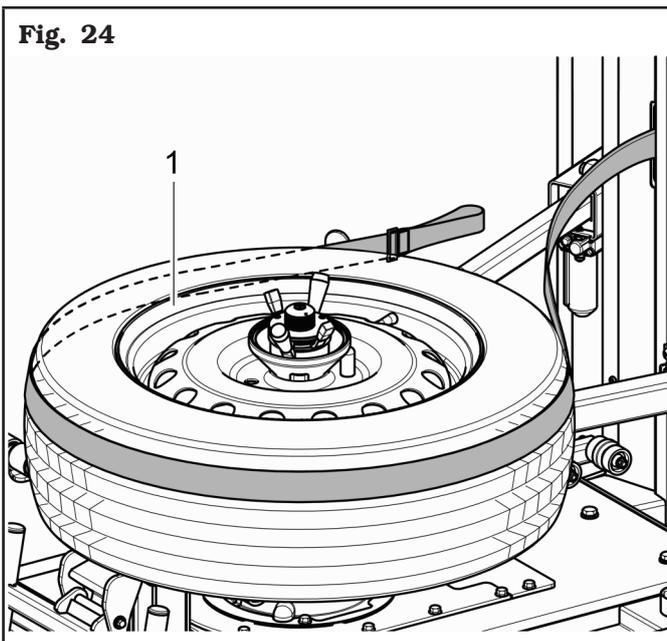
POSITIONNER LA COURROIE SUR LA BANDE DE ROULEMENT DU PNEU PRÈS DU CÔTÉ SUPÉRIEUR (VOIR FIG. 24).

3. maintenir la sangle tendue sur le pneu progressivement et progressivement, en évitant les coups brusques ;
4. dès que la résistance du talon lors de la phase de montage est surmontée, relâcher immédiatement la sangle afin d'éviter une sollicitation inutile sur l'enrouleur ;
5. éviter de dérouler complètement la sangle (jusqu'à la fin de sa course) lors de l'utilisation lors du montage.



TOUT DOMMAGE DÉRIVANT DE LA NON OBSERVATION DES INDICATIONS CI-DESSUS NE SERA PAS IMPUTABLE AU CONSTRUCTEUR ET POURRA CAUSER LA DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE GARANTIE !

Fig. 24



13.4 Emploi de l'élévateur



VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.

1. Après avoir placé une roue sur le boyau de soulèvement (voir Fig. 25), appuyer sur la pédale d'actionnement de l'élévateur (Fig. 26 réf. 1) vers le bas et porter la roue à une hauteur que permet son déplacement sur le mandrin en accompagnant d'une main (voir Fig. 26).

Fig. 25

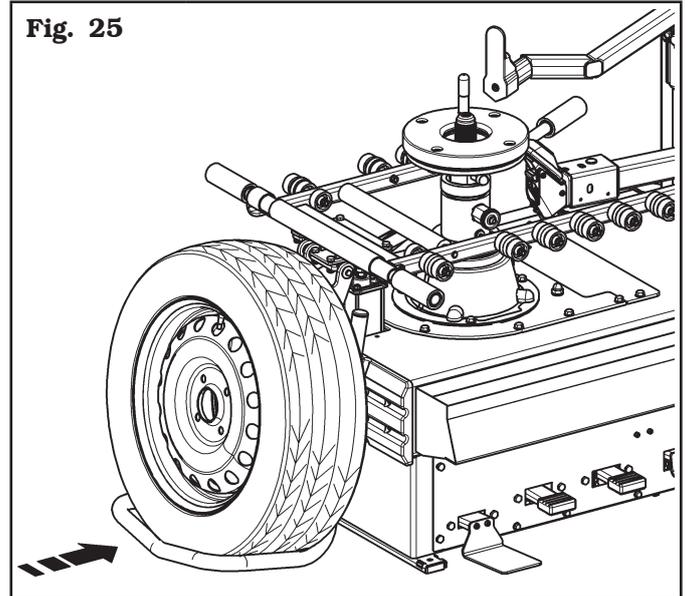
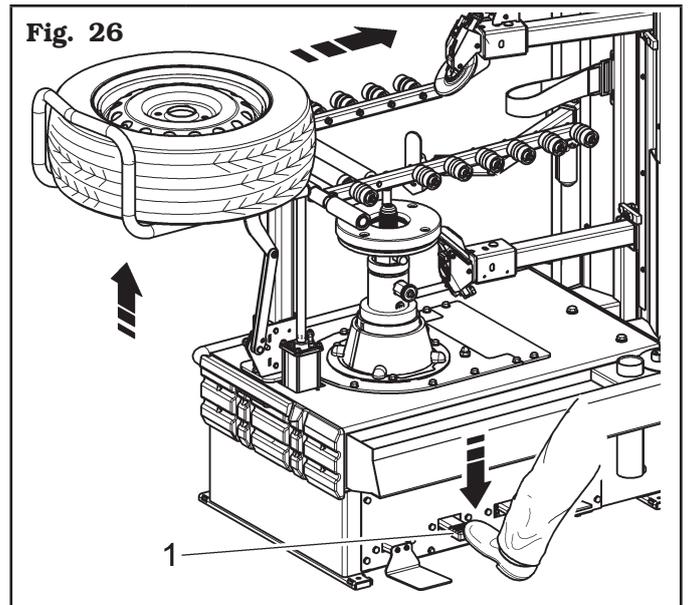
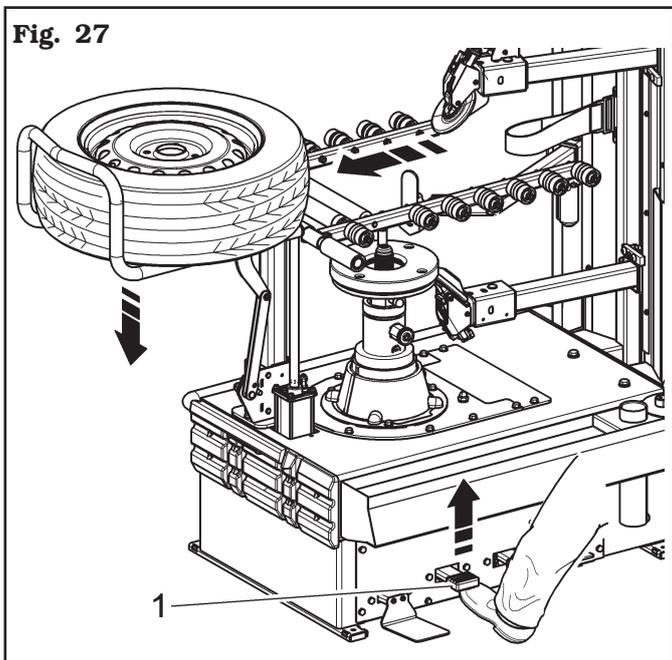


Fig. 26



2. Placez la roue sur le mandrin et la bloquer avec la bague de blocage.
3. Soulever la pédale (**Fig. 27 réf. 1**) vers le haut pour baisser le boyau de soulèvement.
4. Procéder à toutes les opérations de démontage et de montage du pneu et débloquer la roue en retirant la bague de verrouillage.
5. Soulever le boyau de soulèvement en appuyant de nouveau la pédale vers le bas (**Fig. 26 réf. 1**).
6. Positionner la roue sur le plat de soulèvement (voir **Fig. 27**).
7. Actionner de nouveau la pédale (**Fig. 27 réf. 1**) vers le haut pour faire baisser le boyau et accompagner d'une main la roue pendant toute la phase de descente (voir **Fig. 27**).

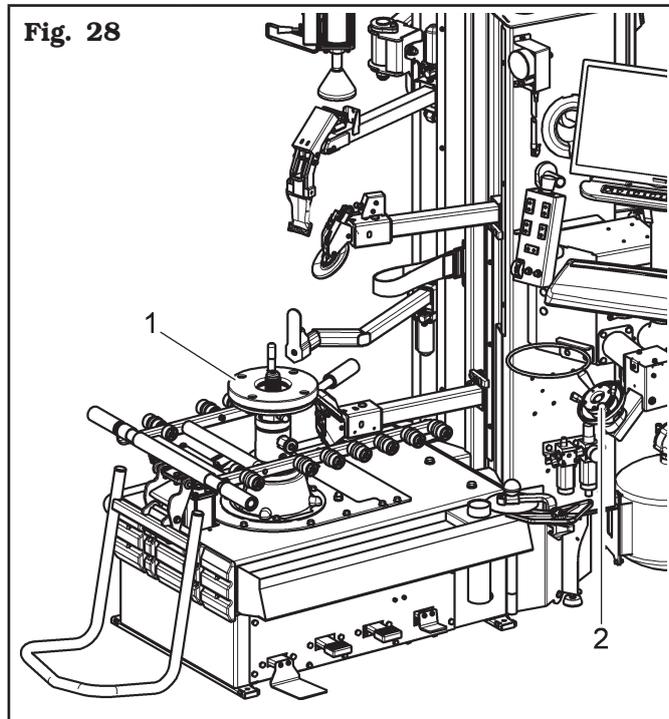
Fig. 27



13.5 Blocage de la roue

Toutes les roues doivent être bloquées sur le plateau gommé (**Fig. 28 réf. 1**) à travers le trou central en utilisant la bague de blocage approprié (**Fig. 28 réf. 2**).

Fig. 28

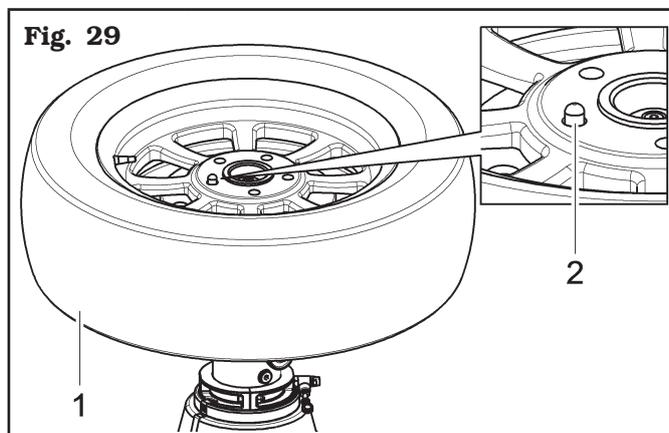


EN CAS D'EMPLOI DES JANTES SANS TROU CENTRAL ON DOIT UTILISER L'OUTIL NÉCESSAIRE (DISPONIBLE À LA DEMANDE).

Pour procéder au blocage de la roue suivre les instructions suivantes :

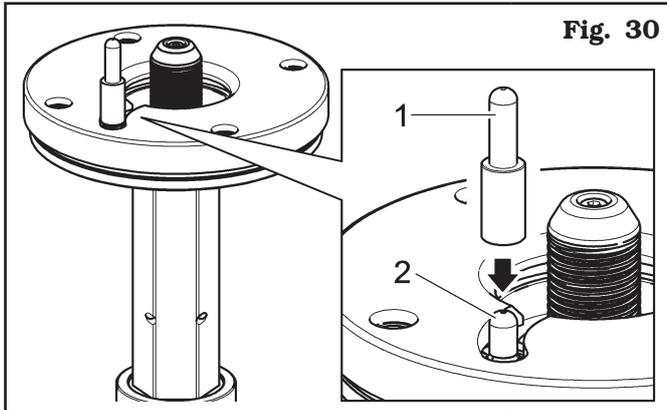
1. positionner la roue (**Fig. 29 réf. 1**) sur le plateau gommé en s'assurant que le pivot d'entraînement (**Fig. 29 réf. 2**) dans un trou qui se trouve sur le moyeu de la jante.

Fig. 29

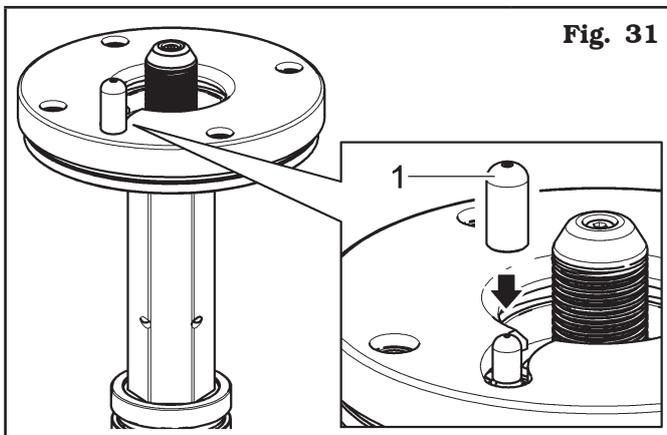




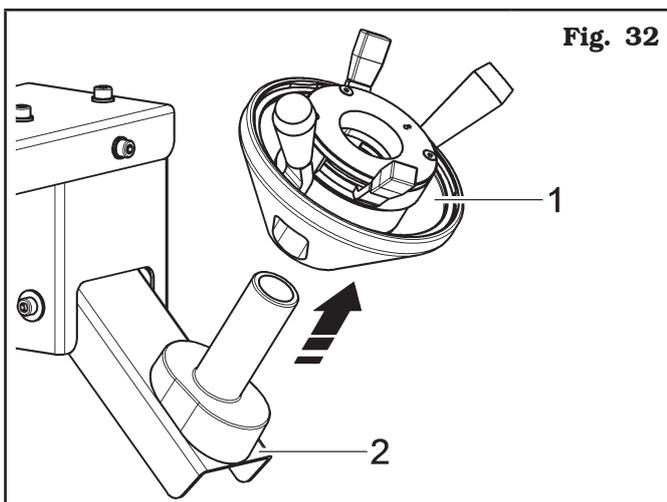
SI LE MOYEU DE LA ROUE EST TROP HAUT EN RESPECT DU PIVOT D' ENTRAÎNEMENT (FIG. 30 RÉF. 2), UTILISER LA RALLONGE (FIG. 30 RÉF. 1) FOURNIE EN DOTATION.



POUR LES ROUES AVEC JANTES EN ALLIAGE UTILISER LA PROTECTION EN PLASTIQUE APPROPRIÉE (FIG. 31 RÉF. 1).



2. Enlever la bague de blocage (Fig. 32 réf. 1) du support activateur (Fig. 32 réf. 2).

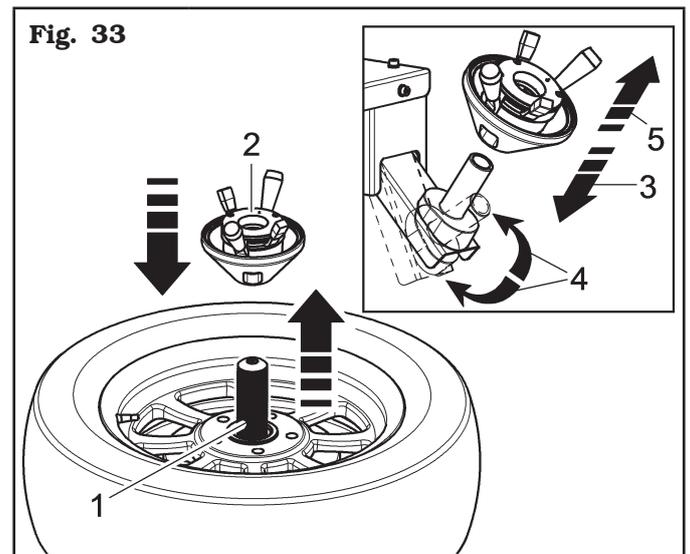


3. En retirant la bague de blocage (Fig. 32 réf. 1) du support activateur (Fig. 32 réf. 2), l'arbre fileté central (Fig. 33 réf. 1) se lève automatiquement jusqu'à sa hauteur maximale.



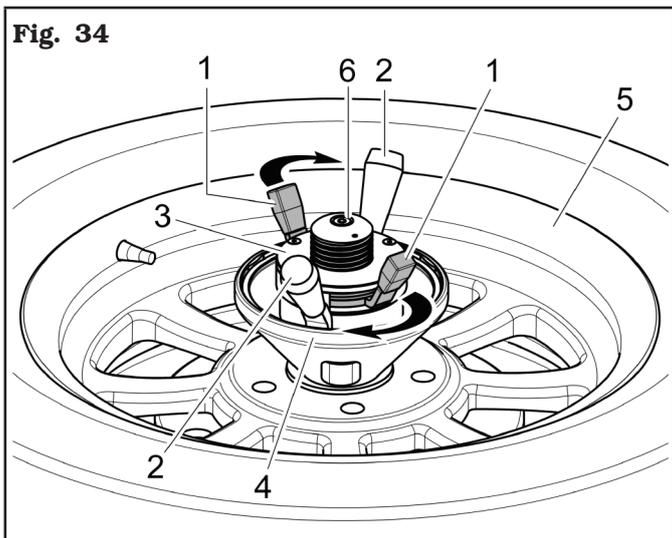
AU BOUT D'UN DÉLAI SPÉCIFIÉ DE FABRICATION, L'ARBRE FILETÉ (FIG. 33 RÉF. 1) RENTRE DANS SON SIÈGE. SI LA BAGUE DE BLOCAGE NE SOIT PAS ENCORE INTRODUIT, IL EST POSSIBLE DE FAIRE-LE SORTIR À NOUVEAU, EN ACTIONNANT MANUELLEMENT LE SUPPORT ACTIVATEUR (FIG. 33 RÉF. 4) OU EN REPOSITIONNANT (FIG. 33 RÉF. 3) ET ENFIN, RETIRER ENCORE (FIG. 33 RÉF. 5) LE COLLIER DE BLOCAGE DE SON SUPPORT, COMME INDIQUÉ DANS LA FIGURE 33.

4. Introduire et bloquer la bague de blocage (Fig. 33 réf. 2) sur l'arbre fileté (Fig. 33 réf. 1) comme décrit en suite.



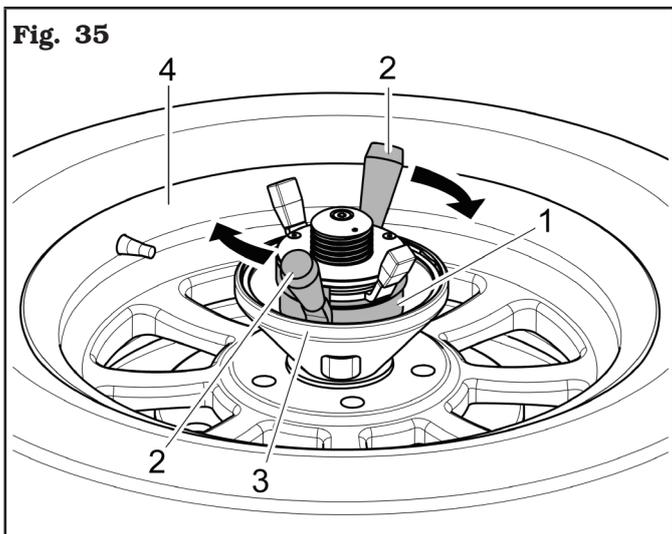
5. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre les petits leviers intérieurs (**Fig. 34 réf. 1**) jusqu'à approcher-les aux leviers extérieurs (**Fig. 34 réf. 2**) pour débloquent le débloquent. Faire approcher la bague (**Fig. 34 réf. 3**) et le cône (**Fig. 34 réf. 4**) à la jante (**Fig. 34 réf. 5**). En relâchant les petits leviers intérieurs (**Fig. 34 réf. 1**), la bague se bloque sur l'arbre fileté (**Fig. 34 réf. 6**).

Fig. 34



6. Tourner la bague (**Fig. 35 réf. 1**) dans le sens des aiguilles d'une montre à travers les leviers extérieurs (**Fig. 35 réf. 2**) jusqu'au complet blocage du cône (**Fig. 35 réf. 3**) sur la jante (**Fig. 35 réf. 4**).

Fig. 35



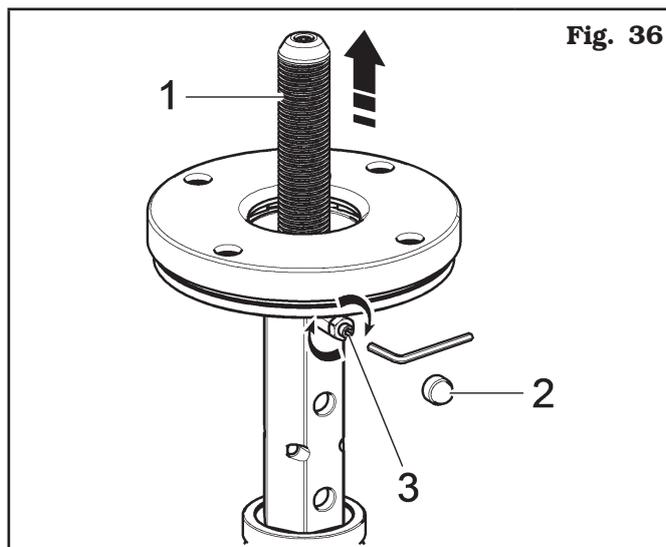
7. Après les opérations, débloquent la bague en dévissant le cône avec les leviers extérieurs et éloignant le collier et la jante avec les petits leviers. Repositionner la bague de blocage sur son propre support activateur.



SI LE SYSTÈME PNEUMATIQUE DE SOULÈVEMENT DE L'ARBRE CENTRAL FILETÉ NE FONCTIONNE PAS, POUR CONTINUER DE TRAVAILLER JUSQU'À LA RÉPARATION A ÉTÉ EFFECTUÉE, IL EST NÉCESSAIRE DE SOULEVER MANUELLEMENT L'ARBRE CENTRAL (FIG. 36 RÉF. 1) JUSQU'À SA HAUTEUR MAXIMALE, ENLEVER LE BOUCHON DE PROTECTION (FIG. 36 RÉF. 2) ET SERRER LA VIS SANS TÊTE (FIG. 36 RÉF. 3) POUR BLOQUER L'ARBRE EN POSITION COMPLÈTEMENT SOULÉVÉ.

LORSQUE LA RÉPARATION A ÉTÉ EFFECTUÉE, DESERRER LA VIS SANS TÊTE POUR RÉTABLIR LE CORRECT FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF PNEUMATIQUE DE SOULÈVEMENT DE L'ARBRE FILETÉ.

Fig. 36

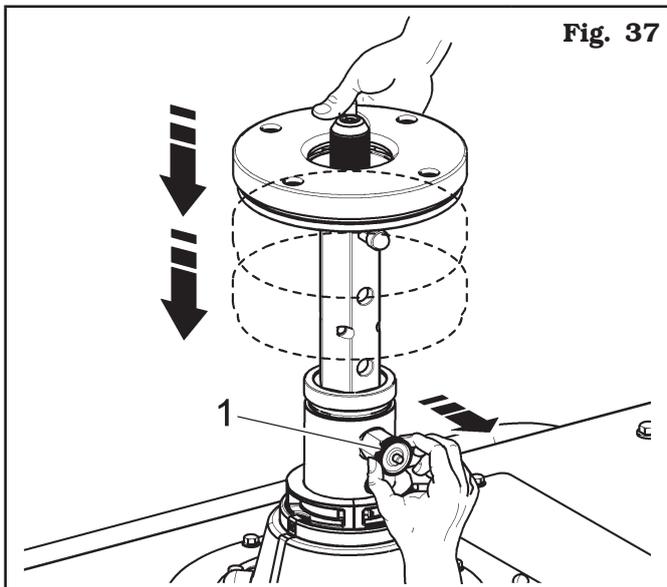


13.5.1 Réglage hauteur du mandrin

Le mandrin avec le blocage central a 3 différentes positions de travail en hauteur pour en permettre l'utilisation avec une plus large gamme de roues. Un système de « déclenchement instantané » permet de déboîter la partie mobile du mandrin et positionner avec facilité le plateau de support à la hauteur désirée. Pour régler la hauteur du support central, tirer vers l'extérieur la poignée (**Fig. 37 réf. 1**) et soulever ou baisser le plateau du support central jusqu'à atteindre la hauteur souhaitée.

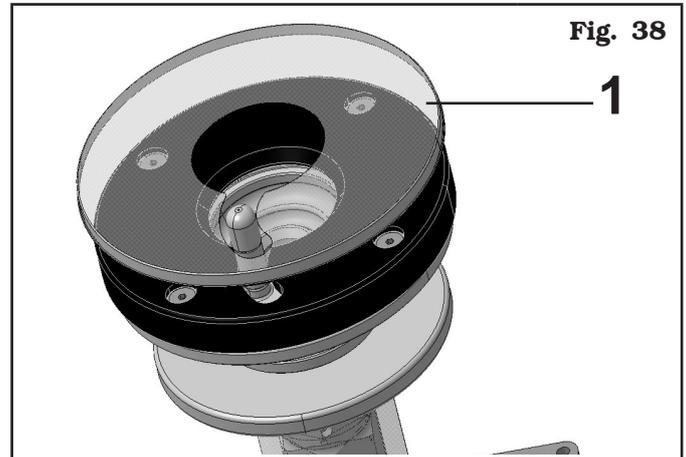
Cette façon permet de positionner le pneumatique dans le moyen correct selon les outils de travail.

Pour roues avec un off-set majoré, utiliser la position la plus élevée. Les roues standard utilisent normalement la hauteur moyenne. Ensuite, la hauteur la plus basse est indiquée pour les roues avec le « drop-center » renversé.



13.5.2 Protection plateau roues renversées

En cas d'utilisation de roues inversées, afin de protéger la jante, appliquer la protection (**Fig. 38 réf. 1**) fournie sur la plateforme en caoutchouc. On conseille un remplacement fréquent et en tous le cas s'il y a des endommagements visibles (voir **Fig. 38**).



13.6 Détalonnage et démontage du pneu

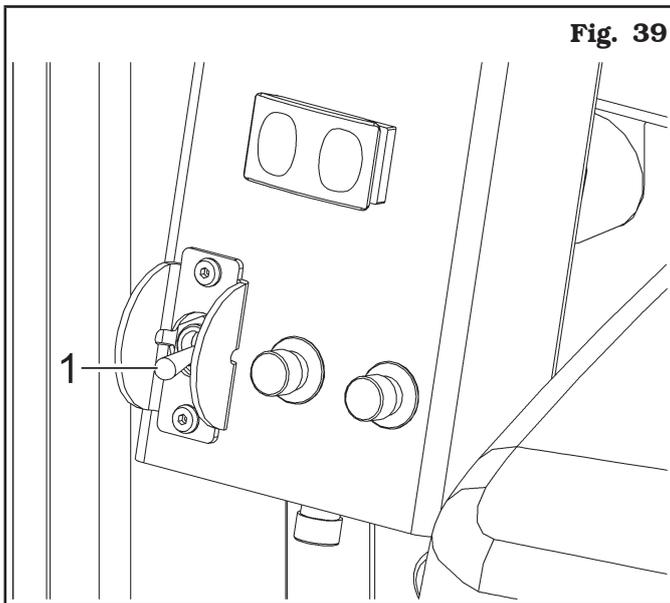
Il existe deux différents modes de fonctionnement, à savoir :

1. automatique (par PC) ;
2. standard (avec commandes manuelles).

13.6.1 Détalonnage et démontage automatique du pneu en mode « AUTO » (par PC)

Après avoir bloqué la roue sur le mandrin, procéder comme ceci :

1. placer le sélecteur (**Fig. 39 réf. 1**) sur « AUTO ».



2. Saisir sur le PC (**Fig. 1 réf. 13**) les données du pneu ou les charger à partir de la base de données (si la combinaison jante/pneu n'existe pas dans la base de données du PC, il est possible de la créer en suivant les opérations décrites dans le paragraphe « **11.3.3 Mémorisation de la combinaison jante/pneu dans la base de données** »).
3. Suivre les opérations décrites dans le paragraphe « **11.3.5 Démontage du pneu en mode « AUTO » (par PC)** ».

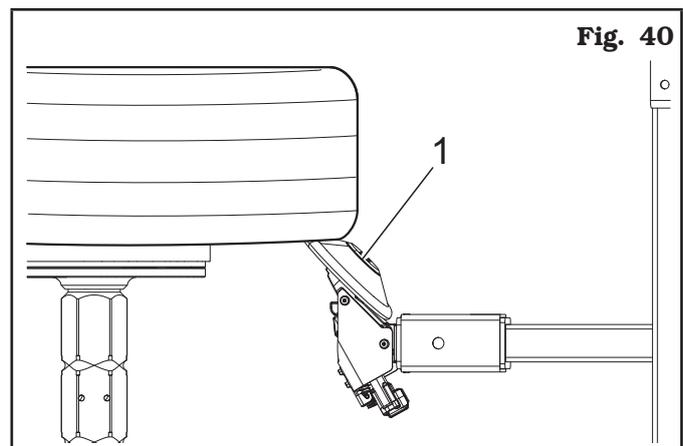


L'OPÉRATEUR PEUT INTERVENIR À TOUT MOMENT EN BLOQUANT LE MODE AUTOMATIQUE, PUIS REDÉMARRER D'OÙ IL S'ÉTAIT ARRÊTÉ SANS AVOIR À RECOMMENCER DEPUIS LE DÉBUT DU CYCLE.

13.6.2 Détalonnage du pneu avec commandes manuelles (en mode « MAN »)

Après avoir bloqué la roue sur le mandrin, procéder comme ceci :

1. placer le sélecteur (**Fig. 39 réf. 1**) sur « MAN ».
2. À l'aide des commandes manuelles, positionner le rouleau supérieur de détalonnage (**Fig. 1 réf. 3**) sur le bord de la jante.
3. Activer la rotation de la roue en sens horaire.
4. Approcher le rouleau inférieur (**Fig. 40 réf. 1**) en appuyant le bouton (**Fig. 17 réf. E**).



5. Tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre en appuyant sur la pédale correspondante (**Fig. 22 réf. A**) et dans le même temps actionner le poussoir (**Fig. 17 réf. E**), en le pressant jusqu'à la création de l'espace nécessaire pour l'avancement du rouleau avec la came manuelle. Actionner la came inférieure en pressant le poussoir (**Fig. 17 réf. C**) et continuer le décollage des talons jusqu'à la fin de l'opération.
6. Lorsque le détalonnage de la partie inférieure est terminé, reporter le rouleau inférieur dans la position de repos en actionnant le poussoir (**Fig. 17 réf. E**). Le rouleau se replie automatiquement en annulant l'avancement de la came. Cet automatisme est valide sur les bras.
7. Tourner la jante jusqu'à ce que la soupape est positionnée juste à la droite du rouleau.
8. Pour le décollage des talons du bord supérieur voir les opérations décrites ici, en utilisant, pour cette fois, le poussoir relatifs au rouleau supérieur (**Fig. 17 réf. B et F**).



LE NOUVEAU RÉGLAGE DU DIAMÈTRE EST POSSIBLE SEULEMENT APRÈS LA RENTRÉE DES ROULEAUX INFÉRIEURS ET SUPÉRIEURS.

13.6.3 Démontage du pneu (en mode « MAN »)

Après avoir décollé les deux talons, il est possible démonter le pneumatique.

1. Pousser la pédale de consentement (**Fig. 43 réf. 1**) pour tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'atteinte de la tige de la soupape en position de « heure 1 ».
2. Approcher la tête outil verticalement (**Fig. 43 réf. 2**) jusqu'au bord de la jante à l'aide de la commande (**Fig. 17 réf. H**).
Pendant cette phase, se positionner voisin une zone de décollage des talons du pneu.

3. Positionner le cône presseur (**Fig. 43 réf. 3**) à « 4 heures » comme indiqué dans la **Fig. 43** et presser sur le pneu en actionnant le levier (**Fig. 43 réf. 4**) de l'unité de commande vers le bas, jusqu'à le talon du pneu soit en face du creux de la jante.



IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON PORTE LE BRAS PORTE-OUTILS EN POSITION DE TRAVAIL, POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.

Roues avec défense

Avec ce type de pneu, on peut vérifier des cas où la défense ne permet pas à la tête outil supérieure de s'insérer entre la jante et le pneu (comme représenté dans la **Fig. 41**).



Fig. 41

Dans ces cas, on doit faire tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre et appliquer une légère pression avec la tête outil comme représenté dans la **Fig. 42**. S'il y a des défenses avec des formes particulières, on doit faire tourner la roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



Fig. 42

Fig. 43

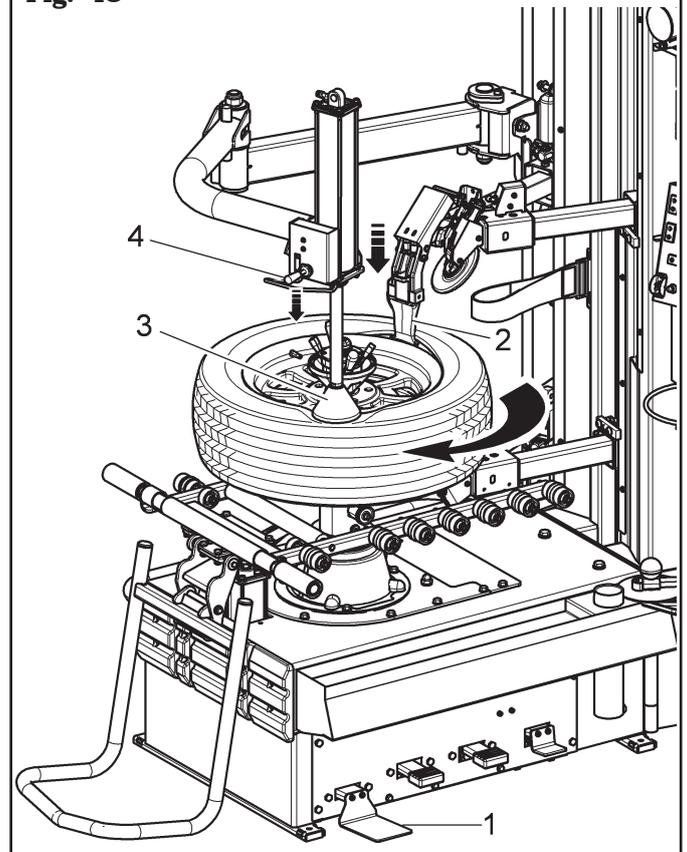


Fig. 44

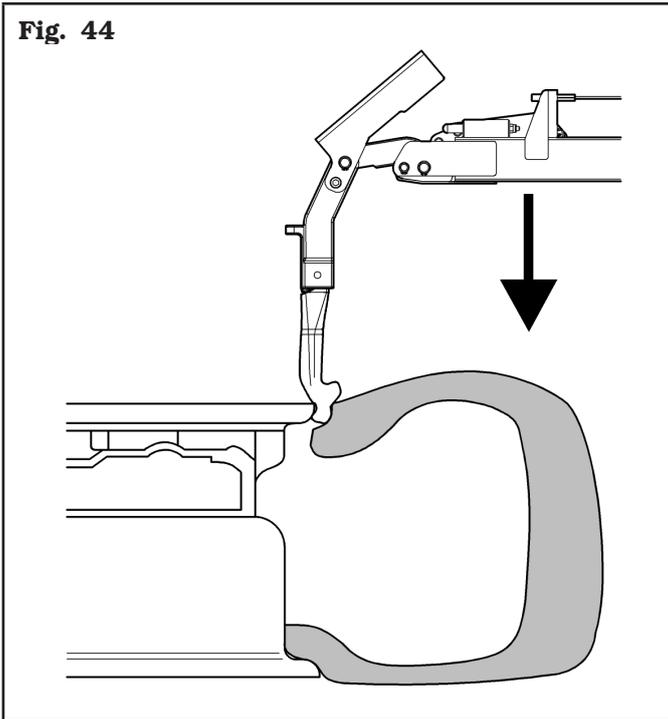
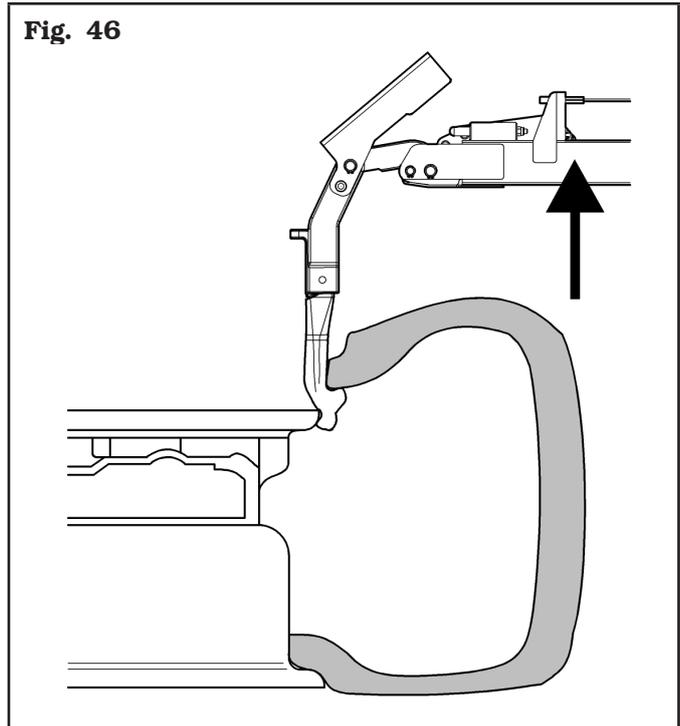


Fig. 46



PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU.



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS APPROPRIÉS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDROCARBURES OU SILICONE.

4. Faire avancer le mouvement de la tête outil pour le faire entrer entre jante et pneu (voir Fig. 45). Pendant cette opération la tête outil tourne autour le bord de la jante jusqu'à l'accrochage du talon au pneu (voir Fig. 46).

5. Soulever la tête outil avec la commande appropriée (Fig. 17 réf. H). Quand l'outil est dans la position vertical selon la jante (Fig. 47 réf. 1), tourner le mandrin jusqu'à l'entrée du pneu dans la base de la jante. Continuer la montée de la tête outil jusqu'à le talon se trouve sur le bord de la jante (voir Fig. 46).



S'ASSURER QUE LA TÊTE OUTIL SOIT DANS LA POSITION DE DÉMONTAGE (FIG. 46) AVANT DE COMMENCER LA ROTATION DU MANDRIN.

Fig. 45

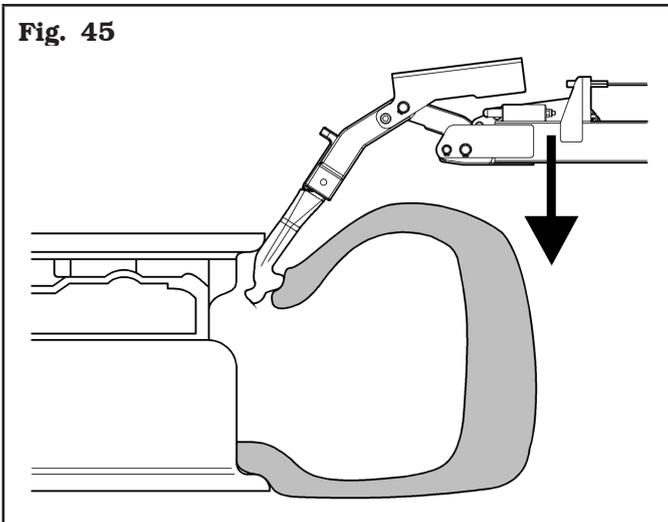
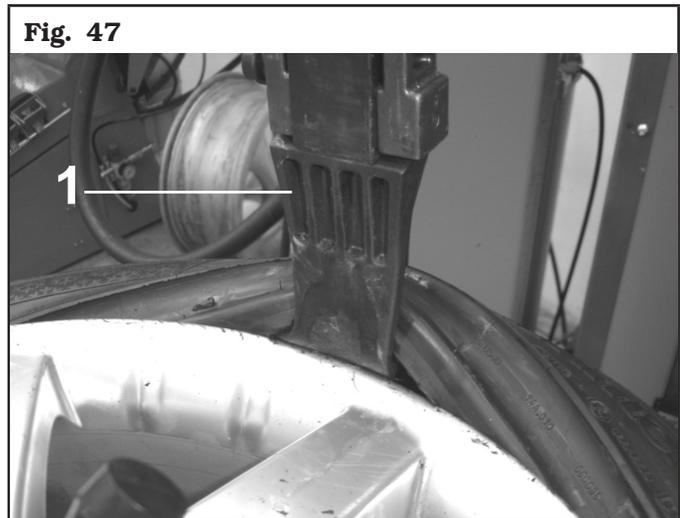
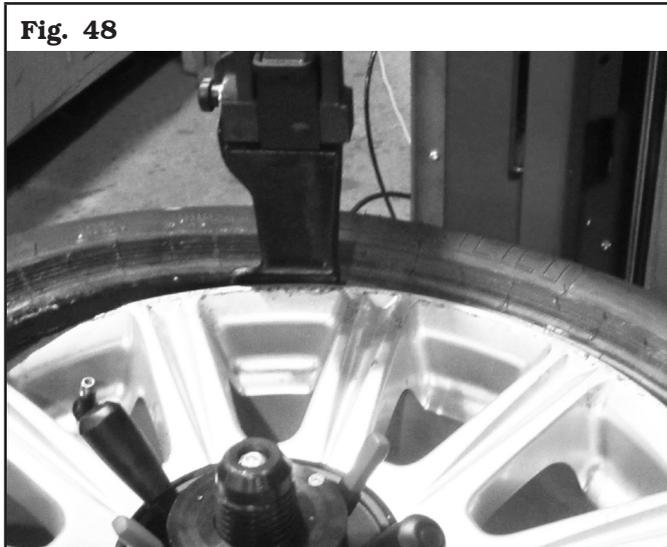


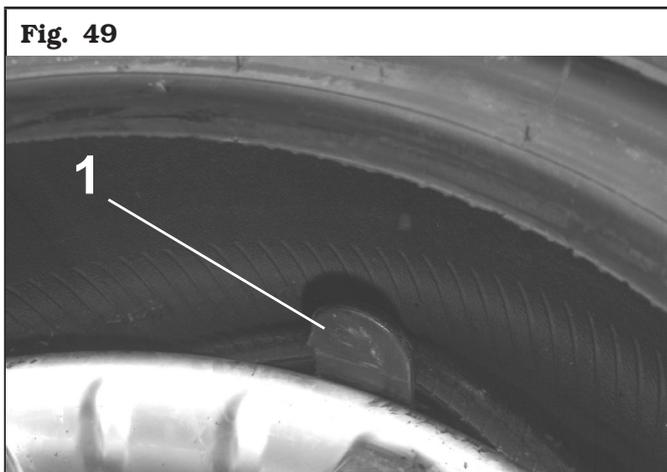
Fig. 47



6. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au démontage complet du talon supérieur (voir **Fig. 48**).



7. Soulever la tête outil supérieure pour l'éloigner de la zone de travail.
8. Faire avancer la tête outil inférieure à travers la commande spéciale de montée (**Fig. 17 réf. G**) jusqu'à sa insertion entre le bord de la jante et le talon inférieur. Positionner la tête outil voisin l'indicateur en l'emmenant sur la tête outil (**Fig. 49 réf. 1**).



9. Tourner le mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au démontage complet du pneumatique (voir **Fig. 50**).



Démontage du talon inférieur

Pour le démontage du talon inférieur on peut utiliser en alternative le rouleau décolle-pneus inférieur. Soulever la tête outil en s'éloignant dans la zone de travail.

10. Faire monter le rouleau décolle-pneus et le pneumatique voisin le bord de la jante (voir **Fig. 51**) avec le poussoir (**Fig. 17 réf. E**).



11. Faire avancer, donc, le rouleau décolle-pneus par la commande appropriée (**Fig. 17 réf. E**) pour le faire insérer entre le bord de la jante et le talon inférieur (voir **Fig. 52**).

Fig. 52



12. Tourner, donc, et compléter le démontage du talon (voir **Fig. 53**).

Fig. 53



13.7 Montage du pneu

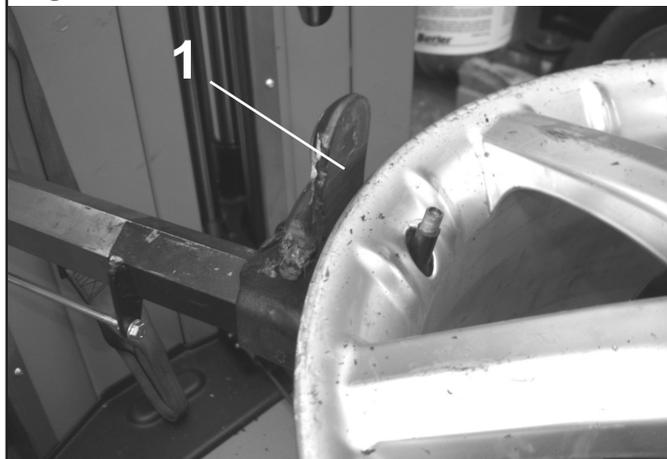
13.7.1 Montage automatique du pneu

À la fin du démontage, procéder au montage automatique du pneu en suivant les instructions du paragraphe "**11.3.6. Montage du pneu en mode « AUTO » (par PC)**".

13.7.2 Montage manuel du pneu

1. Lubrifier les talons du pneumatique.
2. Positionner la tête outil inférieure (**Fig. 54 réf. 1**) sur le bord de la jante près de l'indicateur qui se trouve sur la tête outil.

Fig. 54



3. Accrocher le talon de la tête outil (**Fig. 55 réf. 1**) et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au complet montage du talon. Éloigner la tête outil inférieure de la zone de travail jusqu'à relâcher complètement le talon.

Fig. 55



4. Repositionner la tête outil supérieure (**Fig. 56 réf. 1**) en correspondance du bord de la jante.

Fig. 56



5. Donc positionner le talon supérieur sur la zone de montage de la tête outil (**Fig. 57 réf. 1**).

Fig. 57



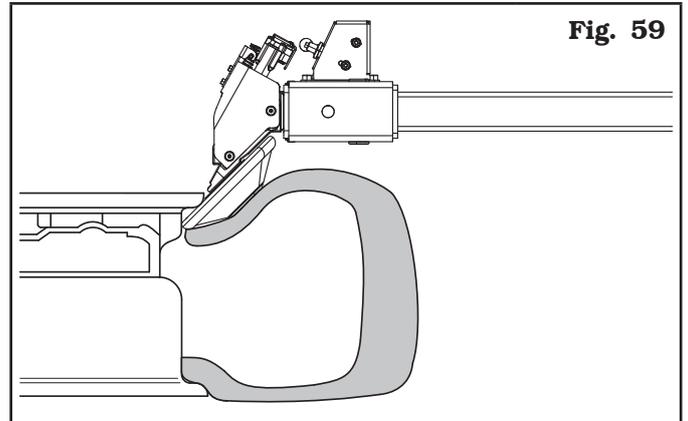
6. Monter le pousse-pneu avec guide voisin le bord de la jante (voir **Fig. 58**).

Fig. 58



7. Baisser le rouleau décolle-pneus supérieur en moyen de maintenir le talon du pneumatique à la hauteur de la base de la jante (voir **Fig. 59**).

Fig. 59

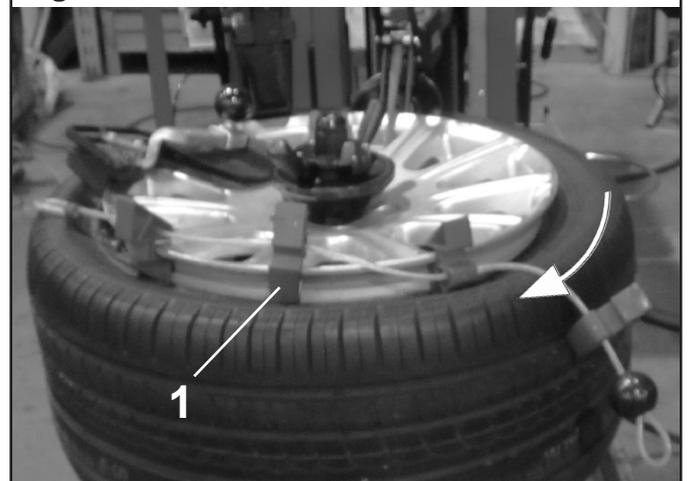


8. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au montage complet du pneumatique (voir **Fig. 60**).



POUR ROUES AVEC UN MONTAGE TRÈS DIFFICILE, S'AIDER AVEC LA RALLONGE POUSSE-TALON (FIG. 60 RÉF. 1).

Fig. 60



9. À la fin des opérations emmener tous les outils en position de repos.

13.8 Utilisation spéciale du décolle-pneus en mode « AUTO sans la commande du PC »

Suivre les opérations décrites dans le paragraphe « **11.4 Utilisation de l'équipement en mode « AUTO sans la commande du PC »** pour positionner diamétralement les outils/rouleaux détalonneurs sur la base de la jante.

Non seulement le décolle-pneus peut être employé pour aider au cours des opérations de démontage et de montage, mais il peut servir aussi pour l'optimisation (matching) du pneu avec la jante. Pour exécuter cette opération observer les indications suivantes :

1. bloquer le pneu entre le rouleaux du décolle pneus ;
2. faire tourner le moteur dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le point de référence fait sur le pneu coïncide avec le point de référence de la jante (en général la soupape) (voir **Fig. 61**).

À la fin des opérations, les dimensions (largeur et diamètre de la jante) de la dernière roue utilisée sont mémorisées dans l'équipement.

En quittant ce mode (en appuyant sur le poussoir « ESC »), les dimensions de la roue utilisée ne sont pas mémorisées dans la base de données et ne seront donc pas réutilisables pour les opérations suivantes.

13.9 Utilisation spéciale du décolle-pneus (uniquement en mode « MAN »)

Non seulement le décolle-pneus peut être employé pour aider au cours des opérations de démontage et de montage, mais il peut servir aussi pour l'optimisation (matching) du pneu avec la jante. Pour exécuter cette opération observer les indications suivantes :

1. bloquer le pneu entre le rouleaux du décolle pneus ;
2. faire tourner le moteur dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le point de référence fait sur le pneu coïncide avec le point de référence de la jante (en général la soupape) (voir **Fig. 61**).

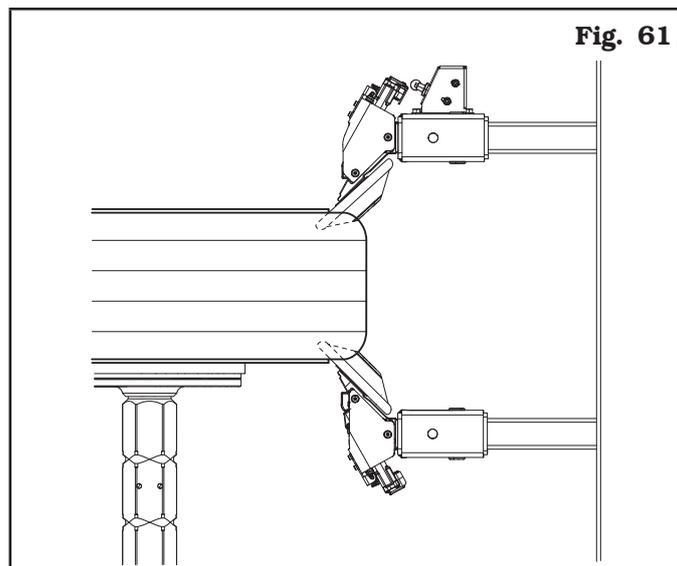


Fig. 61

13.10 Gonflage du pneu

13.10.1 Gonflage du pneu sur l'équipement sans utiliser de gonflage Tubeless

Brancher le dispositif de gonflage sur la soupape du pneu et gonfler le pneu même en actionnant la pédale spéciale (**Fig. 22 réf. B**).



IL Y A UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION MAXIMALE DE L'AIR COMPRIMÉ (4,2 ± 0,2 bar / 60 psi).

Des talons et des jantes bien lubrifiés rendent le collage des talons et le gonflage beaucoup plus sûrs et plus faciles.

En cas où le collage des talons ne peut pas être effectué à 4,2 - 0,2 bar, il faut dégonfler le pneu, l'enlever du démonte-pneus et le mettre dans une cage de sécurité, au fin de compléter le gonflage.

13.10.2 Gonflage du pneu sur l'équipement avec gonflage Tubeless

Il y a des types de pneumatiques qui peuvent être difficile à gonfler si les talons ne sont pas en contact avec la jante. Le dispositif de gonflage Tubeless fournit de l'air à haute pression du gicleur et ceci favorise le positionnement des talons contre la jante en faisant commencer le gonflage normal du pneu.

Pour gonfler le pneu suivre les indications suivantes :

- enlever l'âme de la soupape.

En levant l'âme de la soupape, le pneu s'enflera plus rapidement et sera simplifiée la suivante phase de collage du talon.

- Connecter le terminal de gonflage à la soupape du pneu.



POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME GONFLAGE TUBELESS, LUBRIFIER TOUJOURS LES TALONS DU PNEU.

- Appuyer sur la buse de gonflage tubeless sur le bord de la jante, comme indiqué dans la **Fig. 62**. S'assurer que la tête de la buse soit appuyée pour actionner le jet d'air supplémentaire.



POUR UN FONCTIONNEMENT MEILLEURE LA BUSE DOIT ÊTRE EN POSITION HORIZONTALE (FIG. 62).



NE SOULEVER PAS AVEC FORCE LE TALON POUR PERMETTRE A L'AIR LE COLLAGE DES TALONS.

- Presser complètement vers le bas la pédale de gonflage pour libérer un jet d'air à haute pression au moyen de la buse du gonflage tubeless.
- Tenir pressée partiellement vers le bas la pédale de gonflage air pour gonfler le pneu et placer les talons dans son emplacements.



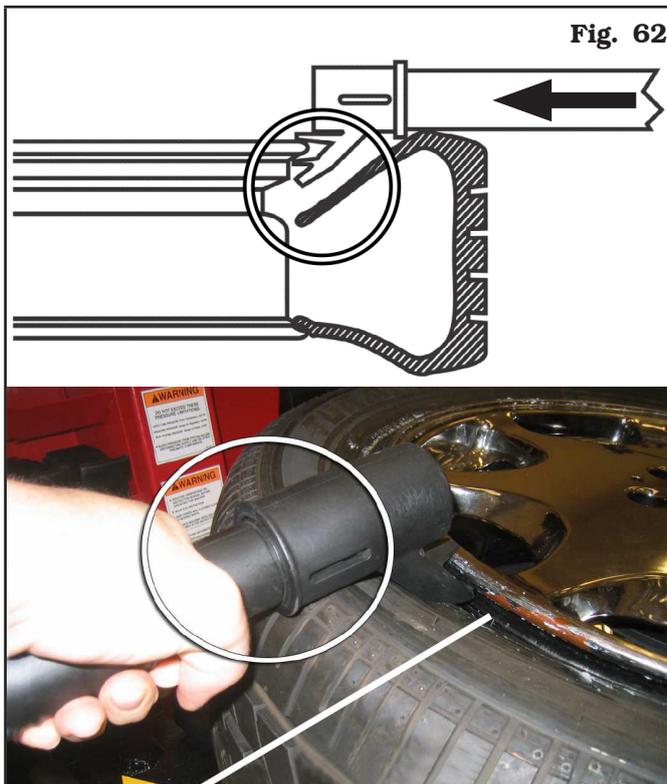
NE PAS DÉPASSER LES VALEURS DE PRESSION PRÉÉTABLIS TANDIS QUE ON COLLE LES TALONS.

- Depuis que les talons se soient positionnés dans son emplacements, déconnecter le terminal de gonflage et installer de nouveau le mécanisme de la soupape précédemment enlevé. Ensuite connecter le terminal de gonflage et gonfler le pneu à la pression demandée.



SI LE PNEU EST GONFLÉ TROP, ON PEUT ENLEVER AIR DU PNEU MÊME EN APPUYANT SUR LE POUSSOIR DE DÉGONFLAGE MANUELLE PLACÉE SUS LE MANOMÈTRE.

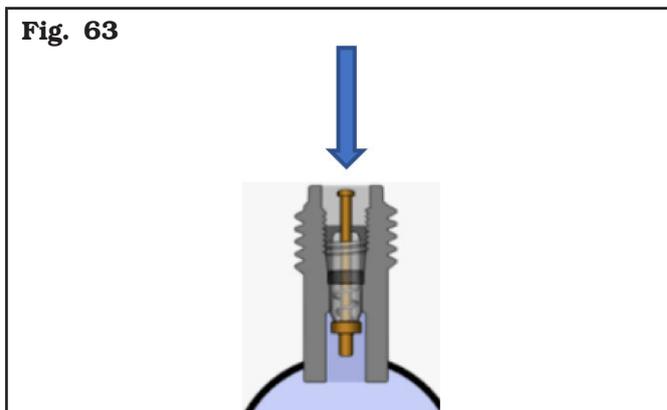
- Déconnecter le terminal de gonflage de la soupape.



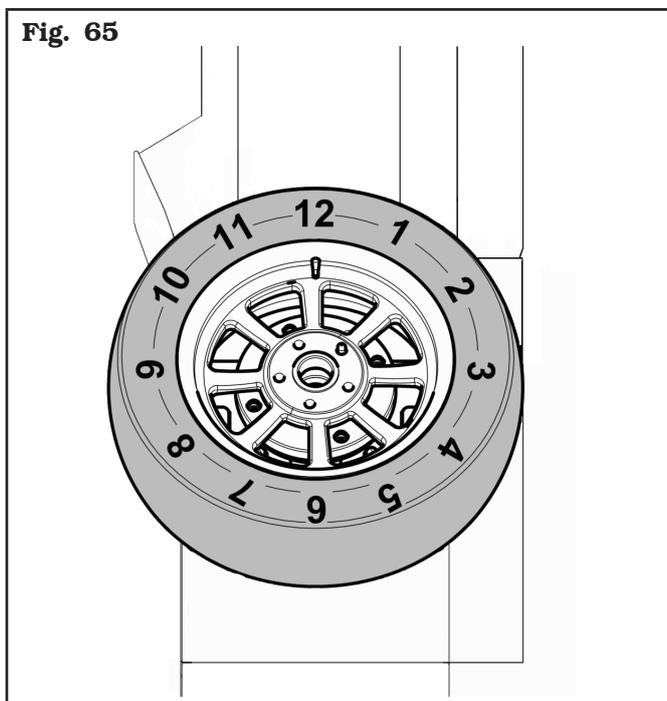
13.11 Instructions pour le remplacement des pneus RF (Run-Flat) et UHP (Ultra High-Performance)

13.11.1 Préparation de la roue

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue.
- Retirez le noyau interne de la soupape (voir **Fig. 63**) et laissez le pneu se dégonfler complètement.



- Vérifier de quel côté le pneu doit être démonté.
- Vérifier le point de blocage de la jante.
- Vérifier le type de pneu à démonter (Run Flat, UHP), identifier les données de la jante (voir **Fig. 64**) et le modèle du capteur, le cas échéant. La température des pneus ne peut pas être inférieure à 15°C.



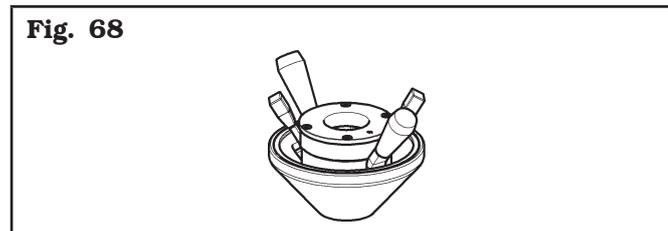
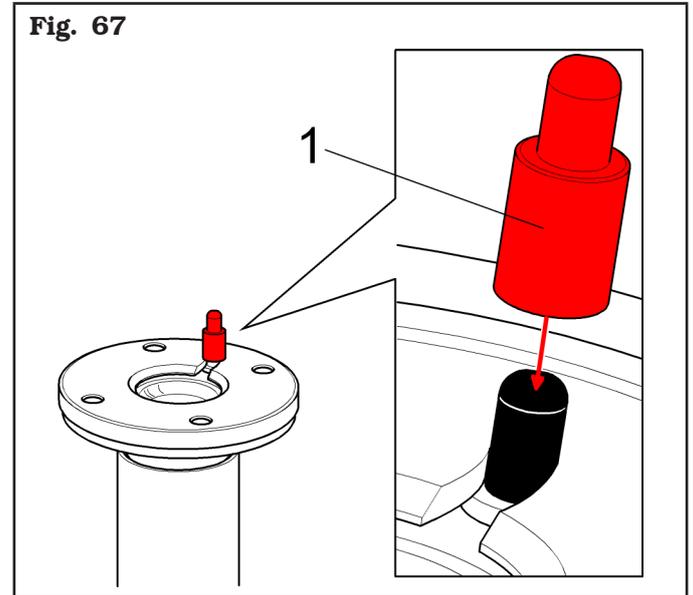
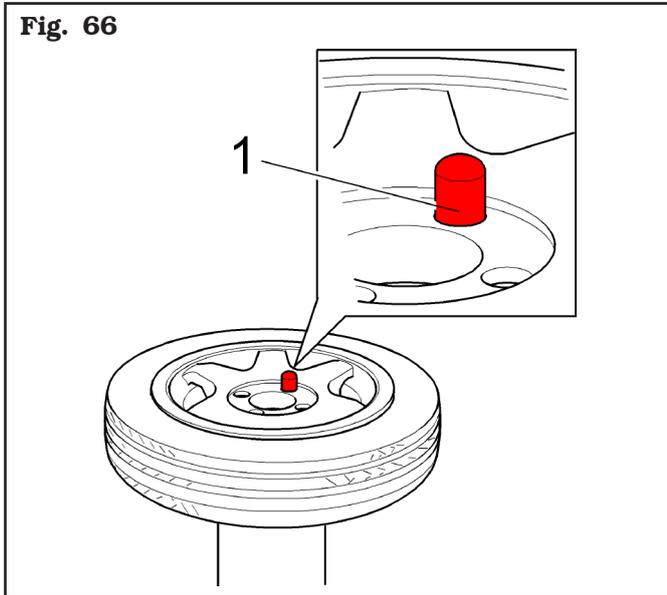
EN CAS D'EMPLOI DES JANTES SANS TROU ON DOIT UTILISER L'OUTIL NÉCESSAIRE (DISPONIBLE À LA DEMANDE).



POUR MIEUX EXPLIQUER LES OPÉRATIONS, LE POSITIONNEMENT DES DIFFÉRENTS OUTILS SUR LE PNEU EST INDICUÉ PAR LES PHASES HORAIRES, OÙ 12 HEURES EST REPRÉSENTÉE EN CORRESPONDANCE AVEC LA COLONNE DU DÉMONTE-PNEU (FIG. 65).

13.11.2 Blocage de la roue

Charger la roue avec l'élevateur sur la plaque caoutchoutée du mandrin, en s'assurant que la goupille d'entraînement (**Fig. 66 réf. 1**) s'engage dans un des trous de la jante. Si l'épaisseur de la jante de la roue est trop élevée par rapport à la goupille d'entraînement, utilisez la rallonge (**Fig. 67 réf. 1**) fournie, et bloquez la roue avec le dispositif de verrouillage rapide spécial.



13.11.3 Décollage des talons par les rouleaux verticaux



LE DÉCOLLETAGE PEUT ÊTRE EFFECTUÉ DE MANIÈRE ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE.

1. Rapprochez les rouleaux décolle-pneus supérieur et inférieur pour déterminer la largeur de la jante (**Fig. 69** et **Fig. 70**) en appuyant sur les boutons (**Fig. 17 réf. E et F**).

Fig. 69

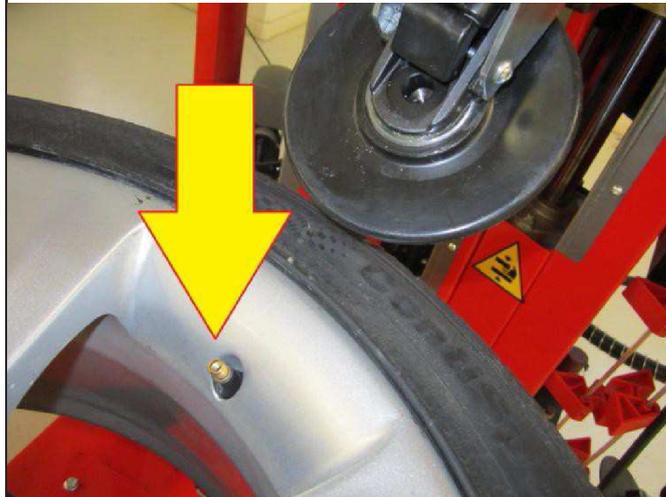


Fig. 70



2. Positionner la soupape en correspondance avec le rouleau décolle-pneus supérieur et démarrer le processus de décolage automatique (**Fig. 71**).

Fig. 71



3. Lubrifiez bien le talon et la jante (**Fig. 72 et Fig. 73**).



PENDANT LA LUBRIFICATION, NE PAS APPUYER TROP PROFONDÉMENT SUR LE CÔTÉ DU PNEU.



LORS DE LA ROTATION DU PNEU, GRAISSER ABONDAMMENT L'INTÉRIEUR DU TALON ET TOUT L'ÉPAULEMENT DU PNEU, JUSQU'À LA BANDE DE ROULEMENT (FIG. 72; FIG. 73).



SI LA PROCÉDURE AUTOMATIQUE NE PERMET PAS UNE BONNE LUBRIFICATION, VOUS POUVEZ CONTINUER EN « MANUEL » ET LUBRIFIER À VOTRE GUISE.

Fig. 72

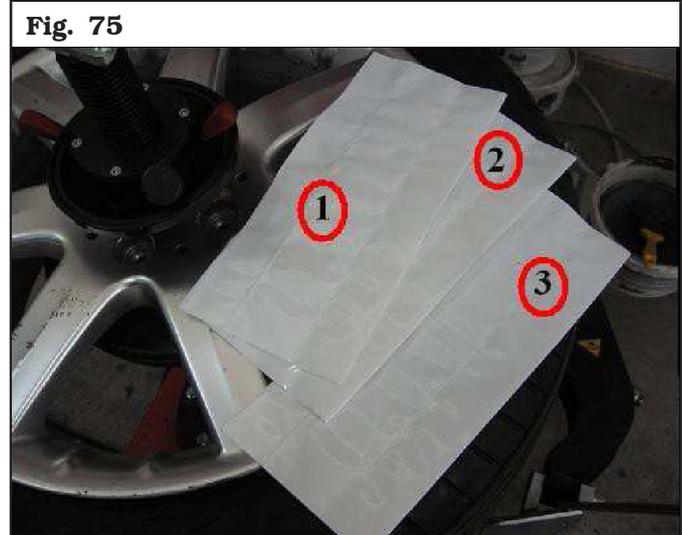


Fig. 73



13.11.4 Démontage du pneu

1. Après avoir décollé les deux talons, il est possible démonter le pneumatique. Positionner la soupape dans le sens des aiguilles d'une montre en correspondance avec le rouleau décolle-pneu supérieur.
2. Lorsque la tête outil s'insère dans le talon du pneu, le démontage ultérieur est effectué en mode « manuel » (Fig. 74).



3. Joignez trois feuilles pour protection talon (Fig. 75) et utilisez la palette décolle-talon pour les insérer entre la jante et la tête outil (Fig. 76 et Fig. 77).



4. Enfoncez le talon dans le canal de la jante à l'aide du dispositif presse-talon (**Fig. 78**) et insérez les cales (**Fig. 79 et Fig. 80**).



LE FLANC DU PNEU DOIT ÊTRE GRAISSÉ JUSQU'À LA BANDE DE ROULEMENT).

5. Appuyer sur la pédale de rotation et sur la roue jusqu'à ce que le talon supérieur soit complètement extrait. Si nécessaire, fixez le point de traction avec une palette décolle-talon (**Fig. 81**).



LE DÉMONTAGE DU TALON INFÉRIEUR S'EFFECTUE EN MODE AUTOMATIQUE.

Fig. 78



Fig. 79



Fig. 80



Fig. 81



6. Soulevez manuellement le talon inférieur du pneu, poussez-le sur le rouleau décolle-pneu inférieur et, à l'aide du bouton approprié (**Fig. 17 réf. E**), soulevez le rouleau lui-même.

Fig. 82



Fig. 83



Fig. 84



Fig. 85



Fig. 86



7. Appuyez sur la pédale de rotation et faites tourner la roue jusqu'à ce que le pneu soit complètement extrait.

13.11.5 Montage du pneu

1. Lubrifiez complètement la base de la jante.
2. Graisser généreusement le pneu, à la fois la partie inférieure du talon (**Fig. 88**) et l'extérieur de celui-ci, jusqu'à la bande de roulement du pneu, et au moins 3 cm (1.18") (**Fig. 87 réf. 1**) par côté à l'intérieur du pneu.



NE LUBRIFIEZ PAS LE CAPTEUR DE PRESSION DES PNEUS.

Fig. 87

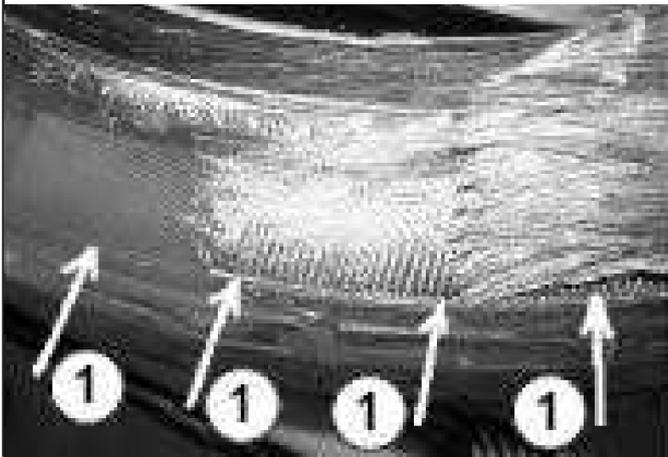
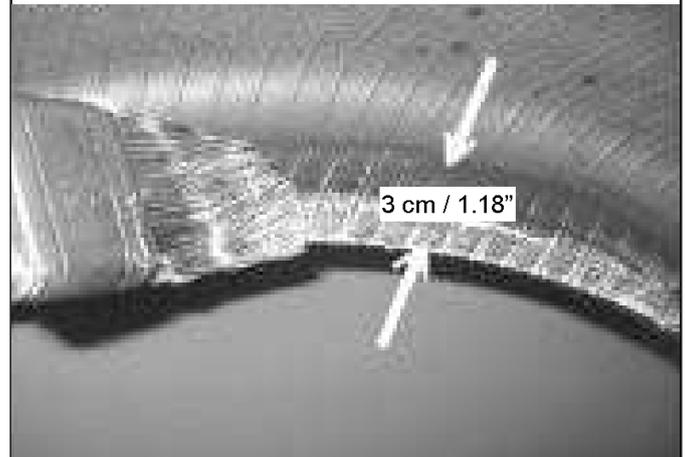


Fig. 88



- 3 Positionner le pneu sur la jante (**Fig. 89**) et à l'aide du bouton approprié (**Fig. 17 réf. H**) positionner la tête outil sur le bord supérieur de la jante.
- 4 Positionner le talon inférieur du pneu en position de montage sur la tête outil et appuyer sur la pédale de rotation accompagnant le pneu jusqu'à ce que le premier talon soit complètement inséré (**Fig. 90**).

Fig. 89



Fig. 90





LE MONTAGE DU TALON INFÉRIEUR S'EFFECTUE EN MODE « AUTOMATIQUE ».



L'ÉQUIPEMENT POSITIONNERA AUTOMATIQUEMENT LA SOUPAPE À « 4 HEURES » (FIG. 91).

Fig. 91



5. Positionner la rallonge pousse-talon et le pousse-talon avec guide en correspondance avec la valve/capteur. Insérez les feuilles de protection talon (Fig. 92) sur le rebord de la jante et, pour une petite partie, également sous la rallonge pousse-talon (Fig. 93) pour éviter d'endommager le talon.



AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA SOUPAPE TPMS POUSSE-PNEU AVEC DISPOSITIF ENTRAÎNEUR EST IMPORTANT QUE LA DISTANCE ENTRE LE POINT DE TRACTION (POINT DE CONTACT DU TALON DU PNEU SUR LA JANTE) ET LA VANNE SOIT TOUJOURS COMPRIS ENTRE 10 cm (3.94") ET 15 cm (5.91") AVANT LA SOUPAPE. POUR TOUJOURS OBTENIR CE RÉSULTAT, INSÉREZ TOUJOURS LE DISPOSITIF PUSSE-TALON EN CORRESPONDANCE AVEC LA SOUPAPE.

Fig. 92



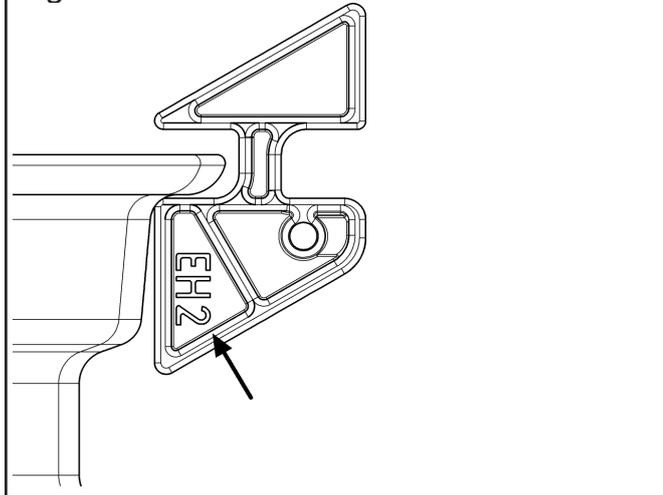
Fig. 93





DANS LE CAS D'UNE JANTE EH2 OU EH2+, IL EST NÉCESSAIRE D'UTILISER LES COINS SUR LE CÔTÉ MARQUÉ PAR LE CODE IMPRIMÉ « EH2 » (LES PLUS PROFONDS) (VOIR FIG. 94).

Fig. 94



6. Tout en appuyant sur la pédale de rotation, amenez lentement le pousse-pneu avec guide et les feuilles à environ « 6 heures ».
7. Utiliser le rouleau décolle-pneu supérieur pour insérer les cales.
8. Terminez lentement l'opération de montage des pneus (**Fig. 95** , **Fig. 96** et **Fig. 97**).

Fig. 95



Fig. 96



Fig. 97





LORS DE L'UTILISATION DU DISPOSITIF POUSSE-TALON, LES PHASES DE TRAVAIL SONT LES MÊMES QUE LORS DE L'UTILISATION DE LA RALLONGE POUSSE-TALON.

Fig. 98



Fig. 99



9. A la fin de l'opération retirer tous les outils utilisés.

13.11.6 Gonflage de la roue

Le gonflage d'une roue doit toujours s'effectuer sans le noyau interne de la soupape. Gonflez le pneu en suivant les procédures de sécurité et les instructions de gonflage données par le fabricant du pneu.



**GONFLER À INTERVALLES.
SUR LE DÉMONTE-PNEU IL Y A UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION
MAXIMALE DE L'AIR COMPRIMÉ (4 ± 0,2 bar / 60 ± 3 psi).**



**SI LES TALONS ET LES JANTES DES PNEUS SONT BIEN LUBRIFIÉS, ILS RENDENT
LE GONFLAGE DES PNEUS BEAUCOUP PLUS SÛR ET PLUS FACILE. DANS LE CAS
OÙ LE COLLAGE DU PNEU NE SE PRODUIT PAS À 4 ± 0,2 bar / 60 ± 3 psi, IL FAUT
DÉGONFLER LA ROUE, DÉCOLLER ET LUBRIFIER ABONDAMMENT LE PNEU ET LA
JANTE, ET RÉPÉTER L'OPÉRATION DE GONFLAGE.**

14.0 MAINTENANCE ORDINAIRE



AVANT D'EFFECTUER N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN ORDINAIRE OU DE RÉGLAGE, POSITIONNER L'INTERRUPTEUR GÉNÉRAL SUR « 0 », DÉCONNECTER L'ÉQUIPEMENT DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PAR LA COMBINAISON PRISE/BONDE ET VÉRIFIER QUE TOUTES LES PARTIES MOBILES SOIENT ARRÊTÉES.



AVANT N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN VÉRIFIER QU'IL N'Y A PAS DE ROUES SERRÉES SUR LE MANDRIN.

Pour garantir l'efficacité de l'équipement et pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable de se conformer aux instructions rapportées ci-dessous, en effectuant son nettoyage quotidien ou hebdomadaire et son entretien périodique chaque semaine.

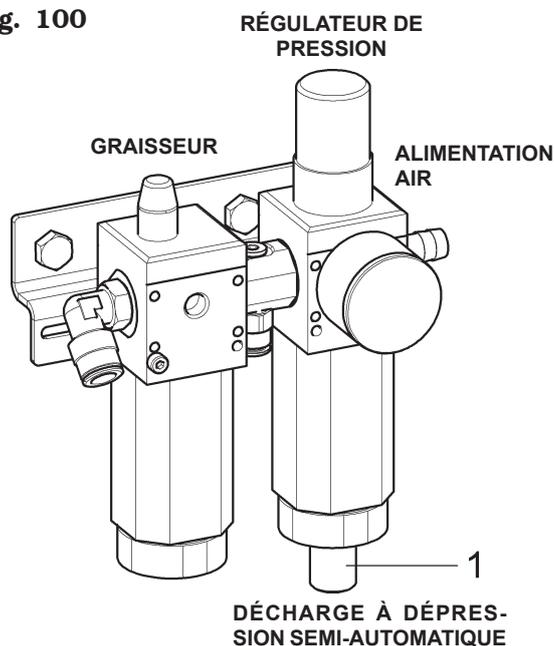
Les opérations de nettoyage et d'entretien ordinaire doivent être effectuées par un personnel autorisé en accord avec les instructions rapportées ci-dessous.

- Libérer l'équipement des dépôts de poudre de pneu et de scories de matériau varié avec l'aspirateur.

NE PAS SOUFFLER AVEC DE L'AIR COMPRIMÉ.

- Ne pas employer de dissolvants pour le nettoyage du régulateur de pression.
- L'ensemble de conditionnement a un décharge à dépression automatique et pour cette raison il ne nécessite pas d'aucune intervention manuelle par l'opérateur (voir **Fig. 100**).

Fig. 100



POUR GARANTIR UNE BONNE FONCTIONNALITÉ ET ÉVITER LA PRÉSENCE DE CONDENSATION DANS LES GROUPES DE TRAITEMENT AIR AVEC VIDANGE SEMI-AUTOMATIQUE, IL EST NÉCESSAIRE DE S'ASSURER QUE LA SOUPAPE (FIG. 100 RÉF. 1), SITUÉE SOUS LE BOUCHON, SOIT DANS LA POSITION CORRECTE. LE BOUCHON DOIT ÊTRE TOURNÉ CORRECTEMENT POUR OBTENIR UNE FONCTION DE VIDANGE APPROPRIÉE.



POUR PERMETTRE UNE PLUS LONGE DURÉE DU FILTRE ET DE TOUS LES ORGANES PNEUMATIQUES EN MOUVEMENT, IL FAUT S'ASSURER QUE L'AIR EN ENTRÉE SOIT :

- EXEMPT DE L'HUILE LUBRIFIANTE DU COMPRESSEUR ;
- EXEMPT D'HUMIDITÉ ;
- EXEMPT D'IMPURETÉ.

- Périodiquement, au moins une fois chaque mois, lubrifier les bras de les rouleaux décolle-pneus et des outils.
- Remplacer immédiatement les pièces usées, les rouleaux décolle-pneus, le outil de montage.
- Chaque **semaine** ou/et au besoin, remplir le réservoir d'huile à travers l'ouverture prévue à cet effet munie de bouchon ou de vis et présente sur le filtre graisseur.

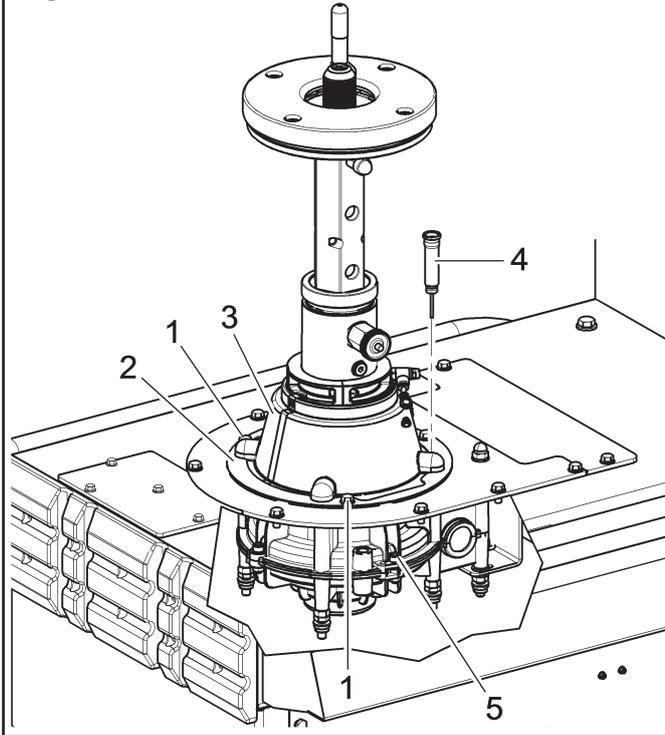


ÉVITER DE PROCÉDER À L'OPÉRATION EN DÉVISSANT LE RÉCIPIENT DU FILTRE LUBRIFICATEUR.

- L'utilisation d'huile de synthèse peut endommager le filtre régulateur de pression.

- Contrôler périodiquement (au moins toutes les 100 heures de travail) le niveau du lubrifiant dans le réducteur (**Fig. 101 réf. 5**). Pour effectuer cette opération, dévisser les vis (**Fig. 101 réf. 1**), retirer la bride (**Fig. 101 réf. 2**), le carter (**Fig. 101 réf. 3**) et le bouchon (**Fig. 101 réf. 4**) situé sur le réducteur.

Fig. 101

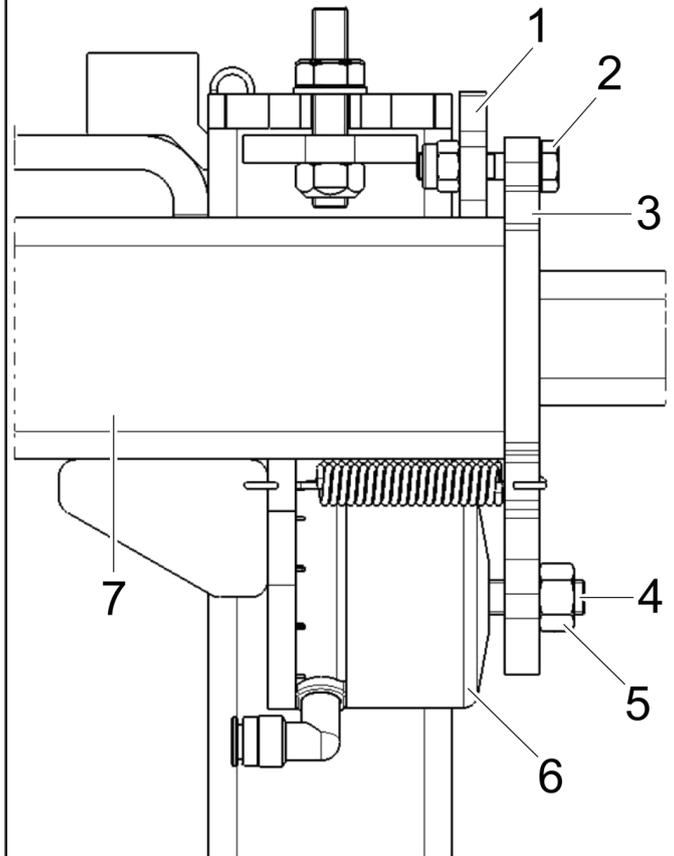


TOUT DOMMAGE DÉRIVANT DE LA NON OBSERVATION DES INDICATIONS CI-DESSUS NE SERA PAS IMPUTABLE AU CONSTRUCTEUR ET POURRA CAUSER LA DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE GARANTIE!!

14.1 Réglage de l'étranglement

Dans le cas des vis point d'appui (**Fig. 102 réf. 2**) avec l'étranglement (**Fig. 102 réf. 3**) dans la position de butée sur la guide du bras décolle-pneus (**Fig. 102 réf. 7**) (pas sur la plaque de réglage (**Fig. 102 réf. 1**)), exécuter la procédure de réglage de l'étranglement comme décrit ci-après.

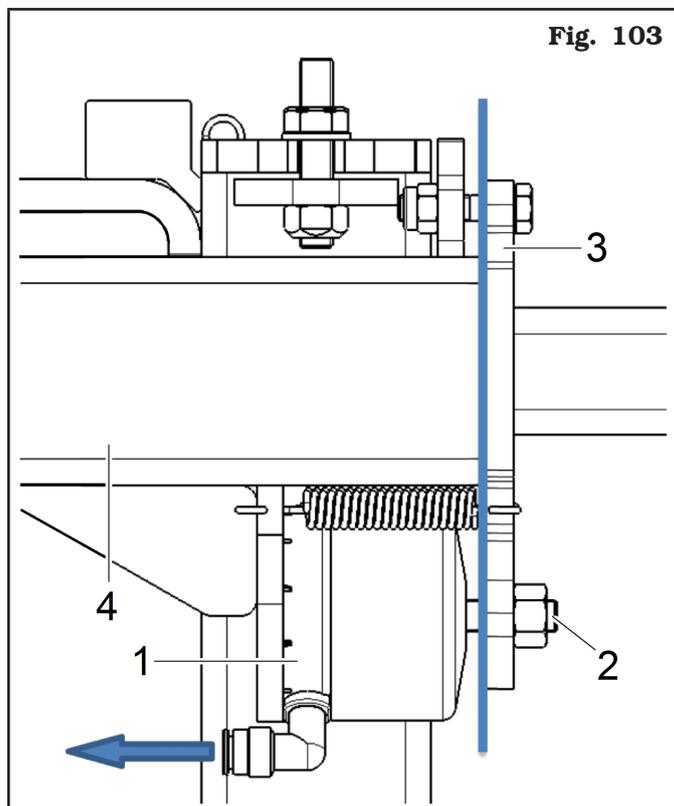
Fig. 102



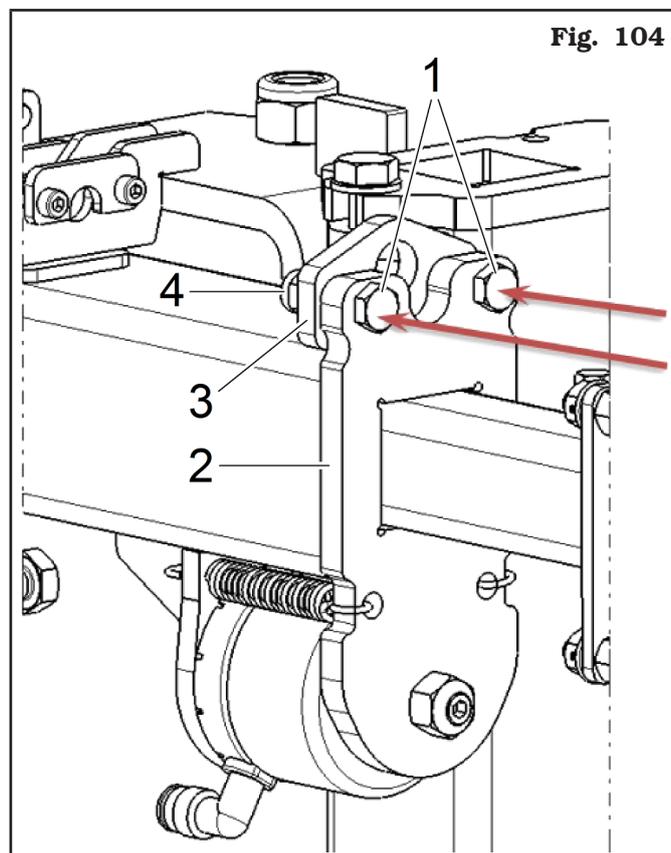
LÉGENDE

- 1 - Plaque de réglage
- 2 - Vis point d'appui
- 3 - Étranglement
- 4 - Vis sans tête de réglage
- 5 - Écrou de blocage
- 6 - Cylindre actionnement étranglement
- 7 - Guide du bras décolle-pneus

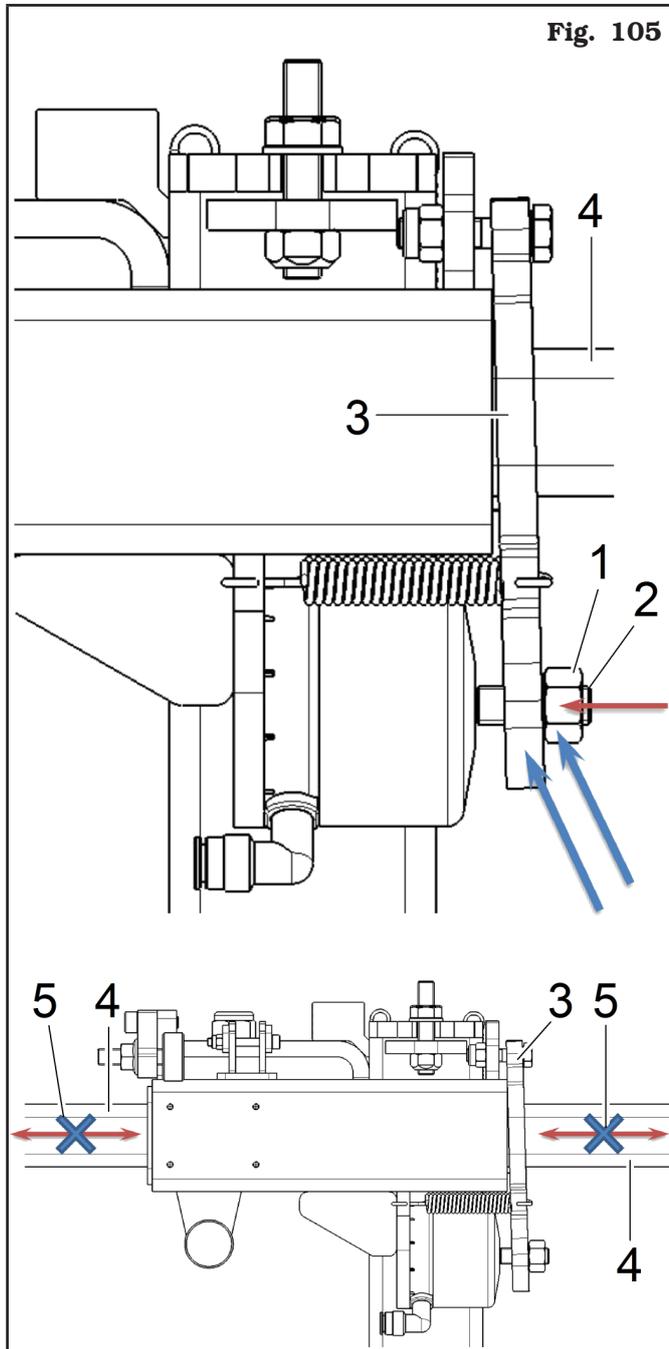
- a. Décharger l'air comprimé du cylindre (**Fig. 103 réf. 1**) de l'étranglement (**Fig. 103 réf. 3**) dans la position de butée sur la surface d'appui de la guide (**Fig. 103 réf. 4**), en agissant sur la vis sans tête de réglage (**Fig. 103 réf. 2**).



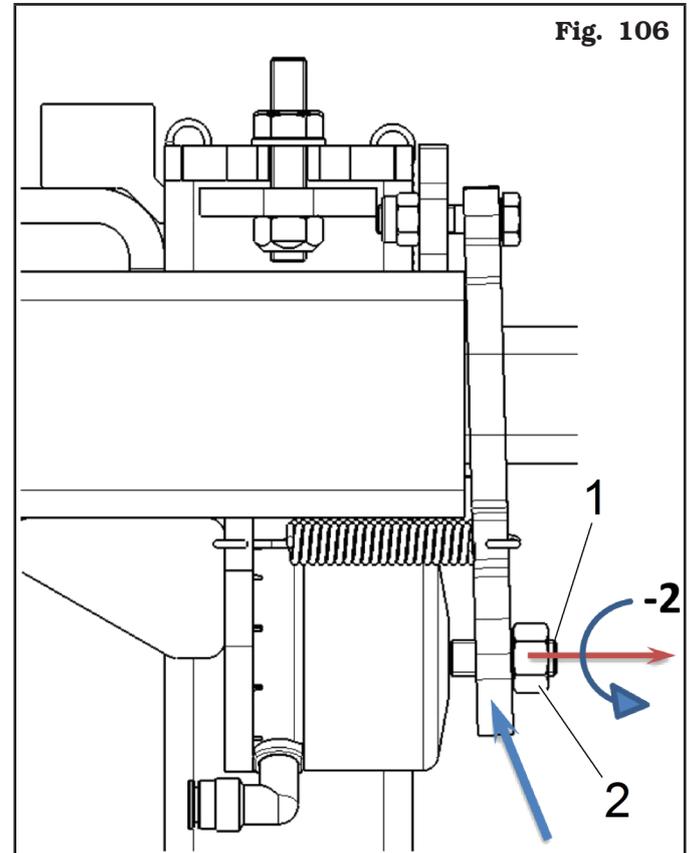
- b. Complètement la vis (ou les vis) point d'appui (**Fig. 104 réf. 1**) mais sans les serrer, seulement en les approchant, en configurant un jeu de 0.1 - 0.2 mm (0.005" - 0.01") entre l'étranglement (**Fig. 104 réf. 2**) et la plaque de réglage (**Fig. 104 réf. 3**), en positionnant l'écrou (**Fig. 104 réf. 4**) en complet appui sur la plaque de réglage.



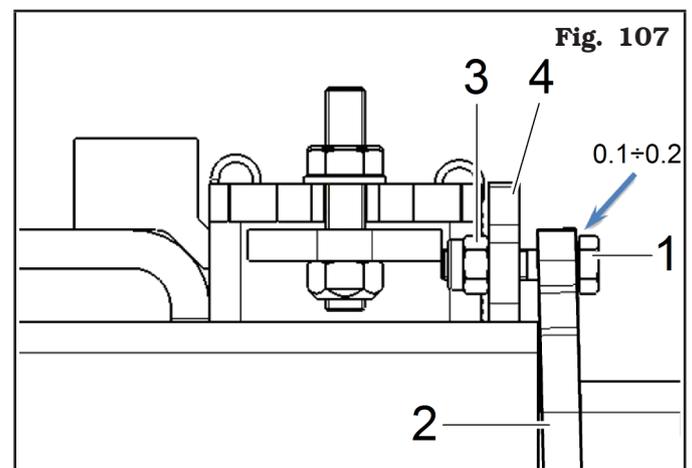
- c. Desserrer le contre-écrou (**Fig. 105 réf. 1**) de la vis sans tête de réglage (**Fig. 105 réf. 2**). Donc, visser la vis sans tête (**Fig. 105 réf. 2**) jusqu'à obtenir le blocage de l'étranglement (**Fig. 105 réf. 3**) sur le bras (**Fig. 105 réf. 4**), qui résulte de cette façon bloqué (**Fig. 105 réf. 5**).



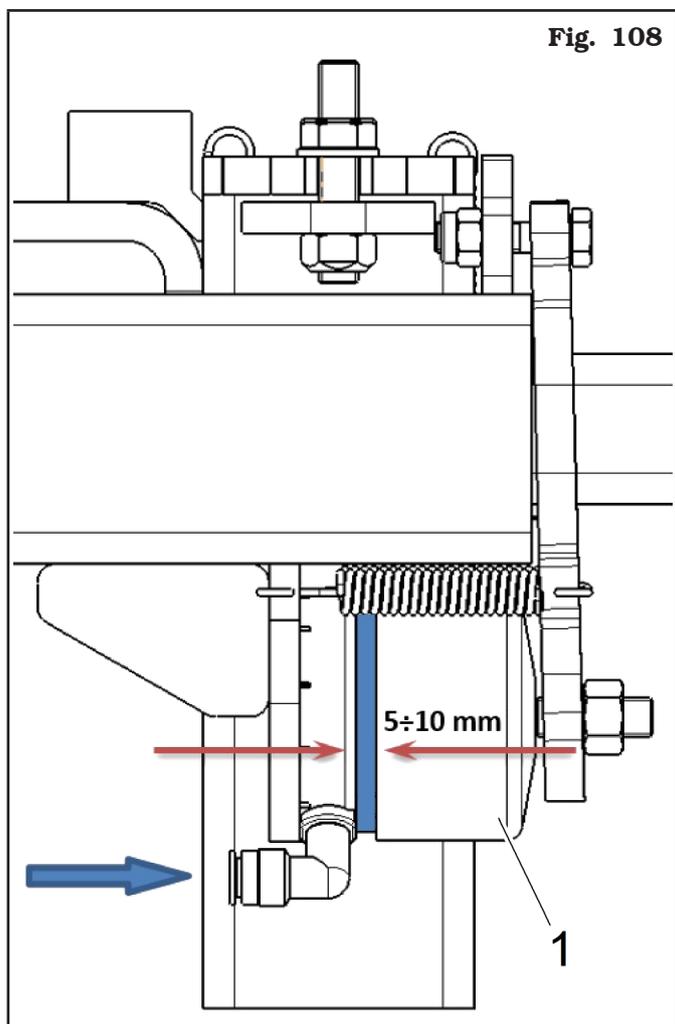
- d. De la position atteinte au point (c), dévisser de 2 tours complètes dans le sens contraire des aiguilles d'une montre la vis sans tête de réglage de l'étranglement (**Fig. 106 réf. 1**) et serrer le contre-écrou relatif (**Fig. 106 réf. 2**).



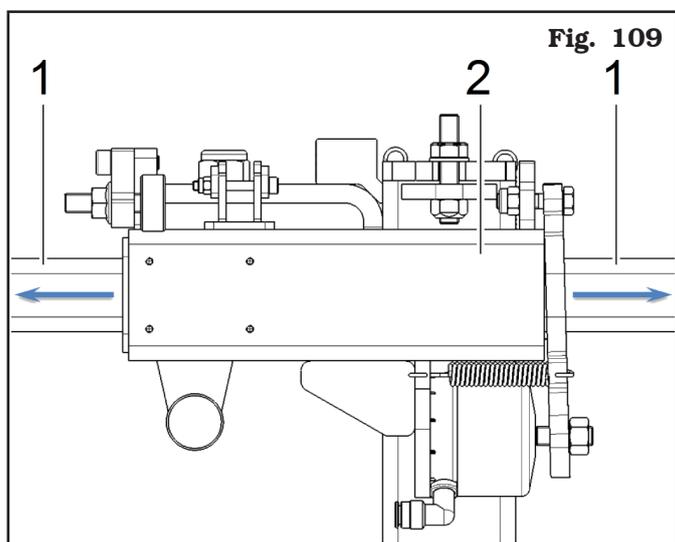
- e. Tourner la vis (ou les vis) point d'appui de nouveau (**Fig. 107 réf. 1**) pour rétablir le jeu de 0.1 - 0.2 mm (0.005" - 0.01") entre l'étranglement (**Fig. 107 réf. 2**) et la tête des vis point d'appui (**Fig. 107 réf. 1**), en positionnant l'écrou (**Fig. 107 réf. 3**) en complet appui sur la plaque de réglage (**Fig. 107 réf. 4**).



- f. Actionner le cylindre (**Fig. 108 réf. 1**), en l'alimentant avec de l'air comprimé, et vérifier que sa course soit comprise entre 5 - 10 mm (0.2" - 0.4").



- g. Décharger le cylindre et vérifier que le bras (**Fig. 109 réf. 1**) soit libre de défiler dans sa guide (**Fig. 109 réf. 2**).



- h. Répéter les points (f) et (g) au moins 3 fois.

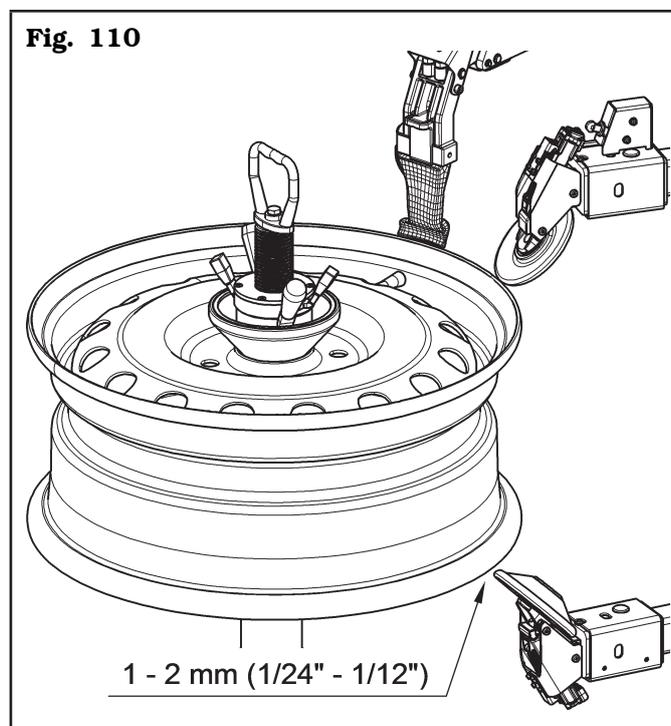
14.2 Calibration des bras jante

Vérifiez que les rouleaux décolle-pneus et la tête outil sont correctement positionnés par rapport à la jante, comme décrit ci-dessous :

1. monter une jante en bon état (non ovalisée et non pliée) sans pneu sur l'équipement ;
2. verrouillez la jante avec l'ensemble arbre de verrouillage.

Avec l'équipement en mode manuel

1. Déplacez les bras horizontalement jusqu'à ce que le rouleau décolle-pneus supérieur et la tête outil entrent en contact avec la jante, comme illustré à la **Fig. 110** ;
2. vérifiez que le rouleau décolle-pneus inférieur soit positionné à environ 1-2 mm (1/24" - 1/12") du bord de la jante, comme illustré à la **Fig. 110**.



15.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS

Suit une liste de certains inconvénients possibles au cours du fonctionnement des démonte-pneus. Le constructeur décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages causés aux personnes, animaux et choses par suite de l'intervention de la part d'un personnel non autorisé. C'est pourquoi en cas de panne il est recommandé de consulter immédiatement le service après-vente pour obtenir les indications concernant les opérations et/ou réglages à exécuter en toute sécurité, ce qui évitera de nuire aux personnes, animaux et choses.

Positionner sur le « 0 » et cadenasser l'interrupteur général en cas d'urgence et/ou entretien du démonte-pneus.



ASSISTANCE TECHNIQUE NÉCESSAIRE

interdiction d'exécuter des interventions

Inconvénient	Cause possible	Remède
La came déplacement bras n'est pas active tout de suite.	<ol style="list-style-type: none"> Absence d'alimentation. Le poussoir d'actionnement est abîmé. 	<ol style="list-style-type: none"> Brancher l'alimentation. Appeler le service d'assistance. 
Quand on appuie sur la pédale de gonflage, le gicleur n'éjecte pas d'air (pour le modèle avec réservoir sous pression).	Le pédalier de gonflage s'est dérèglé.	Appeler le service d'assistance. 
Le mandrin ne tourne pas.	Alarme surcharge inverseur <i>Ou</i> Alarme sous-tension inverseur <i>Ou</i> Alarme surtension inverseur	Raccourcir la longueur d'une éventuelle rallonge du câble qui porte à l'équipement ou augmenter la section des conducteurs (débrancher et remettre). Soulever la pédale du moteur et atteindre le rétablissement automatique.
	Alarme surtempérature.	Attendre que le système moteur refroidit (l'équipement ne redémarre pas si la température ne baisse pas sous le limite de sécurité introduit).
Le mandrin n'atteint pas la vitesse maximum de rotation.	La résistance mécanique du système motoréducteur augmente.	Tourner à vide le mandrin pendant quelques minutes de sorte que le système s'échauffe en réduisant le frottement. Si à la fin le mandrin ne reprend pas vitesse, appeler l'assistance. 
Le mandrin ne tourne pas, mais il cherche à tourner quand l'équipement est rallumé.	Dérèglement irréversible du pédalier.	Appeler le service d'assistance. 
Le mandrin tourne doucement même s'il n'agit pas sur la pédale du moteur.	Dérèglement réversible du pédalier.	<ol style="list-style-type: none"> Laisser la pédale du moteur en position de repos. Laisser l'équipement raccordé au réseau. Attendre 30 secondes de sorte que la tentative automatique de re-calibrage du pédalier soit terminé.

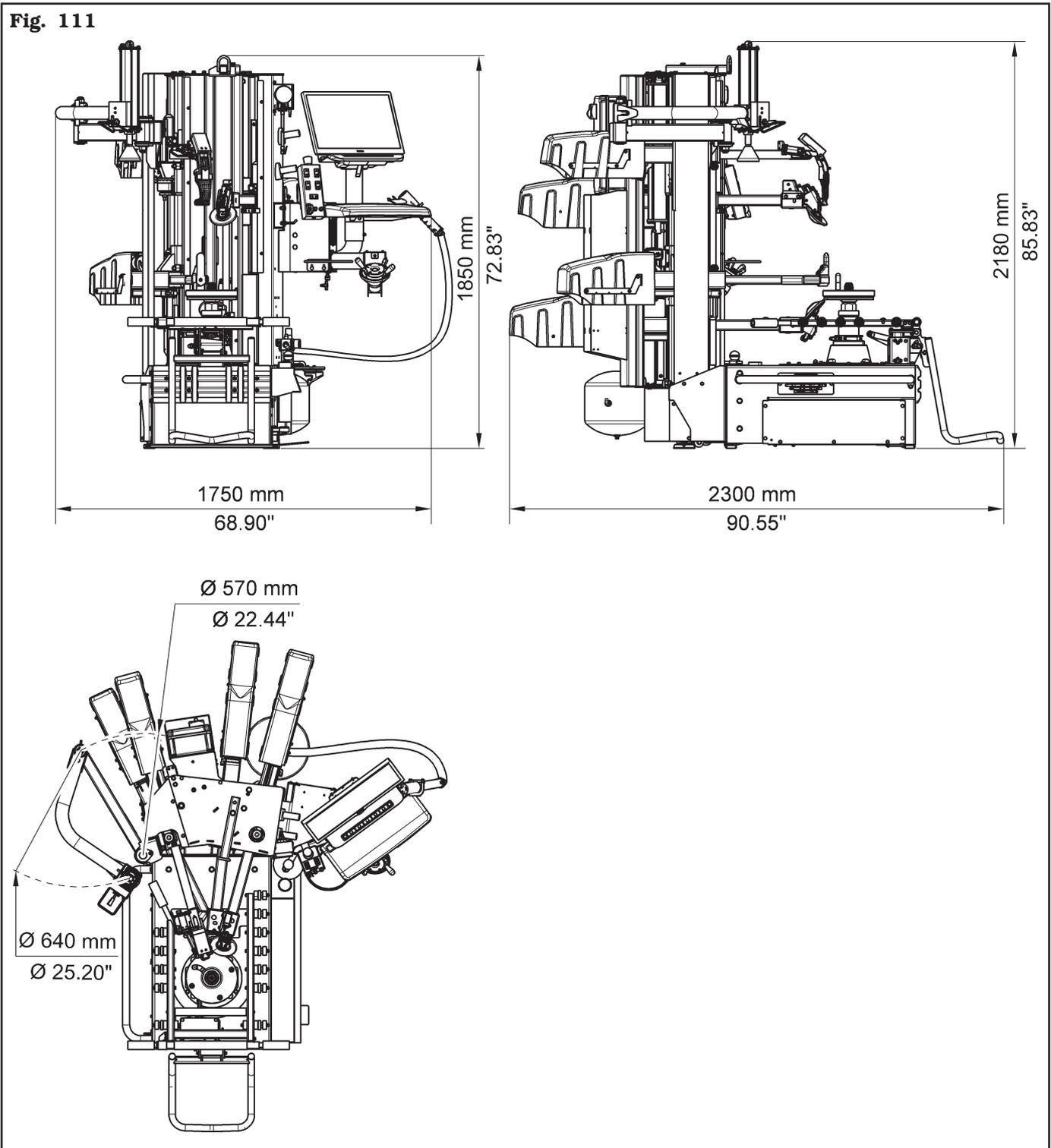
Inconvénient	Cause possible	Remède
DISPOSITIF POUSSE-TALON		
L'actionnement du levier de commande ne produit pas aucun mouvement.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Absence d'alimentation. 2. Les tuyaux d'alimentation ne sont pas montés correctement. 3. La soupape de commande ne fonctionne pas. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler l'alimentation. 2. Vérifier le montage des tuyaux. 3. Appeler le service d'assistance. 
L'actionnement du levier de commande produit un mouvement dans une seule direction.	La soupape de commande ne fonctionne pas.	Appeler le service d'assistance. 
ÉLÉVATEUR FRONTAL		
L'actionnement de la pédale de commande ne produit aucun mouvement.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Absence d'alimentation ou alimentation insuffisant. 2. Les tuyaux d'alimentation ne sont pas montés correctement. 3. La soupape de commande ne fonctionne pas. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler l'alimentation. 2. Vérifier le montage des tuyaux. 3. Appeler le service d'assistance. 
Quand s'aérer l'équipement, l'élévateur frontal tend à se déplacer sans aucun consentement par l'opérateur.	Dérèglement possible de la soupape.	Appeler le service d'assistance. 

16.0 DONNÉES TECHNIQUES

Alimentation air recommandée :	8 - 10 bar (116-145 psi)
Vitesse Invemotor :	18 rpm
Puissance Invemotor :	1.5 kW (2 Hp)
Alimentation électrique recommandée:	1 Ph 200-240V - 50/60 Hz
Diamètre maximum de la roue :	50"/52"/54"
Largeur maximum de la roue :	15"
Diamètre blocage jante :	10"-30"/12"-32"/14"-34"
Puissance décollage par rouleau 10 bar (145 psi) (N) :	1200 kg (2646 lbs)
Ouverture maximum décolle-pneus vertical :	900 mm (33,43")
Bruit:	dBa 76
Poids :	640 kg (1411 lbs)

16.1 Dimensions

Fig. 111



17.0 MISE DE CÔTÉ

En cas de mise de côté pour une longue période il est nécessaire de disjoindre la source d'alimentation et de pourvoir à la protection de l'équipement afin d'éviter le dépôt de la poussière. Veiller à graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement. A l'occasion de la remise en fonction remplacer les tampons en caoutchouc et la tête d'outil de montage.

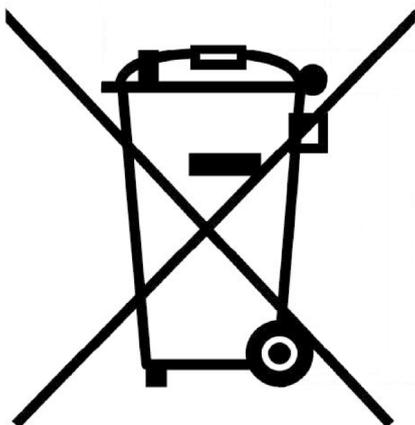
18.0 MISE À LA FERRAILLE

Si l'on décide de ne plus employer cet équipement, on recommande de le rendre inopérant en éliminant les tuyaux à pression de jonction. Considérer l'équipement comme une ordure spéciale et le démolir en la divisant en parties homogènes. L'écouler suivant les lois locales en vigueur.

Instructions concernant la bonne gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) aux termes du décret législatif italien n. 49/14 et modifications ultérieures.

Afin d'informer les utilisateurs sur la façon d'évacuation correcte de cet équipement, (conformément à l'article 26, paragraphe 1 du décret législatif italien 49/14 et modifications ultérieures), s'il vous plaît être informé de ce qui suit : la signification du symbole de poubelle barrée sur le produit indique que l'équipement ne doit pas être jeté à la poubelle indifférencié (c'est, avec les "déchets urbains mixtes"), mais il doit être traité séparément, en vue de soumettre les DEEE à des opérations spéciales pour la réutilisation ou le traitement, pour enlever et éliminer en toute sécurité des substances dangereuses dans l'environnement et éliminer et recycler les matières premières qui peuvent être réutilisées.

Fig. 112



19.0 DONNÉES DE LA PLAQUE

TYRE CHANGER MODEL	SERIAL N°	MONTH-YEAR
AMPERAGE	BAR	POWER SUPPLY

La validité de la Déclaration de Conformité qui se trouve annexe à ce manuel est valable aussi pour les produits et/ou les dispositifs qui peuvent être montés au modèle d'équipement en objet de la Déclaration de Conformité même.

La conserver toujours bien propre, exempte de graisse et de saleté en général.

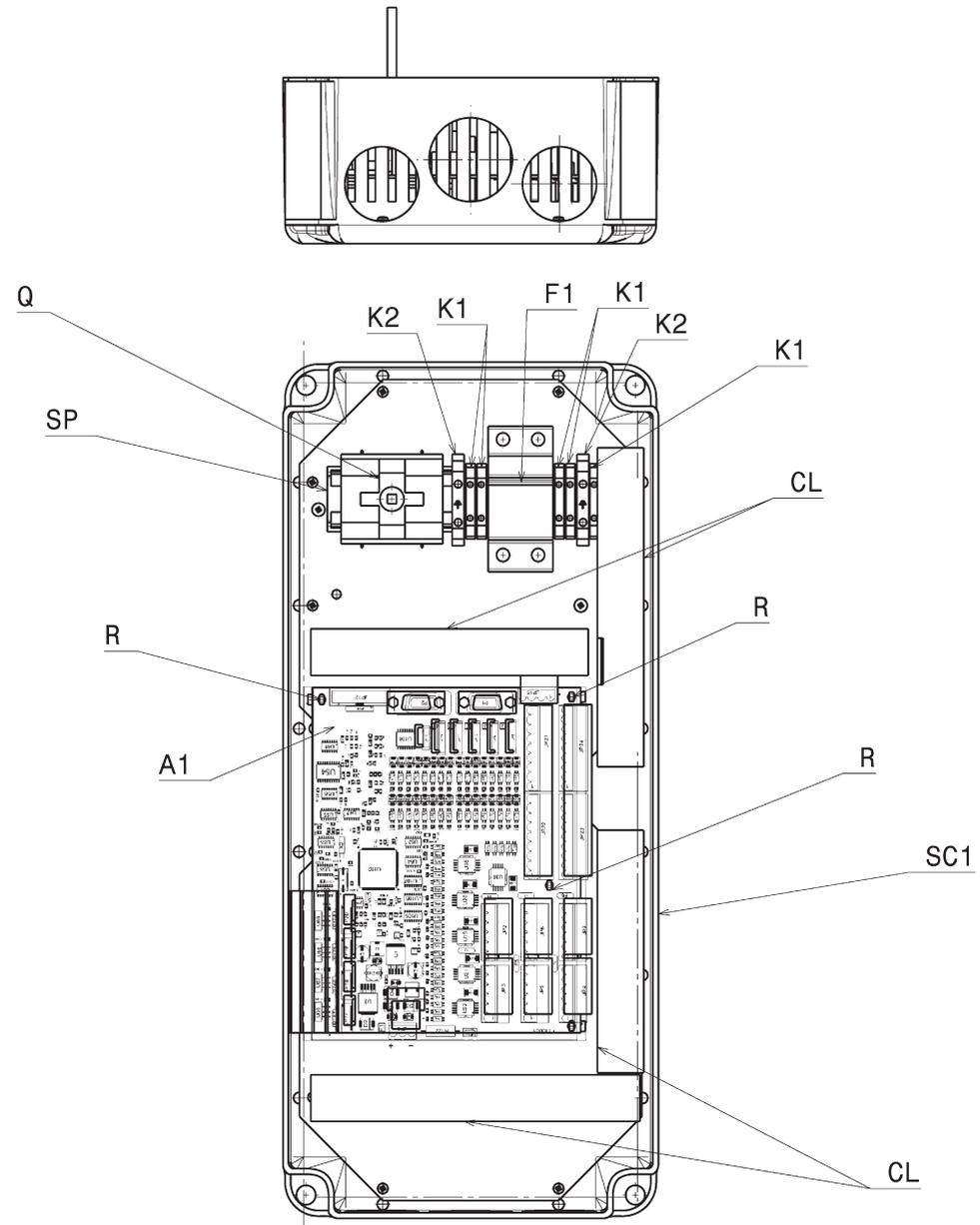
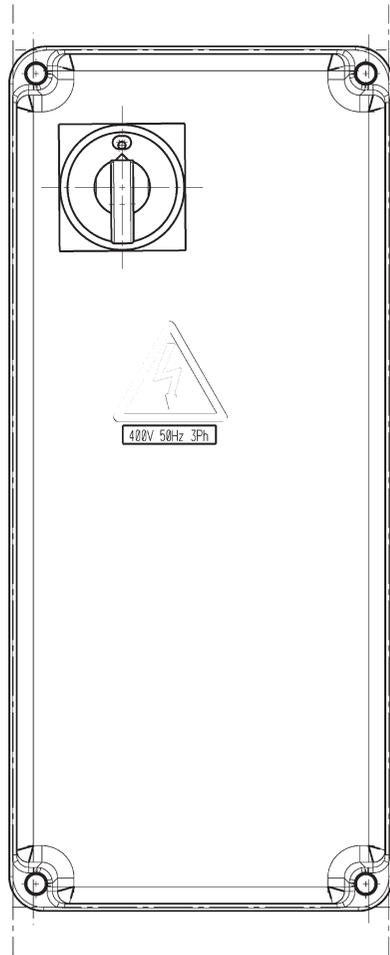


ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FALSIFIER, DE GRAVER, DE MODIFIER DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT OU D'ENLEVER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT. NE PAS RECOUVRIR LA PLAQUE AU MOYEN DE PANNEAUX PROVISOIRES ETC..., CAR ELLE DOIT TOUJOURS ÊTRE BIEN VISIBLE.

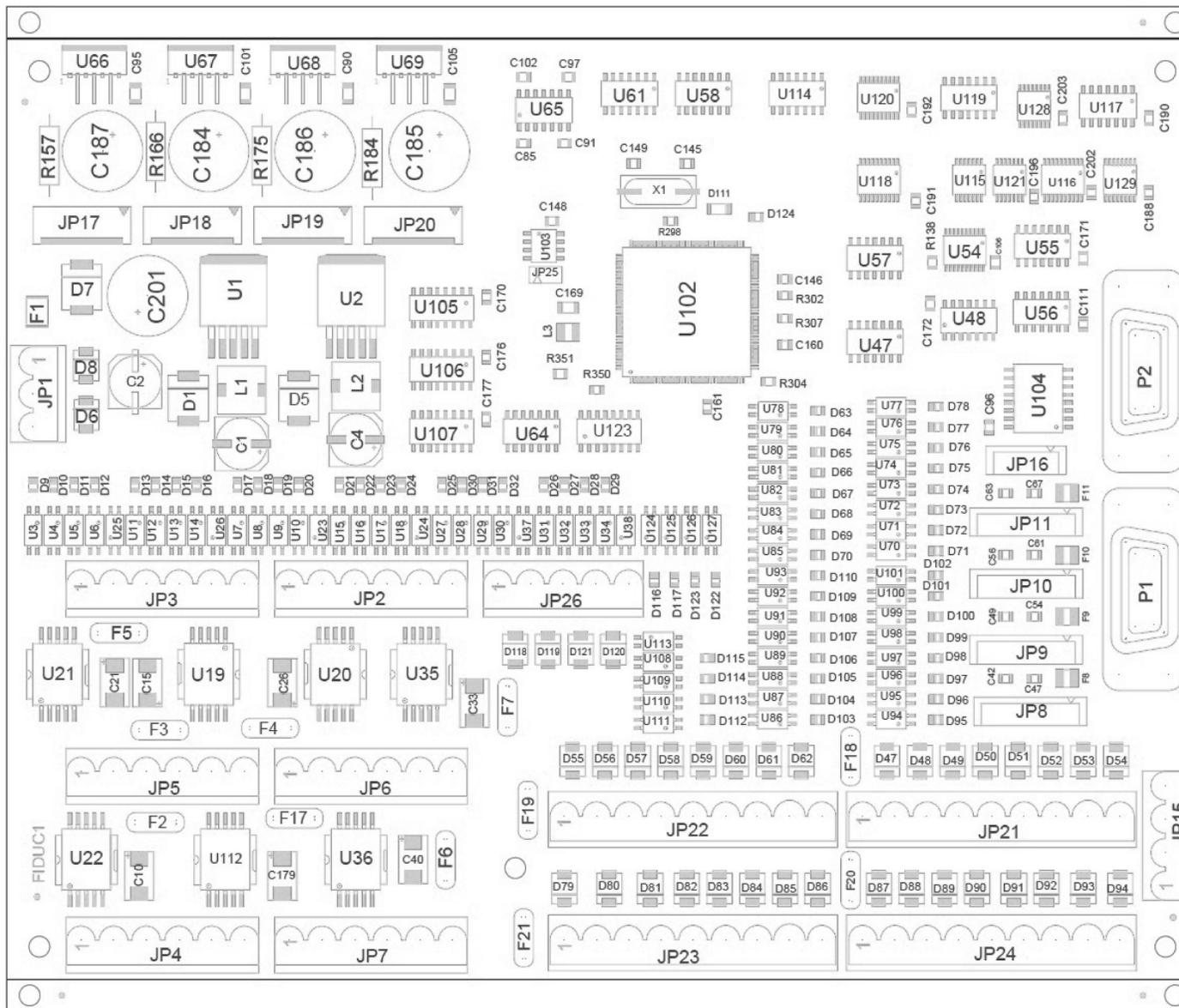
PRÉCAUTION : Si la plaque d'identification devait s'abîmer accidentellement (se détache de l'équipement, se endommage ou devient illisible), en informer immédiatement le fabricant.

20.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS

Les schémas fonctionnels de l'équipement sont rapportées en suivant.



CARTE TOPOGRAPHIQUE 18295



LISTE DE PIÈCES

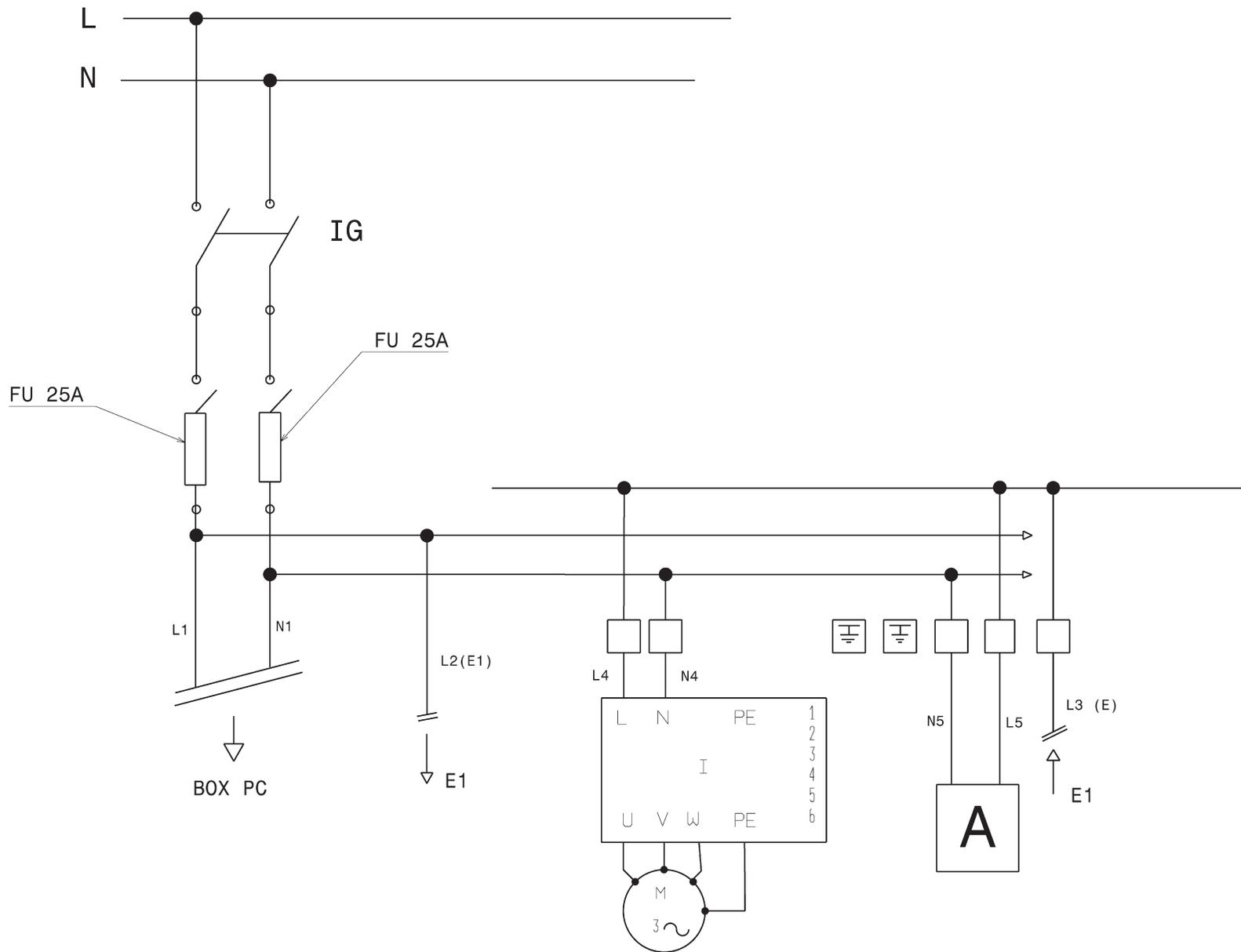
Table N°A - Rév. 0

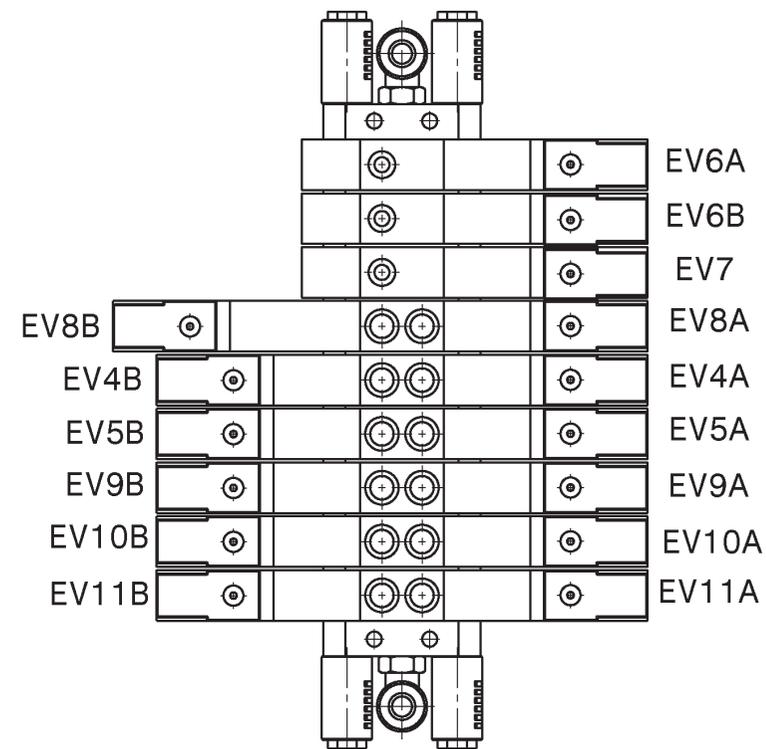
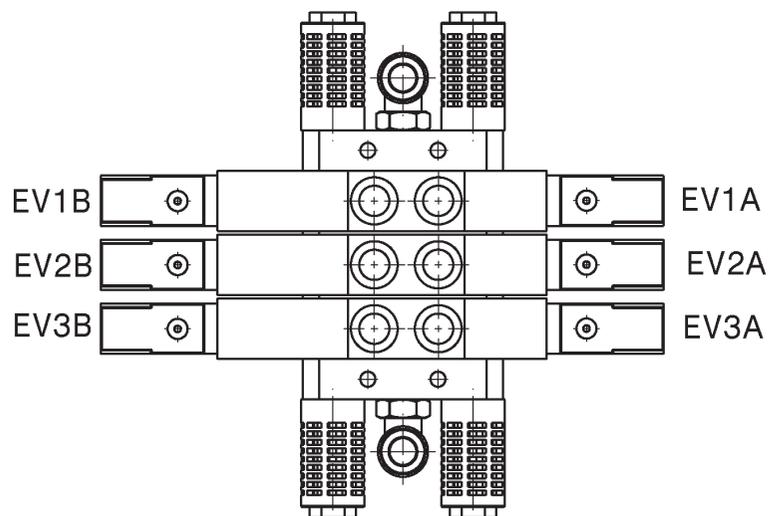
710405530

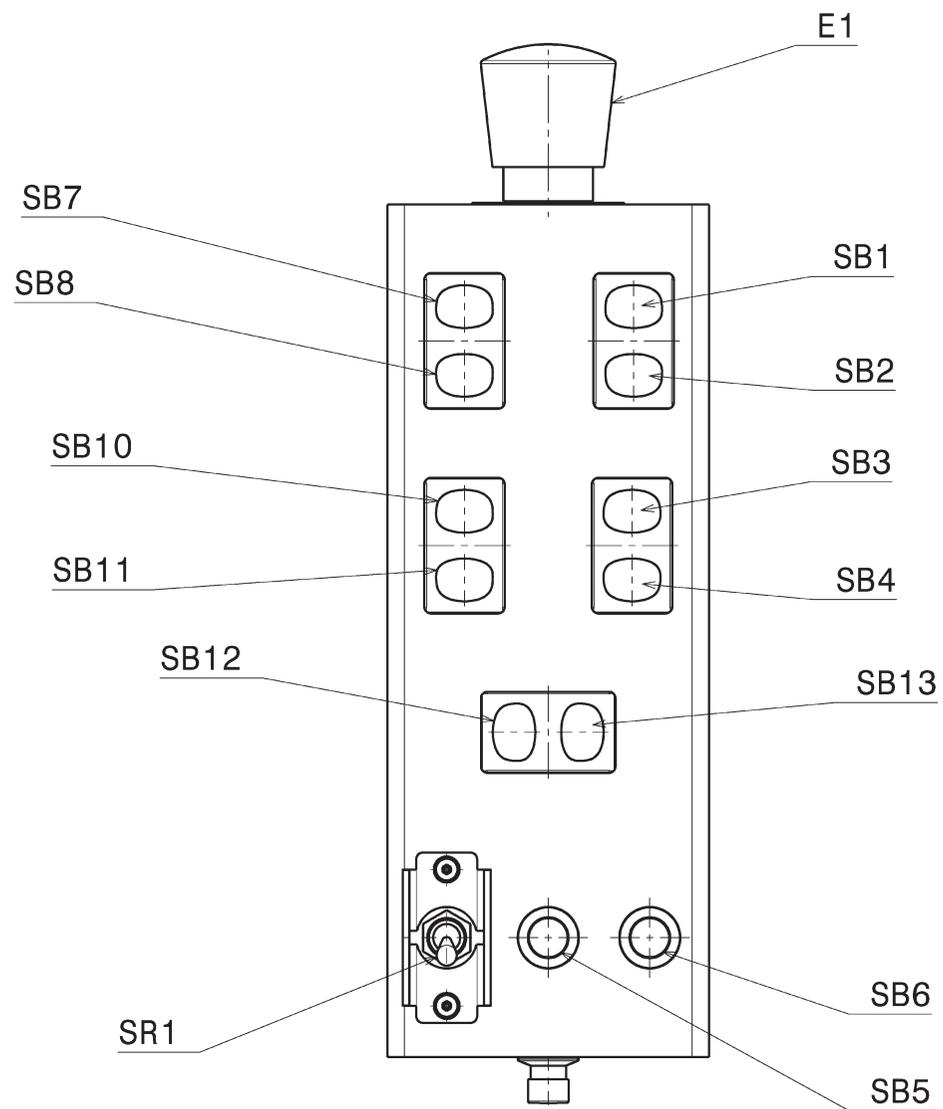
SCHEMA ÉLECTRIQUE 2/20

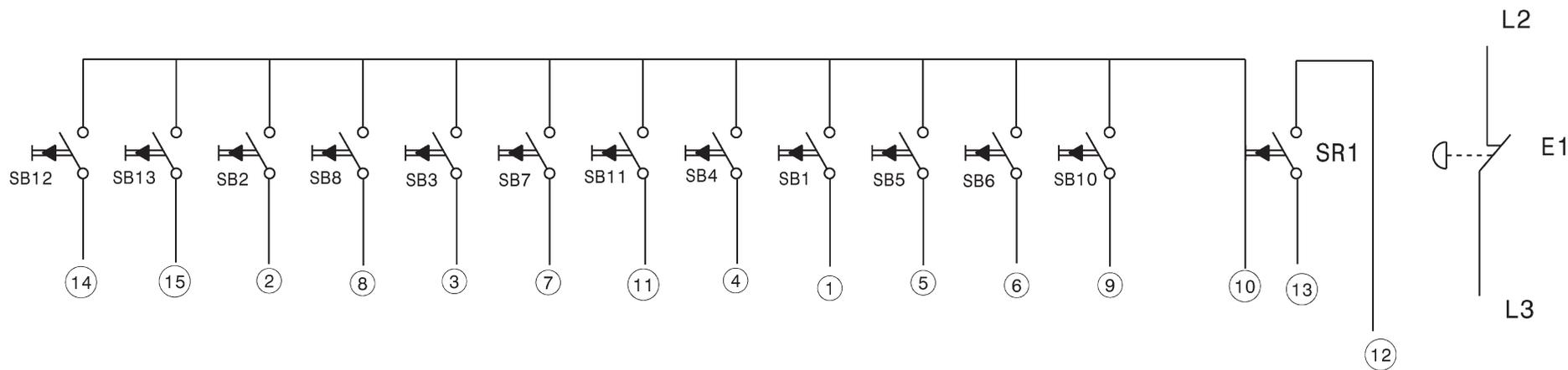
Page 72 de 99

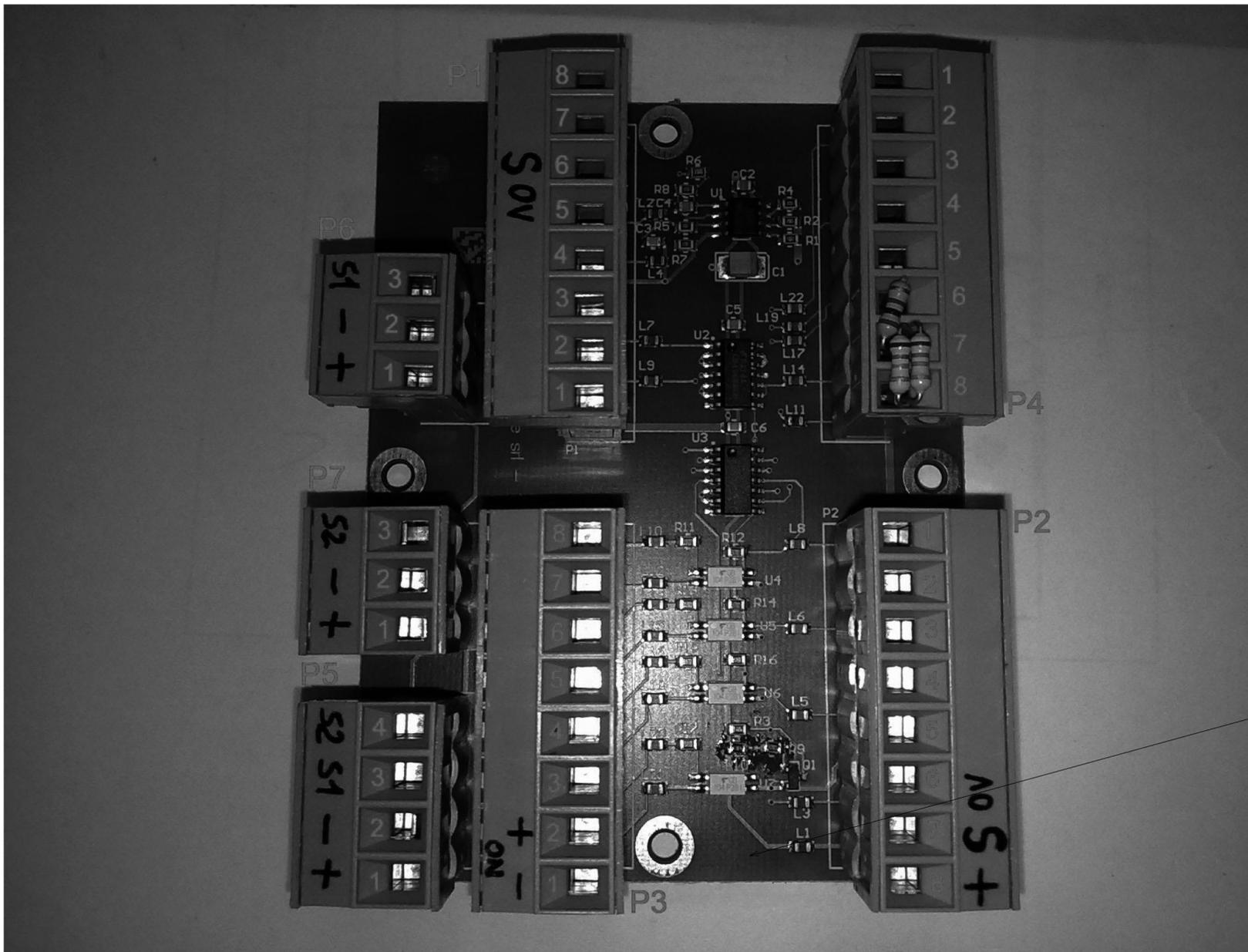
DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
CAPTURE 4











P1 INTERFACCIA ANALOGICA VERSO SCHEDA 18295

1			
2			
3			
4			
5	0V	(MARRONE)	Collegare cavo 18883
6	SEGNALE INGRESSO	(BIANCO)	Collegare cavo 18883
7			
8			

P2 CONNETTORE VERSO INVERTER

1			
2			
3			
4			
5			
6	0V	(VERDE)	Collegare cavo 18884
7	SEGNALE USCITA	(BIANCO)	Collegare cavo 18884
8	+10V	(GIALLO)	Collegare cavo 18884

P3 SWITCH VELOCITA' E ABILITAZIONE 18295

1	0V Abilitazione scheda	(MARRONE)	Collegare cavo 18945
2	24V Abilitazione scheda	(BIANCO)	Collegare cavo 18945
3			
4			
5			
6			
7			
8			

P4 INTERFACCIA VERSO PEDALIERA

1			
2			
3			
4			
5			
6	Potenziometro negativo		Resistenza 2K7
7	Potenziometro cursore		Comune resistenze
8	Potenziometro positivo		Resistenza 7K32

P5 CAVO PROXIMITY VERSO SCHEDA 18295

1	+24V	(ROSA)	Collegare cavo 18945
2	0V	(GRIGIO)	Collegare cavo 18945
3	Segnale Proximity 1	(GIALLO)	Collegare cavo 18945
4	Segnale Proximity 2	(VERDE)	Collegare cavo 18945

P6 PROXIMITY 1

1	+24V	(MARRONE)	
2	0V	(BLU)	
3	Segnale proximity 1	(NERO)	

P7 PROXIMITY 2

1	+24V	(MARRONE)	
2	0V	(BLU)	
3	Segnale Proximity 2	(NERO)	



LISTE DE PIÈCES

Table N°A - Rév. 0

710405530

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 8/20

Page 78 de 99

**DÉMONTE-PNEU SÉRIE
CAPTURE 4**

P1 ANALOGIC INTERFACE TO CARD 18295

1			
2			
3			
4			
5	0V	(BROWN)	Connect cable 18883
6	INPUT SIGNAL	(WHITE)	Connect cable 18883
7			
8			

P2 CONNECTOR TO INVERTER

1			
2			
3			
4			
5			
6	0V	(GREEN)	Connect cable 18884
7	OUTPUT SIGNAL	(WHITE)	Connect cable 18884
8	+10V	(YELLOW)	Connect cable 18884

P3 SPEED SWITCH AND ENABLING 18295

1	0V Card enabling	(BROWN)	Connect cable 18945
2	24V Card enabling	(WHITE)	Connect cable 18945
3			
4			
5			
6			
7			
8			

P4 INTERFACE TO PEDALBOARD

1			
2			
3			
4			
5			
6	Negative potentiometer		Resistance 2K7
7	Wiper potentiometer		Common to resistances
8	Positive potentiometer		Resistance 7K32

P5 PROXIMITY CABLE TO CARD 18295

1	+24V	(PINK)	Connect cable 18945
2	0V	(GRAY)	Connect cable 18945
3	1 signal Proximity	(YELLOW)	Connect cable 18945
4	2 signal Proximity	(GREEN)	Connect cable 18945

P6 PROXIMITY 1

1	+24V	(BROWN)	
2	0V	(BLUE)	
3	1 signal Proximity	(BLACK)	

P7 PROXIMITY 2

1	+24V	(BROWN)	
2	0V	(BLUE)	
3	2 signal Proximity	(BLACK)	

ASSEGNAZIONE CONNETTORI

JP8	Encoder V1(con cablaggio 18338r01) (*)
JP9	Encoder V2(con cablaggio 18338r01)
JP10	Encoder V3(con cablaggio 18338r01)
JP11	Encoder V4(con cablaggio 18338r01)
JP14	Vuoto
JP16	Ingresso potenziometro cod.18882(lato con 3 fili per JP15)
JP17	Motore+Encoder 01(con cablaggio 19193 r01)
JP18	Motore+Encoder 02(con cablaggio 19193 r01)
JP19	Motore+Encoder 03(con cablaggio 19193 r01)
JP20	Motore+Encoder 04(con cablaggio 19193 r01)
P1	Vuoto
P2	Seriale PC cod.18893
(*)se l'encoder viene montato inversamente rispetto al senso di avanzamento dell'asse,devono essere scambiati tra loro i fili giallo e verde	

ALIMENTAZIONE

JP1			
1		GND	collegare cavo 710165390
2			
3		+24V 20A	collegare cavo 710165390

USCITE

JP2			
1	Rit.3B,1B,2B,8B		
2	3B	EV.giu V1	
3	1B	EV.giu V2	
4	2B	EV.giu V3	
5	8B	EV.giu V4	
6			

USCITE

JP3			
1	Rit.3A,1A,2A,8A	Cavallottare filo 8A su JP6-1	
2	3A	EV.su V1	
3	1A	EV.su V2	
4	2A	EV.su V3	
5	8A	EV.su V4	
6			

JP4			
1	MARRONE+GRIGIO+RITORNO 11A 11B	COD.18945	
2	GRIGIO	Cod.18881	TASTIERA
3	BIANCO/BLU	Cod.18881	TASTIERA
4	MARRONE/ROSSO	Cod.18881	TASTIERA
5	11A	EV.AVANTI V11	
6	11B	EV.INDIETRO V11	

JP5			
1		Ritorno 9B+9A+10A+10B	
2	9B	Cilindro ut.sup.avanti	
3	9A	Cilindro ut.sup.indietro	
4	10A	EV.INDIETRO V10	
5	10B	EV.AVANTI V10	
6			

JP6			
1	Rit.6A,6B,7,8A,+TASTAT.SUP-INF.,MICRO TASTATORE	710465530 VERDE+GIALLA 710465520 VERDE	
2	6A	EV.Blocco bracci02;03	
3	7	EV.Blocco stelo V1	
4	BIANCO 18945	Abil.scheda interf.Inverter	
5	6B	EV.Blocco bracci 01;04	
6			



LISTE DE PIÈCES

Table N°A - Rév. 0

710405530

SCHEMA ÉLECTRIQUE 10/20

Page 80 de 99

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE CAPTURE 4

CONNECTORS ASSIGNMENT

JP8	Encoder V1 (with harness 18338r01) (*)
JP9	Encoder V2 (with harness 18338r01)
JP10	Encoder V3 (with harness 18338r01)
JP11	Encoder V4 (with harness 18338r01)
JP14	Empty
JP16	Input of potentiometer cod. 18882 (side with 3 wires for JP15)
JP17	01 Motor+Encoder (with r01 19193 connection)
JP18	02 Motor+Encoder (with r01 19193 connection)
JP19	03 Motor+Encoder (with r01 19193 connection)
JP20	04 Motor+Encoder (with r01 19193 connection)
P1	Empty
P2	PC serial cod. 18893
	(*) if the encoder is assembled in reverse direction compared to the axis progress, the green and yellow wires must be exchanged

INPUT

JP1			
1		GND	connect 710165390 cable
2			
3		+24V 20A	connect 710165390 cable

OUTPUTS

JP2			
1	Rit. 3B, 1B, 2B, 8B		
2	3B	SV. down V1	
3	1B	SV. down V2	
4	2B	SV. down V3	
5	8B	SV. down V4	
6			

OUTPUTS

JP3			
1	Rit. 3A, 1A, 2A, 8A	Connect wire 8A on JP6-1	
2	3A	SV. on V1	
3	1A	SV. on V2	
4	2A	SV. on V3	
5	8A	SV. on V4	
6			

JP4			
1	BROWN+GRAY+RETURN 11A 11B	Cod. 18945	
2	GRAY	Cod. 18881	KEYBOARD
3	WHITE/BLUE	Cod. 18881	KEYBOARD
4	BROWN/RED	Cod. 18881	KEYBOARD
5	11A	SV. FORWARD V11	
6	11B	SV. BACK V11	

JP5			
1		Return 9B+9A+10A+10B	
2	9B	Cylinder of upper tool forward	
3	9A	Cylinder of upper tool back	
4	10A	SV. FORWARD V10	
5	10B	SV. BACK V10	
6			

JP6			
1	Rit. 6A, 6B, 7, 8A + UPPER FEELER PIN-LOWER, FEELER PIN MICRO	710465530 GREEN+YELLOW 710465520 GREEN	
2	6A	SV. for arms lock 02 ; 03	
3	7	SV. for rod lock V1	
4	WHITE 18945	Enabling of Inverter interface card	
5	6B	SV. for arms lock 01 ; 04	
6			



LISTE DE PIÈCES

Table N°A - Rév. 0

710405530

SCHEMA ELECTRIQUE 11/20

Page 81 de 99

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
CAPTURE 4

USCITE

JP7			
1	Rit.4A,4B,5A,5B		
2	4A	EV.Camma sup.avanti	
3	4B	EV.Camma sup.indietro	
4	5A	EV.Camma inf.avanti	
5	5B	EV.Camma inf.indietro	
6	13n	Comune tasto MAN-AUTO	

SEGNALE POTENZIOMETRO PER INVERTER

JP15			
1	GIALLO	Cod.18882	
2	VERDE	Cod.18882	
4	SCHERMO (NERO)	Cod.18882	

INGRESSI

JP21			
1	MARRONE TAST.SUP MARRONE TAST.INF	710465530 710465520	
2	GRIGIO 710465530	Ingr.Tastatore 1A SUP	
3	BIANCO 710465530	Ingr.MICRO TASTATORE	
4	GRIGIO 710465520	Ingr.Tastatore 2 INF	
5			
6			
7			
8			
9			

JP26			
1			
2	FINE CORSA U1X	19193 BLU	
3	FINE CORSA U2X	19193 BLU	
4	FINE CORSA U3X	19193 BLU	
5	FINE CORSA U4X	19193 BLU	

INGRESSI

JP22			
1	10n	Comune tasti	
2	7n	Tasto su V1	SB7-7
3	1n	Tasto su V2	SB1-1
4	3n	Tasto su V3	SB3-3
5	9n	Tasto su V4	SB10-9
6	8n	Tasto giu V1	SB8-8
7	2n	Tasto giu V2	SB2-2
8	4n	Tasto giu V3	SB4-4
9	11n	Tasto giu V4	SB11-11

JP23			
1	+24V ROSA 18945	PROXIMITY+COMUN E MICRO (C1-C2)	
2	GIALLO 18945	PROXY SX	
3	VERDE 18945	PROXY DX	
4	12n	Tasto MAN-AUTO	
5	NC2 MARRONE 18885	Sens.L GIALLO	Rit.JP21-1
6	NC1 BIANCO 18885	SENS. H VERDE	Rit.JP21-1
7	VERDE	Cod.18881	TASTIERA
8	GIALLO	Cod.18881	TASTIERA
9	ROSA	Cod.18881	TASTIERA

JP24			
1	C3	+24 PEDALE	
2	15n	Selettore:Tutti indietro / Avanti 01;04	
3	14n	Tutti Avanti / Avanti 01;04	
4	6n	Camma inferiore -SB6-	
5	5n	Camma superiore -SB5-	
6	NC3	Pedale	Rit.JP24-1
7			
8			
9			



LISTE DE PIÈCES

Table N°A - Rév. 0

710405530

SCHEMA ÉLECTRIQUE 12/20

Page 82 de 99

DÉMONTE-PNEU SÉRIE
CAPTURE 4

OUTPUTS

JP7			
1	Rit. 4A, 4B, 5A, 5B		
2	4A	SV. Upper cam forward	
3	4B	SV. Upper cam back	
4	5A	SV. Lower cam forward	
5	5B	SV. Lower cam back	
6	13n	Common to MAN-AUTO key	

POTENTIOMETER SIGNAL FOR INVERTER

JP15			
1	YELLOW	Cod. 18882	
2	GREEN	Cod. 18882	
4	DISPLAY (BLACK)	Cod. 18882	

INPUTS

JP21			
1	BROWN UPPER FEELER PIN BROWN LOWER FEELER PIN	710465530 710465520	
2	GRAY 710465530	Upper feeler 1A input	
3	WHITE 710465530	Feeler micro input	
4	GRAY 710465520	Lower feeler 2 input	
5			
6			
7			
8			
9			

JP26			
1			
2	LIMIT SWITC U1X	19193 BLUE	
3	LIMIT SWITC U2X	19193 BLUE	
4	LIMIT SWITC U3X	19193 BLUE	
5	LIMIT SWITC U4X	19193 BLUE	

INPUTS

JP22			
1	10n	Common to buttons	
2	7n	Button on V1	SB7 - 7
3	1n	Button on V2	SB1 - 1
4	3n	Button on V3	SB3 - 3
5	9n	Button on V4	SB10 - 9
6	8n	Button down V1	SB8 - 8
7	2n	Button down V2	SB2 - 2
8	4n	Button down V3	SB4 - 4
9	11n	Button down V4	SB11 - 11

JP23			
1	+24V PINK 18945	PROXIMITY+COMUN AND MICRO (C1-C2)	
2	YELLOW 18945	PROXY LH	
3	GREEN 18945	PROXY RH	
4	12n	MAN-AUTO Button	
5	NC2 BROWN 18885	YELLOW L Sensor	Rit. JP21 - 1
6	NC1 WHITE 18885	GREEN H Sensor	Rit. JP21 - 1
7	GREEN	Cod. 18881	KEYBOARD
8	YELLOW	Cod. 18881	KEYBOARD
9	PINK	Cod. 18881	KEYBOARD

JP24			
1	C3	+24 PEDAL	
2	15n	Selector: all back/forward 01;04	
3	14n	All forward/forward 01;04	
4	6n	Lower cam -SB6-	
5	5n	Upper cam -SB5-	
6	NC3	Pedal	Rit. JP24 - 1
7			
8			
9			



LISTE DE PIÈCES

Table N°A - Rév. 0

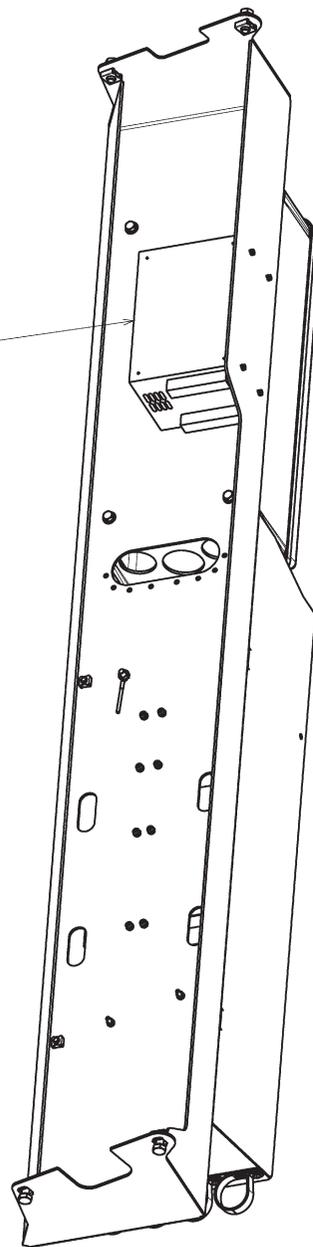
710405530

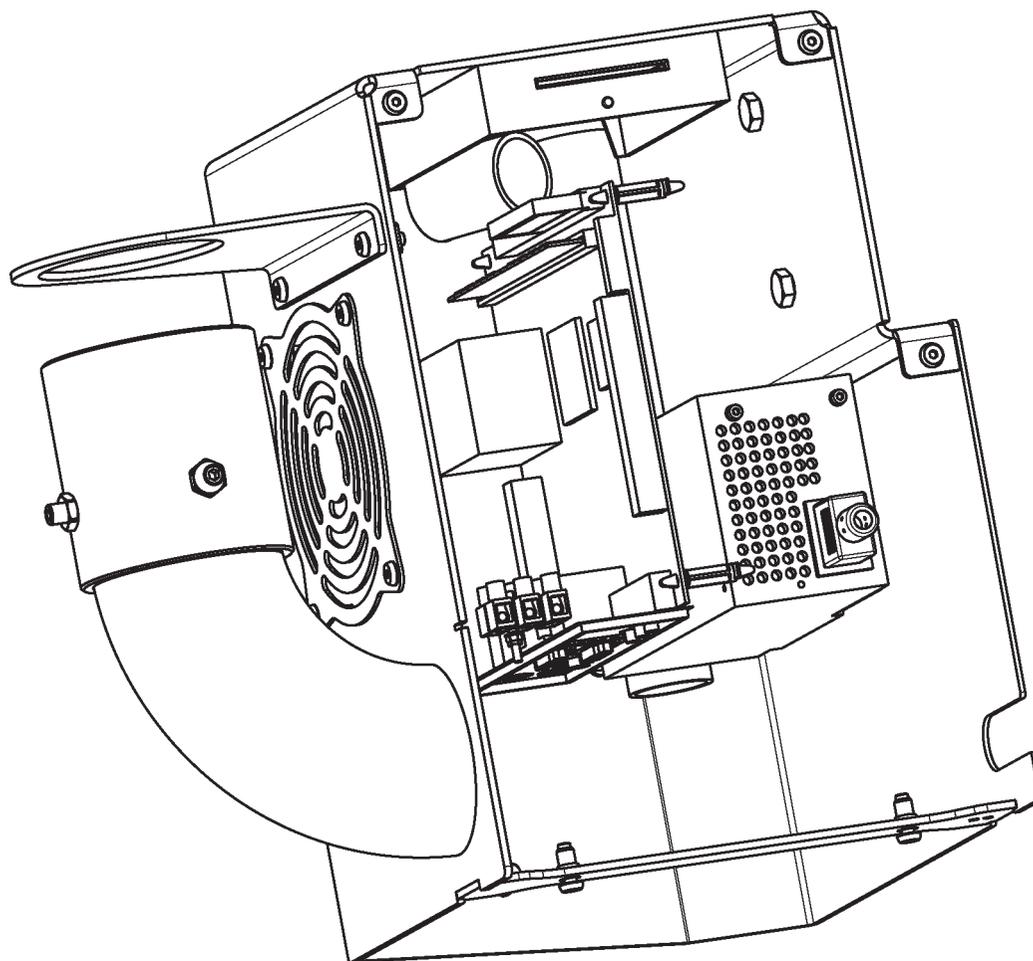
SCHÉMA ÉLECTRIQUE 13/20

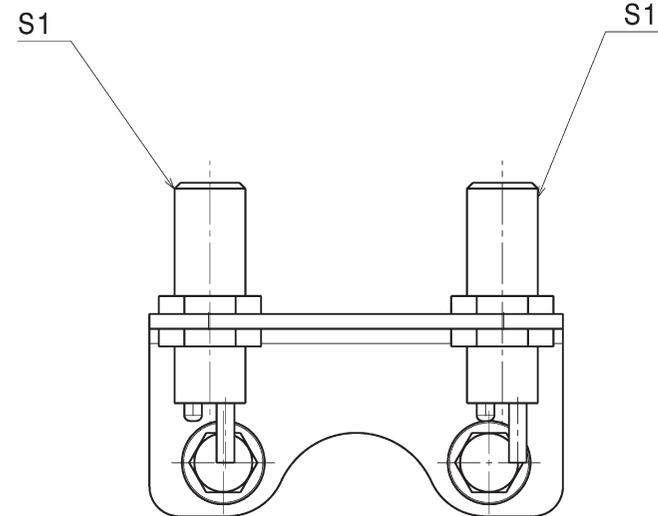
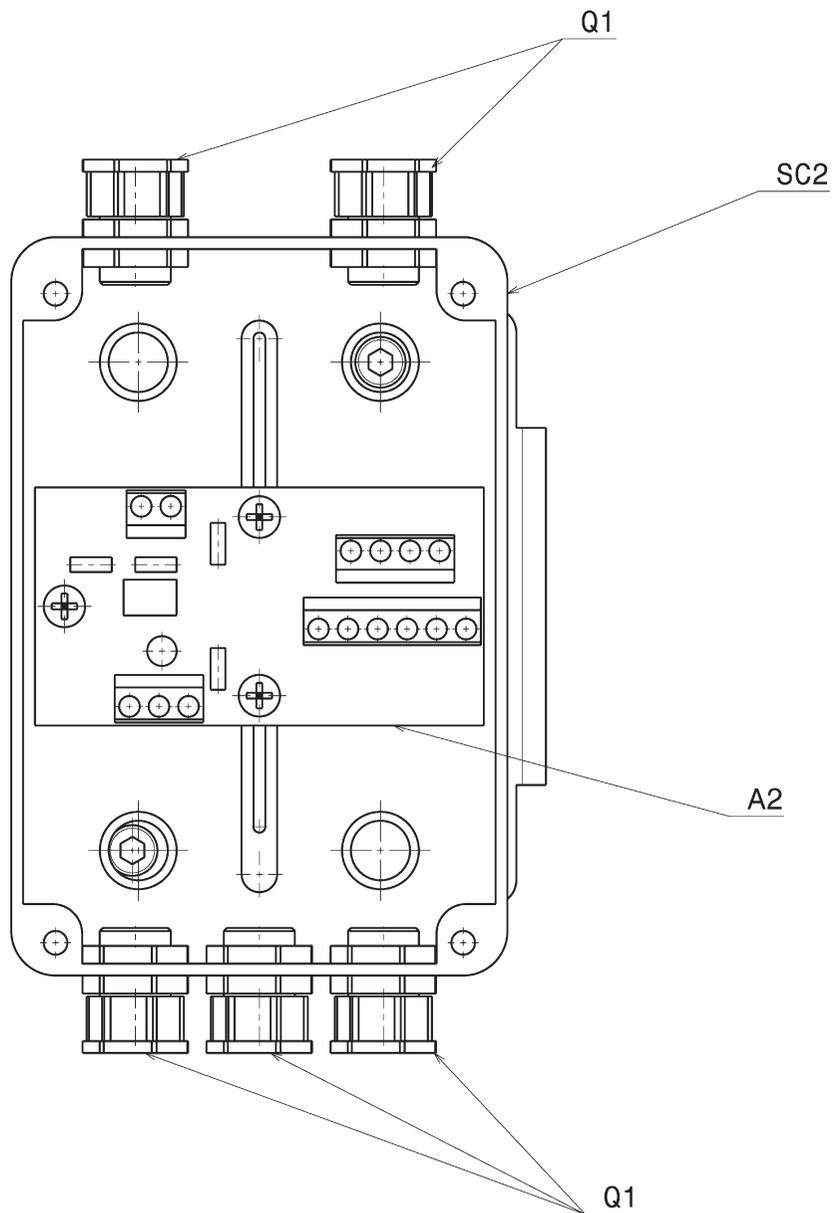
Page 83 de 99

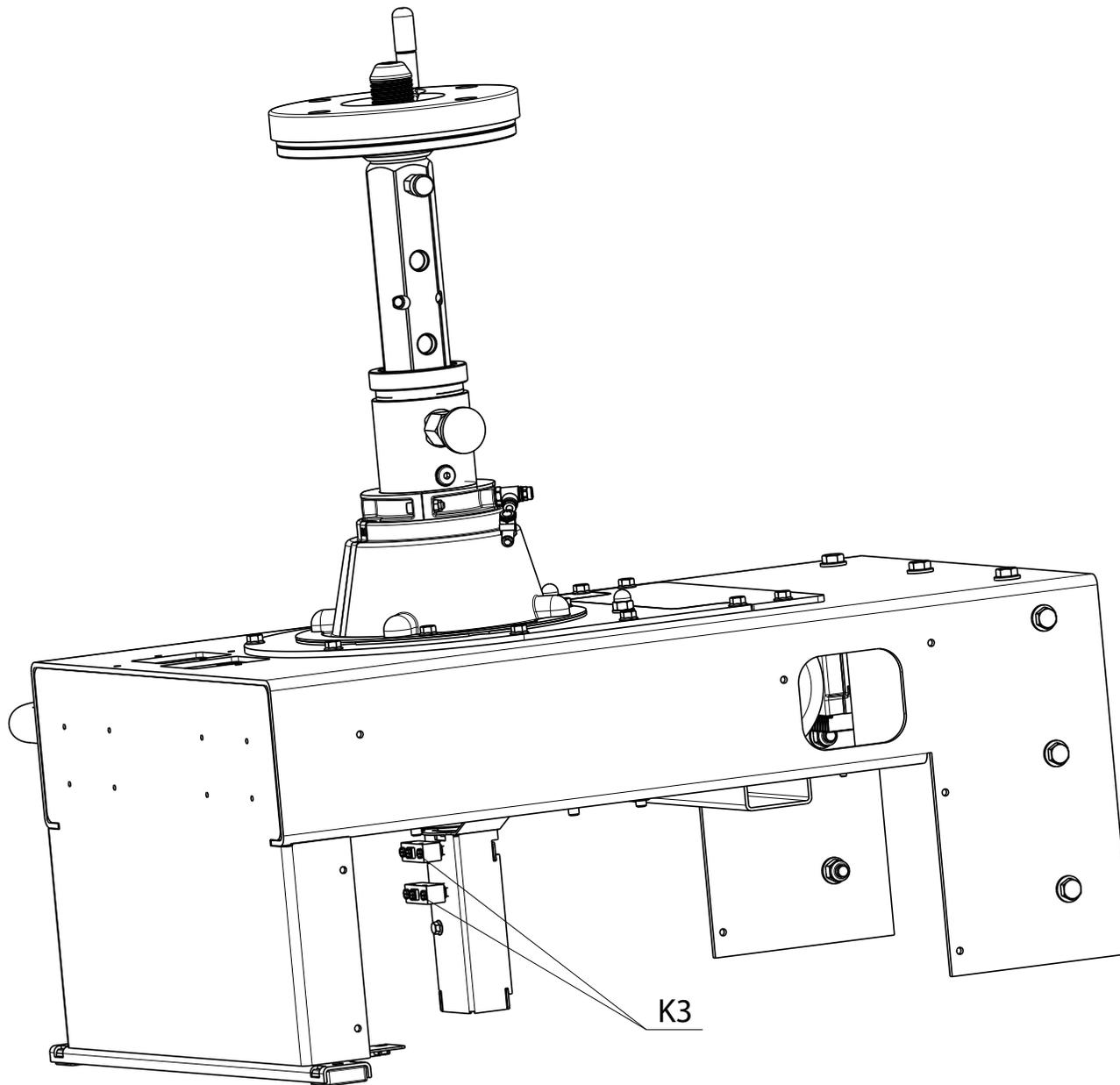
DÉMONTE-PNEU SÉRIE
CAPTURE 4

T2









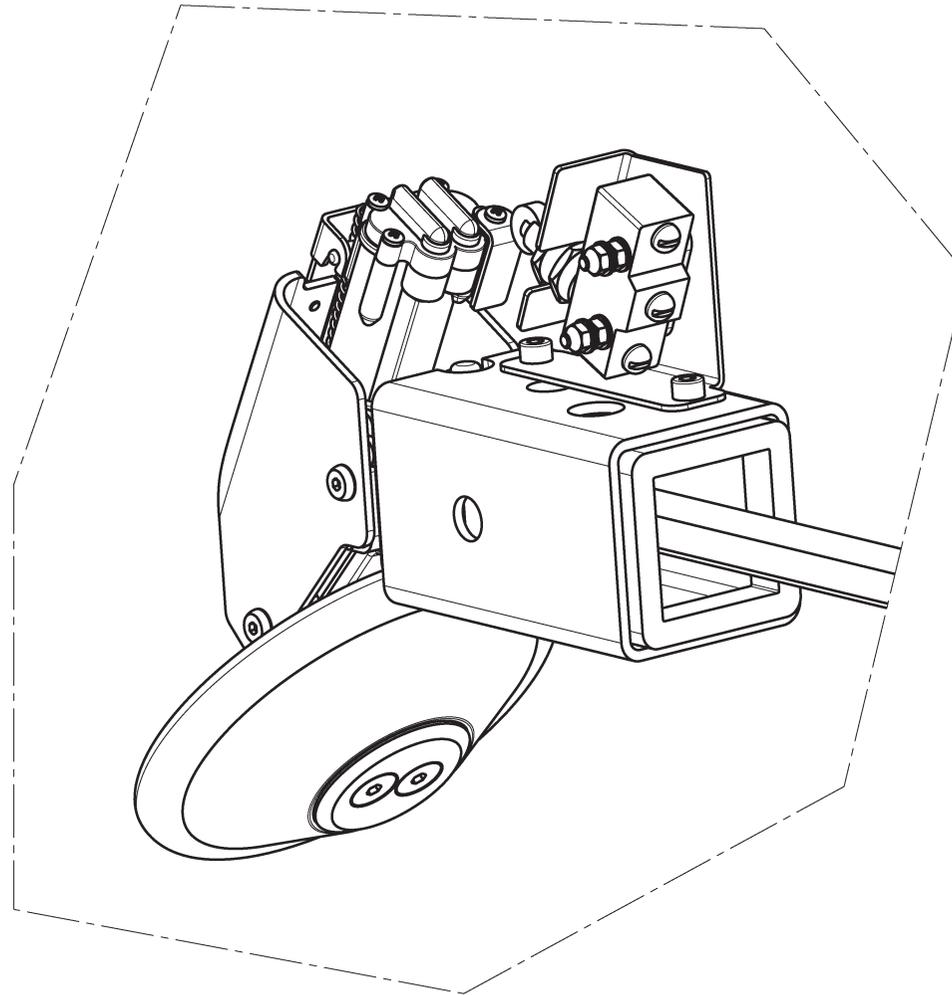
LISTA COMPONENTI

RIFERIMENTO	DESCRIZIONE	DATI TECNICI	SIGLA CATALOGO	QUANTITA	RIFERIMENTO DOCUMENTO
A1	SCHEDA ELETT. AIKIDO CONCERT	-	18295	1	
A2	SCHEDA ELETT.AGGIUNTIVA AIKIDO CONCERT		18886	1	
F1	PORTAFUSIBILE	2 POLI SEZIONABILE 10,3x38 32A 690V	515027	1	
	FUSIBILE	10,3x38 25A 500V aM RITARDATO	507048	2	
Q	INTERRUT.A SELETTTORE	2 POLI SE32 40A(GIOVENZANA SE3210F28)	518268	1	
	MANOPOLA GIALLO/ROSSA	BL/PORTA LUCCH.(GIOVENZANA A.012/0001-1)	518226	1	
K1	MORSETTO 2.5 2mmq	MORS.2mmq ART.CBD.2 CABUR CB110	510145	5	
K2	MORSETTO 4mmq	MORS.G/V 4mmq ART.TEO.4 CABUR T0430	510150	2	
R	ELEMENTI FISSAGGIO	ELEMENTI DI FISS.RICHCO DLCBM 10-01	19117	5	
SC1	SCATOLA QUADRO ELETTR.		710414310	1	
SC2	SCATOLA	SCATOLA GEWISS GW 44 205	18908	1	
CL	CANALINA	CANALINA 26X60 T1-EM			
SP	SUPPORTO COMPONENTI		146565340	1	
SBL	PULSANTE BACULANTE		517296	5	
SB	PULSANTE	PULSANTE DP820/N(NO)	517282	3	
SR	INTERRUTTORE UNIPOLARE LEVA	INT.UNIPOLARE LEVA S1F-I	518240	1	
E1	PULSANTE A FUNGO ROSSO	FUNGO.EM.ROSSO C/SBLOCC.ROT.(SIEMENS 3SB32-031HA20)	517254	1	
T2	ALIMENTATORE	ALIMENTATORE MEANWELL SP-500	18741	1	
Q1	PRESSACAVO	PRESSACAVO CON DADO PG7 97200018 S3-6	599175	5	
S1	SENSORE	SENSORE NPN NO ALTA SENS.4mm	18554	2	
K3	CONTATTORI NON STAGNI		527066	2	
M2	MOTORE ELETTRICO	MOT.EL.0.75Kw 185V 50Hz GS2546/014	900003720	1	
	PIEDINO SMONT.MOT.CASSA 71	PIDINO SMONT.MOT.CASSA 71	900003730	2	
	INVERTER	INVERTER PROGRAMMA VERSIONE FF	710590963	1	

COMPONENTS LIST

REFERENCE	DESCRIPTION	TECHNICAL SPECIFICATIONS	ABBREVIATION ON CATALOGUE	QUANTITY	DOCUMENT REFERENCE
A1	ELECTR. CARD OF AIKIDO CONCERT	-	18295	1	
A2	ADDITIONAL ELECTR. CARD OF AIKIDO CONCERT		18886	1	
F1	FUSE HOLDER	10,3x38 32A 690V 2 POLES SECTIONABLE	515027	1	
	FUSE	10,3x38 25A 500V aM DELAYED-ACTION	507048	2	
Q	SELECTOR SWITCH	SE32 40A (GIOVENZANA SE3210F28) 2 POLES	518268	1	
	YELLOW/RED HANDLE CONTROL	BL/PADL.HOLDER (GIOVENZANA A.012/0001-1)	518226	1	
K1	TERMINAL 2,5 2 mmq	TERM. 2mmq ART. CBD. 2 CABUR CB110	510145	5	
K2	TERMINAL 4 mmq	TERM. G/V 4mmq ART. TEO. 4 CABUR T0430	510150	2	
R	FIXING ELEMENTS	FIXING ELEMENTS DLCBS 14-01	19117	5	
SC1	ELECTR. PANEL BOX		710414310	1	
SC2	BOX	GEWISS BOX GW 44 205	18908	1	
CL	DUCT	DUCT26x60 T1 - EM			
SP	COMPONENTS SUPPORT		146565340	1	
SBL	BALANCING PUSHBUTTON		517296	5	
SB	PUSHBUTTON	DP820/N (NO) PUSHBUTTON	517282	3	
SR	UNIPOLAR LEVER SWITCH	UNIPOLAR LEVER SWITCH S1F - I	518240	1	
E1	RED MUSHROOM HEAD PUSHBUTTON	RED MUSHR.-HEAD EMERG. W. ROTATION UNLOCK (SIEMENS 3SB32 - 031HA20)	517254	1	
T2	FEEDER	SP - 500 MEANWELL FEEDER	18741	1	
Q1	CABLE PRESS	CABLE PRESS WITH NUT PG7 97200018 S3-6	599175	5	
S1	SENSOR	NPN SENSOR NO HIGH SENS. 4mm	18554	2	
K3	NOT WATERPROOF CONTACTORS		527066	2	
M2	ELECTRIC MOTOR	EL.MOT. 0,75 kW 185V 50Hz GS2546/014	900003720	1	
	REMOV. PIN CASE MOT. 71	REMOV. PIN CASE MOT. 71	900003730	2	
	INVERTER	FF VERSION INVERTER PROGRAM	710590963	1	

NOTE CONNECTER LE MICRO AU CONTACT N.O.





LISTE DE PIÈCES

SCHÉMA PNEUMATIQUE

Page 92 de 99

Table N°B - Rév. 0

710405130

DÉMONTE-PNEU SÉRIE
CAPTURE 4

N°	Code	Description
1		Cylindre verrouillage bras C supérieur gauche (cyl. Ø60)
2		Cylindre verrouillage bras C inférieure gauche (cyl. Ø60)
3		Cylindre bras outil inférieure (cyl. Ø60)
4		Cylindre verrouillage bras outil supérieur (cyl. Ø60)
5		Cylindre verrouillage verticale pour outil (cyl. Ø60)
6		Bras outil inférieure (cyl. Ø80)
7		Cylindre came supérieure droite (cyl. Ø90)
8		Cylindre came inférieure droite (cyl. Ø90)
9		Cylindre D. 25
10		Cylindre double palpeur supérieur
11		Cylindre double palpeur inférieur
12	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2000
13		Raccord à V 6
14	B0171000	Raccord réduction 6-4
15	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1530
16	317026	Tuyau rilsan 4x2,7 noir L=150
17	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1600
18	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=50
19	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1850
20	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=650
21	325086	Réduction intermédiaire D.6 - D.4
22		Tuyau Elastolan 4x2,7 L=1200
23	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2400
24	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1350
25	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2300
26	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1750
27	317026	Tuyau rilsan 4x2,7 noir L=2850
28	317026	Tuyau rilsan 4x2,7 noir L=2950
29		Tuyau rilsan 4x2,7 L=2100
30		Régulateur d'écoulement
31		Tuyau rilsan 4x2,7 L=1600
32	B9451000	Raccord intermédiaire droit D.4
33	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=350
34	710491171	Ensemble distributeur pneumatique
35	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=300
36		Bras décolle-pneus supérieure droite (cyl. Ø125)
37		Bras décolle-pneus inférieure droite (cyl. Ø125)
38		Bras outil (cyl. Ø100)
39	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1350
40	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=2100



LISTE DE PIÈCES

SCHÉMA PNEUMATIQUE

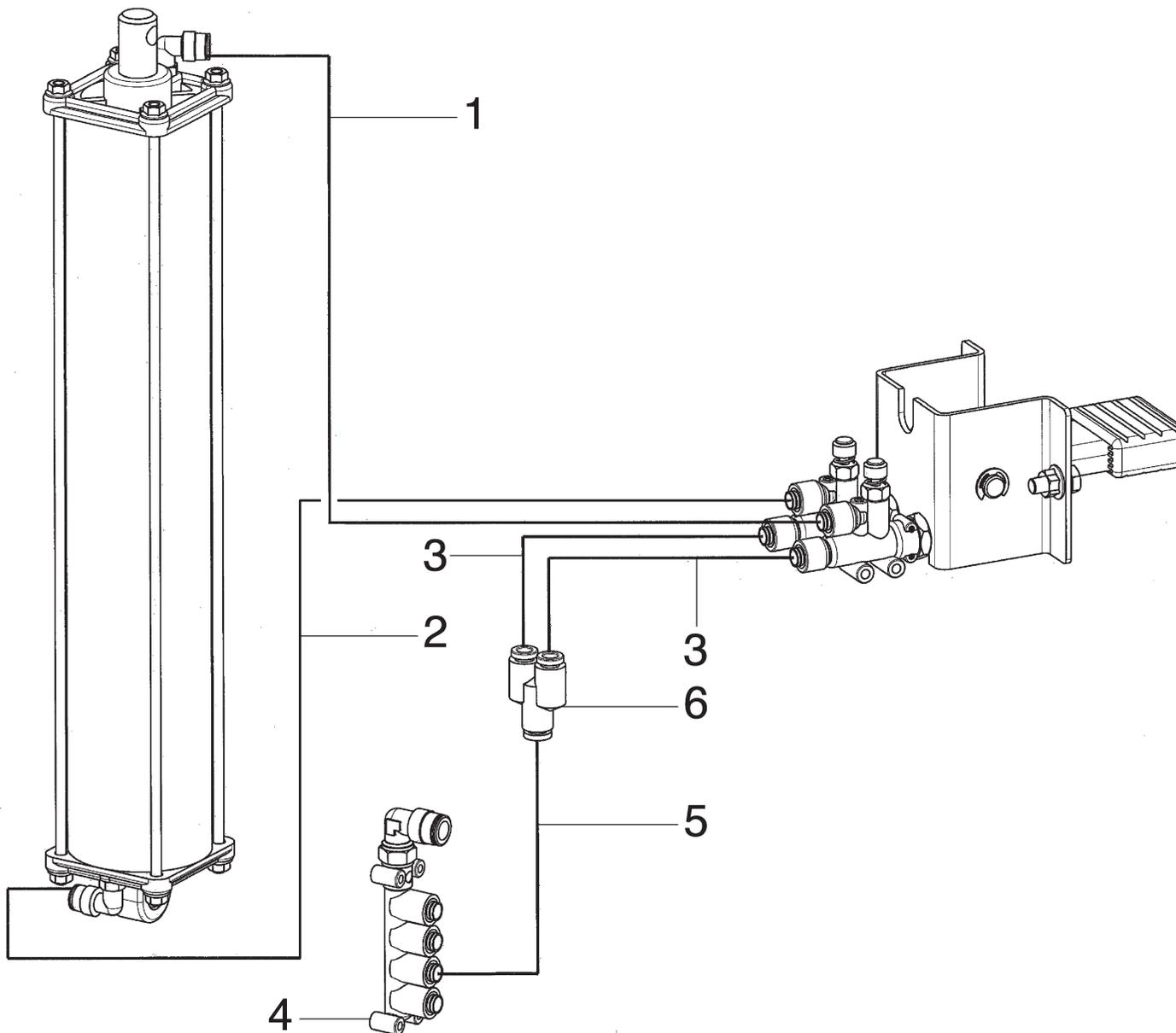
Page 93 de 99

Table N°B - Rév. 0

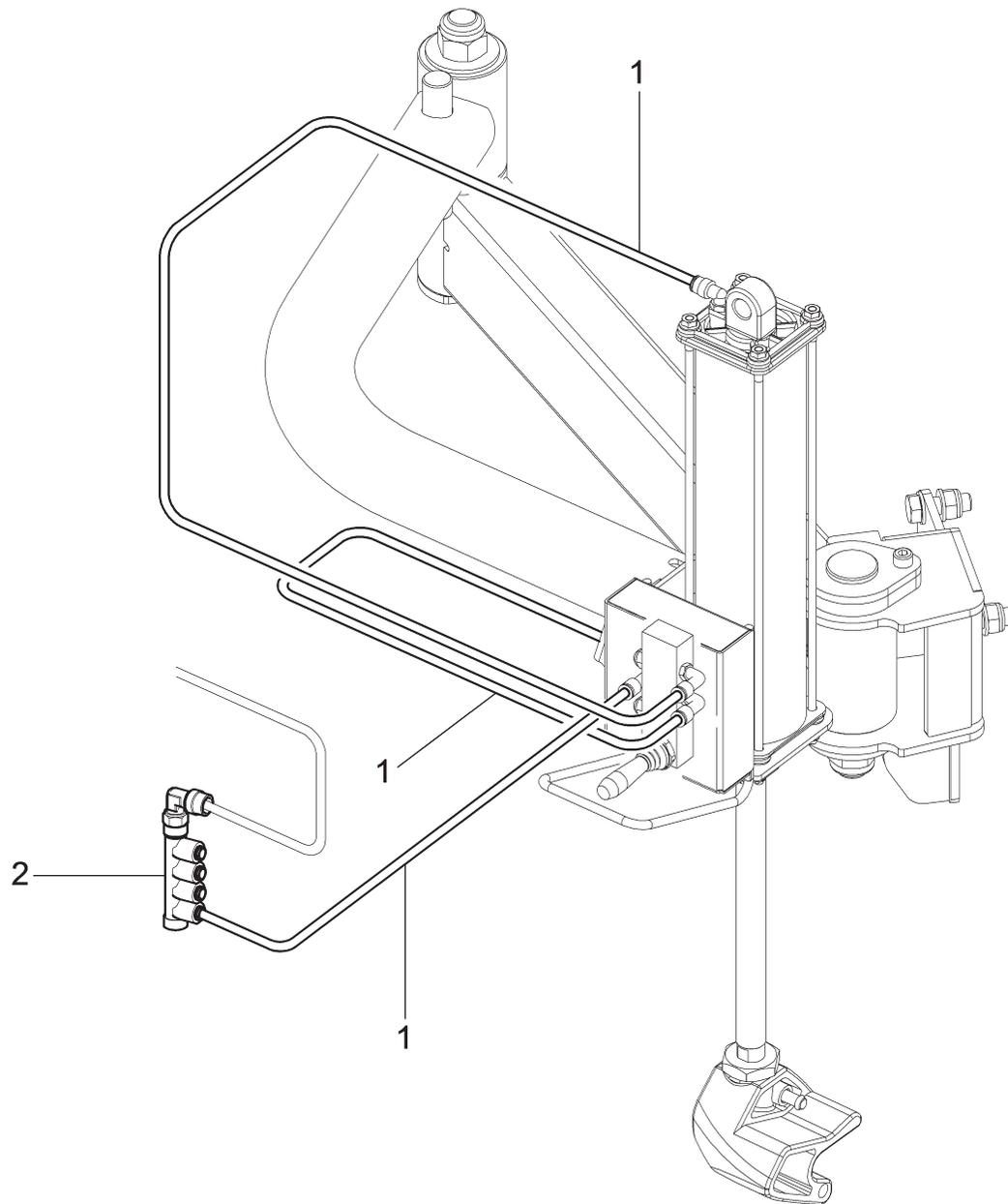
710405130

DÉMONTE-PNEU SÉRIE
CAPTURE 4

N°	Code	Description
41	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=2000
42	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1100
43	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1700
44	399284	Régulateur d'écoulement
45	325186	Raccord pneumatique L fixe 8-8
46	399275	Régulateur d'écoulement
47	710010662	Distributeur pneumatique décolle-pneus
48	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=450
49		Élévateur en option
50		PLUS91 en option
51		Distributeur d'air 5 voies
52		Soupape
53		Cylindre
54		Schéma de connexion régulateur de débit
55	317010	Tuyau rilsan 10x8 noir L=1200
56		Graisser
57	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=1350
58	325181	Raccord à V8
59	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=350
60		Soupapes pédale gonflage
61		Noir N.O.
62		Blanche N.F.
63	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1200
64	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=800
65		Soupape balancement
66	317008	Tuyau rilsan 8x6 rouge L=2700
67		Ensemble gonflage avec manomètre
68		Ensemble réservoir
69	790090060	Tuyau
70		Buse de gonflage
71	710292330	Ensemble réservoir
72	325054	Réduction 6-8
73	325191	Raccord pneu Y-6
74	710591960	Ensemble soupape
75	399286	Régulateur d'écoulement
76	B5815000	Raccord V D.4
77	710591950	Ensemble soupape vis pneumatique
78		Soupape échappement rapide
79	710491550	Distributeur pneumatique



Ensemble élévateur frontal



Dispositif pousse-talon

Contenu de la déclaration de conformité CE (en référence au point 1.7.4.2, lettre c) de la directive 2006/42/CE)

En référence à l'annexe II, partie 1, section A, de la directive 2006/42/CE, la déclaration de conformité qui accompagne la machine contient :

1. la raison sociale et l'adresse complète du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire ;
Voir la première page du manuel
2. le nom et l'adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique, qui doit être établie dans la Communauté ;
Coïncide avec le fabricant, voir la première page du manuel
3. la description et l'identification de la machine, y compris le nom générique, la fonction, le modèle, le type, le numéro de série, la dénomination commerciale ;
Voir la première page du manuel
4. une indication par laquelle on déclare explicitement que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la présente directive et, le cas échéant, une indication analogue par laquelle on déclare la conformité aux autres directives communautaires et/ou dispositions pertinentes auxquelles la machine est conforme. Ces références doivent être celles des textes publiés au Journal officiel de l'Union européenne ;
La machine est conforme aux directives applicables suivantes :

2006/42/CE	Directive Machines
2014/30/EU	Directive Compatibilité Électromagnétique
5. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a effectué l'examen CE de type visé à l'annexe IX et le numéro de l'attestation de l'examen CE du type ;
N/A
6. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a approuvé le système d'assurance qualité totale visé à l'annexe X ;
N/A
7. si nécessaire, une référence aux normes harmonisées visées à l'article 7, paragraphe 2, qui ont été appliquées ;

UNI EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines – Principes généraux de conception – Appréciation du risque et réduction du risque ;
CEI EN 60204-1:2018	Sécurité des machines. Équipement électrique des machines. Partie 1 : Règles générales
8. si nécessaire, une référence aux autres normes et spécifications techniques appliquées ;

UNI EN 17347:2001	Véhicules routiers – Machines pour le montage et le démontage des pneumatiques – Prescriptions de sécurité
--------------------------	---
9. lieu et date de la déclaration ;
Ostellato, / /
10. identification et signature de la personne habilitée à rédiger la déclaration au nom du fabricant ou de son mandataire.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director

Content of the declaration of conformity (with reference to Schedule 2, Part 1, Annex I, point 1.7.4.2, letter c) of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597)

With reference to schedule 2 annex I, part1, section A of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597, the declaration of conformity accompanying the machinery contains:

1. the business name and full address of the manufacturer and, where applicable, its authorised representative;
Manufacturer: see the first page of the manual.
 Authorised representative:
VEHICLE SERVICE GROUP UK LTD
3 Fourth Avenue - Bluebridge Industrial Estate - Halstead
Essex CO9 2SY - United Kingdom
2. name and address of the person authorised to compile the technical file;
It coincides with the authorized representative, see point 1
3. description and identification of the machine, including generic name, function, model, type, serial number, trade name;
See the first page of the manual
4. a sentence expressly declaring that the machinery fulfils all the relevant provisions of these Regulations and where appropriate, a similar sentence declaring the conformity with other enactments or relevant provisions with which the machinery complies;
The machinery complies with the following applicable UK Statutory Instruments:
The Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008
The Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016
The Electromagnetic Compatibility Regulations 2016
5. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
6. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
7. where appropriate, a reference to the designated standards used;

BS EN ISO 12100:2010	Safety of machinery - General principles for design - Risk assessment and risk reduction;
BS EN 60204-1:2018	Safety of machinery - Electrical equipment of machines. General requirements.
BS EN 61000-6-3:2007 +A1:2011 +AC:2012	Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-3. Generic standards - Emission standard for residential, commercial and light-industrial environments.
BS EN 61000-6-2:2005 +AC:2005	Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2. Generic standards - Immunity for industrial environments.
8. where appropriate, reference to other standards and technical specifications applied;
N/A
9. place and date of declaration;
Ostellato, / /
10. identification and signature of the person authorised to draw up the declaration on behalf of the manufacturer or its authorised representative.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director